FFCO

Course d'Orientation

Fédération Française

50ème

ASSEMBLÉE générale

22.03.14

SOMMAIRE

INTRODUCTION

p.05
Ordre du jour

p.06
Décompte des voix et des représentants

p.07
Liste des représentants et des voix détenues

PARTIE 1
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

p.11
Procès verbal de l'AG des 22 et 23 mars 2013

p.19
Rapport moral du Président

p.23
Rapport d'activités 2013 du Secrétaire Général et des commissions

- **p.29 Pratiques sportives**
  - p.30 Calendrier
  - p.32 Classement
  - p.36 CO pédestre
  - p.38 CO à VTT
  - p.40 CO à ski
  - p.42 Raid Orientation
  - p.44 Raid Multisports d'Orientation
- **p.46 Arbitrage**
- **p.50 Formation**
- **p.56 Jeunes**
- **p.62 Médical**
- **p.66 Haut niveau**
- **p.67 Équipements sportifs**
- **p.68 Communication**
- **p.70 Évènementiel**
- **p.72 Club France**

p.75
Rapport de la Direction Technique Nationale

PARTIE 2
DOCUMENTS FINANCIERS

p.101
Rapport de gestion du Trésorier

p.110
Budget 2013

p.114
Budget prévisionnel 2014 réactualisé

p.116
Budget prévisionnel 2015

p.120
Rapport SOPRECA

p.152
Rapport du commissaire aux comptes

PARTIE 3
RÉSOLUTIONS À VOTER

p.179
Objectif 10 000 licenciés

p.183
Résolutions à voter

p.184
Résolutions financières

p.187
Modification du règlement financier

ANNEXES

p.191
Statistiques

ORDRE du jour 22.03.14

MATIN

08h00
Accueil des participants
Contrôle des pouvoirs, vérification du quorum

09h00
Ouverture de la 50ème assemblée générale
Désignation des secrétaires de séance

09h05
Approbation du procès verbal de l'assemblée générale des 23 et 24 mars 2013

09h10
Rapport moral du Président

09h20
Rapport de gestion 2013 du Trésorier

09h40
Rapport de l'Expert-comptable

09h50
Rapport du Commissaire aux comptes

10h00
Rapport des Vérificateurs aux comptes

10h10
Votes et résultat des votes du rapport de gestion et de l'affectation de l'excédent
Élection des vérificateurs aux comptes

10h30
Rapport d'activités 2013 présenté par le Secrétaire Général

12h00
Vote du rapport d'activités 2013

12h15
Remise des médailles de la Jeunesse et des Sports

12h30
Cocktail déjeunatoire

APRÈS-MIDI

14h00
Bilan de la DTN

14h30
Points financiers
- Budget prévisionnel 2015
- Résolutions financières
- Modification du règlement financier

15h30
Vote des points financiers

15h45
Présentation des circuits de couleur

16h30
Questions des ligues

17h30
Clôture de la 50ème assemblée générale

DÉCOMPTE des voix et des représentants

Conformément aux statuts et proportionnel aux licences 2013

Seuls les représentants des ligues à jour (affiliation, documents d'assemblée générale, finances, etc.) vis-à-vis de la Fédération seront autorisés à prendre part aux votes de l'assemblée générale.

	Nombre de licences annuelles 2013	Nombre de voix	
Alsace	363	8	2
Aquitaine	709	15	3
Auvergne	107	3	1
Bourgogne	356	8	2
Bretagne	374	8	2
Centre	155	4	1
Champagne-Ardenne	139	3	1
Côte-d'Azur	282	6	2
Franche-Comté	334	7	2
Île-de-France	944	19	4
Languedoc-Roussillon	224	5	1
Limousin	148	3	1
Lorraine	459	10	2
Midi-Pyrénées	413	9	2
Nord-Pas-de-Calais	422	9	2
Normandie	155	4	1
Pays de la Loire	160	4	1
Picardie	119	3	1
Poitou-Charentes	208	5	1
Provence	483	10	2
Rhône-Alpes	1484	30	6
Membres associés		1	1
Nouvelle-Calédonie	174		
TOTAUX	8 212	174	41

<u>Rappel</u> : 1 voix par tranche ouverte de 50 licences annuelles

LISTE des représentants et des voix détenues

	Titulaire	Suppléant	Nb voix	Total voix
ALSACE	CARU Yves	BAGUEREY Catherine	5	
	BAGUEREY Baptiste	BAGUEREY Gilles	3	8
AQUITAINE	FIEVET Joël	PARZYCH Michel	5	
	PARZYCH Mickaël	-	5	
	BROUTE Sylvine	-	5	15
AUVERGNE	CAMARROQUE Evelyne	GAILLARD David	3	3
BOURGOGNE	CLEMENT-AGONI Benjamin	-	5	
	JOVIGNOT François	-	3	8
BRETAGNE	POËDRAS Daniel	-	5	
	LE COZ Joël	-	3	8
CENTRE	BOISSEAU Olivier	-	4	4
CHAMPAGNE-ARDENNE	BLUM Simon	MAREIGNER Franz	3	3
COTE D'AZUR	BENEVELLO Olivier	-	5	
	-	-	1	6
FRANCHE-COMTÉ	LEDI Jean-Michel	POURRE Alain	5	
	LAURENT Philippe	-	2	7
ILE-DE-FRANCE	BRET Dominique	PONS Serge	5	
	MARTIN Gilbert	MATHELIER Christian	5	
	HUET Michel	HENNET Pascal	5	
	CLAVAL Jean-Claude	DANTIN Christophe	4	19
LANGUEDOC-ROUSSILLON	DELHOTAL Valérie	TISSEYRE-BOPP Bénédicte	5	5
LIMOUSIN	PV d'AG non parvenu - Pas de représentant élu		3	3
LORRAINE	OBSTETAR Anne	LEMERCIER Jocelyne	5	
	LEMERCIER Céline	-	5	10
MIDI-PYRÉNÉES	BLEIN Jean-Louis	-	5	
	CAPBERN Patrick	-	4	9
NORD-PAS-DE-CALAIS	L'HUILLIER Philippe	-	5	
	-	-	4	9
NORMANDIE	LEMENAGER Martin	CALANDOT Jean-Pierre	4	4
PAYS DE LA LOIRE	BEAUCHAMPS Emmanuel	-	4	4
PICARDIE	PATURET Bertrand	MOULIERE Camille	3	3
POITOU-CHARENTES	COLES Carole	HAYER Nicolas	5	5
PROVENCE	ANDRE Jean-Daniel	JOUVE Colette	5	
	BALP Fabrice	-	5	10
RHÔNE-ALPES	STEFANINI Jean-Philippe	TARDY Olivier	5	
	DEVRIEUX Michel	GINTZBURGER Camille	5	
	BARRIER Carole	-	5	
	BONACCHI Béatrice	-	5	
	PERRIN Odile	-	5	
	BARTHEL Guillaume	-	5	30
MEMBRES ASSOCIÉS	MAREIGNER Yann	-	1	1
			174	174

PARTIE 1
documents administratifs

PROCÈS verbal de l'assemblée générale des 22 et 23 mars 2013

Validé par le Comité directeur le 07 mars 2014
À adopter lors de l'assemblée générale du 22 mars 2014

HÔTEL IBIS PARIS PORTE DE MONTREUIL

Les 23 et 24 mars 2013, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en assemblée générale.

L'assemblée générale est présidée par :
- M. Jean-Paul TERS,
- assisté de M. Michel CHARIAU, Secrétaire Général
- et de M. Michel EDIAR, Trésorier.

Bernard MORTELLIER est désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS

Comité directeur (14 membres présents)

- Jean-Paul BAUDOIN, Michel CHARIAU, Marie-France CHARLES, Hélène EDIAR, Michel EDIAR, Dominique ÉTIENNE, Vincent FREY, Pascal LARMINACH, Chantal LENFANT, Alain MATTON, Joël POULAIN, Sandrine TAISSON, Jean-Paul TERS, Thierry VERMEERSCH.
- Jean-François DECHAVANNE et Mathieu GAGNOT, absents excusés

Direction technique nationale

- Marie-Violaine PALCAU - DTN, Bernard DAHY, André HERMET, Simon LEROY - CTS.

Médecin coordonnateur des équipes de France

- Dr Catherine CHALOPIN

Personnel fédéral

- Nathalie MATTON, Guillaume RENARD et Valérie SCHVARTZ

Commissaire aux comptes

- Aymeric JANET (Auréalys)

Expert-comptable

- David GEOFFROY (Cabinet Sopreca)

Vérificateurs aux comptes

- René LAUREAT, Jean-Claude CLAVAL (absent excusé)

Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales

- Marie-Jeanne LIONNET, René FERRAGE et Laurent MUNDT

Membres de la Fédération invités

- Edmond SZECHENYI (Président d'honneur)
- Chantal BURBAUD, Roland DIEUDIONNE, Laurent LAINÉ, Rose-Marie LAZAROWICZ, Mathieu LEMERCIER, Ludovic MAILLARD, Etienne MOREY, Bernard MORTELLIER, Ulrich PECHSTEIN (candidats au Comité Directeur)

Un licencié était également présent en tant qu'auditeur libre : Olivier DORLAC (PC)

Représentants des associations affiliées présents (34) désignés par leur ligue et représentant des membres associés désigné par le collège (1)

- Alsace (2) : Baptiste BAGUEREY, Yves CARU
- Aquitaine (2) : Joël FIEVET, Mickaël PARZYCH
- Auvergne (1) : Evelyne CAMARROQUE
- Bourgogne (2) : Benjamin CLEMENT-AGONI, Guy VARIN
- Bretagne (2) : Joël LE COZ, Daniel POËDRAS
- Centre (1) : Olivier BOISSEAU
- Champagne-Ardenne (1) : Simon BLUM
- Côte d'Azur (2) : Annie BAUDOIN, Olivier BENEVELLO
- Franche-Comté (1) : Jean-Michel LEDI
- Ile-de-France (4) : Dominique BRET (uniquement le dimanche), Michel HUET, Christian MATHELIER (uniquement le samedi), Serge PONS, Christophe RAUTURIER
- Languedoc-Roussillon (1) : Valérie DELHOTAL
- Lorraine (2) : Christophe DODIN, Philippe POGU
- Midi-Pyrénées (2) : Valérie BERGER-CAPBERN (candidate au Comité Directeur), Jean-Louis BLEIN
- Nord-Pas-de-Calais (1) : Philippe LHUILLIER
- Normandie (1) : Jean-Pierre CALANDOT
- Picardie (1) : Bertrand PATURET
- Poitou-Charentes (1) : Carole COLES
- Provence (1) : Jean-Daniel ANDRE
- Rhône-Alpes (6) : Guillaume BARTHEL, Michel DEVRIEUX, Camille GINTZBURGER, Odile PERRIN, Jean-Philippe STEFANINI, Olivier TARDY
- Collège des membres associés (1) : Daniel ROLLET

SAMEDI 22 MARS 2013 - 10H00 OUVERTURE DE LA 49ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Quorum

Au 31 décembre 2012, la FFCO comptait 7 935 licenciés autorisant statutairement 40 représentants détenant 166 voix plus un représentant du Collège des membres associés détenant une voix.

Toutes les ligues sont présentes (mais avec quelques absents), sauf celles du Limousin et Pays-de-la-Loire : 35 représentants détenant 145 voix.
Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

2. Introduction

Jean-Paul TERS souhaite la bienvenue à l'ensemble des représentants. Bernard MORTELLIER est désigné comme secrétaire de séance.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale AG 2012

Pas d'observation en séance
Vote 1 : adopté à l'unanimité

4. Rapport moral du Président (Jean-Paul TERS)

En synthèse Jean-Paul TERS souligne une croissance annuelle des licences. Dans son rapport il appuie quelques points importants.

- Il rappelle l'obligation de délivrer un pass'orientation à tout non-licencié, quelle que soit l'activité, en compétition ou pas.

- Il fait un bilan succinct de l'olympiade, en précisant que ce bilan sera développé dans le rapport d'activités du secrétaire général, et remercie tous les acteurs qui ont œuvré pour le développement de la Fédération.

Questions des représentants de la ligue Rhône-Alpes

- Les représentants de cette ligue décident de ne pas voter ce rapport moral estimant que ce rappel au règlement concernant les Pass'Orientation n'a pas à figurer dans ledit rapport moral.

- Le Président tient à ce rappel qu'il estime de la plus haute importance.

- Réponse d'un représentant de la ligue Rhône-Alpes. Ce rappel n'est pas nouveau, à chaque assemblée générale on en débat !

- Le Président déclare vouloir conserver en l'état les propos de ce rapport concernant nos règlements qu'il considère de la plus haute importance. Il reconnaît que le bilan de l'olympiade est traité succinctement dans son rapport, mais il précise que ce thème sera développé dans le rapport d'activités.

5. Rapport de gestion du Trésorier (Michel EDIAR)

Présentation des différents tableaux chiffrés par le trésorier.

Remerciements du trésorier à Valérie SCHVARTZ, Nathalie MATTON, Sandrine TAISSON, Marie-Violaine PALCAU et Jean-Paul TERS.

Question d'un représentant de la ligue Midi-Pyrénées

Que faut-il entendre par fonds associatif ?
Valeur du siège de la Fédération - Il faut isoler le montant du siège, il ne reste donc que 100 000 € qui représente la liquidité.

Prise de parole par David GOEFFROY, explication technique sur la vente de notre ancien siège et achat du nouveau siège - nécessité de séparer le siège au point de vue financier.

Question d'un représentant de la ligue Rhône-Alpes

Les chiffres présentés ne sont pas les mêmes que le dossier reçu – en exemple plusieurs chiffres qui ne correspondent pas aux tableaux présentés.

Explication de l'expert-comptable sur les tableaux présentés. Certaines sommes du dossier se situent sur plusieurs tableaux.

Michel CHARIAU explique ce qu'il pense sur la valorisation des bénévoles - les responsables de commissions sont incapables au retour des différents comptes-rendus d'établir le bilan global des contributions volontaires (la FFCO passe à côté de quelque chose d'important concernant ces heures qui devraient être valorisées).

Reprise de parole par un représentant de la ligue Midi-Pyrénées.

Commençons par les heures de bénévolat des experts. Les 34 356 € des licences achetées par des nouveaux licenciés entre le 1er septembre et le 31 décembre sont valorisées mais pas comptabilisées dans notre trésorerie.
Les conventions pour les courses nationales les sommes de la valorisation du bénévolat devraient apparaître.

Monsieur GEOFFROY, expert-comptable : chaque responsable de commission devrait imputer la valorisation du bénévolat.

Michel DEVRIEUX, le HN génère des vraies recettes, bien qu'il représente 77 % de dépenses.

6. Rapport de l'Expert-comptable (David GEOFFROY)

Répond à différents question et souligne qu'à ce jour les finances sont saines, même très saines.

Trouvez des licenciés pour pallier au manque de ressources financières du MJS.

Les charges sont maîtrisées.

7. Rapport du Commissaire aux comptes (Aymeric JANET)

8. Rapport des vérificateurs aux comptes

René LAURÉAT, excuse Jean-Claude CLAVAL, absent Remerciements de la part des représentants pour le travail effectué.

Michel CHARIAU et Christophe DODIN se présentent comme vérificateurs aux comptes

- Vote 2 : rapport de gestion 2012

145 pour/145 >> **adopté**

- Vote 3 : affectation de l'excédent 2012

139 pour - 5 abstentions/145 >> **adopté**

- Vote 4 : élection des vérificateurs aux comptes

Christophe DODIN : 127 pour/145 >> **élu**
Michel CHARIAU : 131 pour/145 >> **élu**

- Vote 5 : budget Prévisionnel 2014

117 pour - 14 rejets - 14 abstentions/145 >> **adopté**

- Vote 6 : augmentation du taux de base 2015 : 5,97 €

115 pour - 30 rejets/145 >> **adopté**

Modifications du règlement financier

- Vote 7 : article 4.1

142 Pour - 3 blancs/145 >> **adopté**

- Vote 8 : 1. Les autorisations

137 pour - 8 blancs/145 >> **adopté**

- Vote 9 : 2. Les paiements

137 pour - 1 rejet - 7 blancs/145 >> **adopté**

- Vote 10 : annexe 1 : augmentation (à effet immédiat)
  - du forfait km : 0,32 €
  - forfait nuitée/petit-déjeuner : Paris-Ile-de-France – 70,00 € / Province – 60,00 €

139 pour - 6 blancs/145 >> **adopté**

9. Rapport d'activités (Michel CHARIAU)

Le secrétaire général passe en revue les différentes actions mais laissera le soin à chaque président de commission ou de sous-commission d'exposer leurs travaux.

De nombreux e-mails et appels téléphoniques n'ont pas lieu de parvenir au secrétariat fédéral - Le secrétariat fédéral est engorgé ! De nombreuses réponses peuvent être apportées par les organes déconcentrées.

Présentation de l'activité de chaque commission

Voir dans le document «Rapport d'activité», le rapport d'activité complet et détaillé de chaque commission.

Commission partenariat (Mathieu GAGNOT)

Mathieu GAGNOT (absent excusé), présentation par Hélène EDIAR

Questions

Peut-on utiliser le logo fédéral au niveau des régions ?
Oui, il faut faire la demande auprès de la FFCO. La commission est pour l'utilisation de la déclinaison de la chartre graphique fédérale pour les régions. Le terme « sport pour tous » pour le film qui présente le haut niveau n'est pas adéquat.

Commission équipements sportifs (Jean-Paul BAUDOIN)

Question

Qu'en est-il des CQP ?
Le dossier avance.

Commission pratiques sportives

Classement national (Thierry VERMEERSCH)

Le classement national s'améliore de jour en jour. Le système de calcul est fiable mais il peut y avoir des bugs. Le classement annuel est fiable mais des personnes ne pensent qu'à détourner le système.

Course d'orientation en raid (Michel EDIAR)

Le travail n'a pu être fait correctement suite au changement de mon poste (trésorier) mais un projet d'étude sur le développement des raids a été engagé.

Relation avec la nouvelle Fédération des raids multisports - oui - La DTN prend la parole pour dire que le groupement n'a pas encore d'agrément.

Certificat médical il n'y a pas de réciprocité (un certificat pour un sport)

Question

Lors d'une organisation de ce groupement s'il y a une course d'orientation, ce groupement doit-il se référer à la règlementation fédérale ?
Non

Attention à l'utilisation du logo fédéral sur des flyers ou autres documents par des organismes n'appartenant pas à la Fédération.

- Vote 11 : rapport d'activités

105 pour - 25 rejets - 15 abstentions/145 >> **adopté**

10. Modifications du règlement intérieur

Modifications présentées par Jean-Paul TERS.

- Vote 12 : article 20.2

29 pour - 99 rejets - 17 blancs/145 >> **non adopté**

- Vote 13 : article 22

69 pour - 67 rejets - 4 abstentions - 5 blancs/145 >> **adopté**

- Vote 14 : articles 38.1 et 38.2

44 pour - 92 rejets - 9 abstentions/145 >> **non adopté**

11. Rapport de la DTN

Question

Choix de l'implantation du pôle
Réponse et explication donnée par la DTN

12. Questions des ligues

Ligue Alsace

Concernant le tableau des droits d'inscription des compétitions à étapes
Cadrage des tarifs par la FFCO

Ligue Midi-Pyrénées

Mise à jour des documents fédéraux - Identifiés les documents nouvellement modifiés.

Ligue Languedoc-Roussillon

Création de nouvelles catégories d'âge au-delà de 70 ans.

Utilisation des cartes : rappeler le fait que les cartes n'appartiennent pas aux coureurs mais à la ligue, CD ou autres. Trop d'individus « retournent » sur le terrain sans en aviser les structures

DIMANCHE 24 MARS 2013 - 8H30
REPRISE DE LA 49ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

13. Élection du nouveau Comité Directeur

- Vote 15 : 1er tour

Représentation : 142 voix sur 167 possibles
(départ d'un représentant de la Ligue de Bretagne)

Valérie Berger-CAPBERN : 142 >> **élue**
Jean-Paul BAUDOIN : 140 >> **élu**
Chantal BURBAUD : 137 >> **élue**
Madeleine DIEUDONNE : 85 >> **élue**
Roland DIEUDONNE : 67 >> **non élu**
Hélène EDIAR : 121 >> **élue**
Michel EDIAR : 125 >> **élu**
Dominique ETIENNE : 141 >> **élu**
Vincent FREY : 137 >> **élu**
Mathieu GAGNOT : 126 >> **élu**
Laurent LAINE : 107 >> **élu**
Pascal LARMINACH : 71 >> **non élu**
Rose-Marie LAZAROWICZ : 49 >> **non élue**
Mathieu LEMERCIER : 142 >> **élu**
Ludovic MAILLARD : 115 >> **élu**
Etienne MOREY : 142 >> **élu**
Bernard MORTELLIER : 119 >> **élu**
Ulrich PECHSTEIN : 142 >> **élu**
Joël POULAIN : 142 >> **élu**
Sandrine TAISSON : 142 >> **élue**
Thierry VERMEERSCH : 113 >> **élu**

- Vote 16 : 2ème tour

Représentation : 137 voix sur 167 possibles (départ d'un représentant de la Ligue d'Aquitaine).

Roland DIEUDONNE : 16 >> **non élu**
Pascal LARMINACH : 41 >> **non élu**
Rose-Marie LAZAROWICZ : 24 >> **non élue**

Représentation : 135 voix sur 167 possibles (départ du représentant de la Ligue d'Auvergne).

Le nouveau comité directeur élu se retire pour choisir un Président. Michel EDIAR est présenté aux représentants de l'assemblée générale.

- Vote 17 :

120 pour - 15 abstentions/135

Michel EDIAR est élu président de la FFCO.

Le comité directeur se retire à nouveau et élit le bureau :

- Secrétaire général : Bernard MORTELLIER
- Secrétaire général-adjointe : Madeleine DIEUDONNÉ
- Trésorier : Mathieu LEMERCIER
- Trésorière-adjointe : Sandrine TAISSON

Par ailleurs, le comité directeur nomme des membres d'honneur :

- Marie-France CHARLES, Présidente d'honneur
- Jean-Paul TERS, Président d'honneur
- Michel CHARIAU, Secrétaire général d'honneur
- Alain MATTON, membre d'honneur

Avant de clôturer cette assemblée générale, Jean-Paul TERS qui termine son mandat prend la parole avec l'aval du nouveau Président.

DISCOURS DE JEAN-PAUL TERS

Chers amis,

Tout d'abord je voudrais féliciter tous les nouveaux élus ou réélus, parmi lesquels les Présidents de club, de comité départemental et de ligue, et par avance les membres du futur comité directeur fédéral.

Je les félicite, mais surtout je les remercie d'accepter de prendre en charge une fonction qui demande un investissement personnel important, dans une période où le bénévolat n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Voila plus de quatre ans et demi, je prenais la présidence de notre Fédération. Je dois le dire, je n'étais pas préparé à cette fonction. Ce n'est pas la présidence de la Ligue Poitou-Charentes qui m'y avait préparé.

Autant dire tout de suite que j'ai pataugé pendant un an. Merci de ne pas m'en avoir tenu rigueur. Heureusement que j'ai été soutenu durant mon mandat par une équipe forte que je remercie aujourd'hui, Marie-France Charles, Gérard Lecourt, Michel Chariau et notre trésorier Michel Ediar.

Merci aussi à tous les membres du Comité directeur depuis le début de l'olympiade, trop nombreux pour être cités, mais que vous connaissez bien, pour la qualité de leur engagement et du travail effectué.

Merci enfin aux directeurs techniques nationaux qui se sont succédés durant cette période, Michel DÉVRIEUX, Gilles NÉDÉLEC et Marie-Violaine PALCAU, et leurs adjoints, pour leur dévouement pour la course d'orientation en général et la fédération en particulier.

J'en ai presque terminé. Car je n'oublie pas nos trois collaborateurs, particulièrement compétents, sans lesquels notre association ne pourrait fonctionner, Guillaume RENARD, Valérie SCHVARTZ et Nathalie MATTON.
Je cite Nathalie en dernier car je lui suis particulièrement reconnaissant pour la qualité de son dévouement et sa disponibilité pour notre Fédération.

Le sport moderne et l'olympisme ont pris naissance à la fin du XIXème, mettant en avant les valeurs du mérite, de l'effort gratuit, de l'honnêteté, du patriotisme, face à un monde qui basculait dans l'industrialisation et la mondialisation du commerce.
Les champions étaient les derniers chevaliers blancs.

Mais en moins d'un siècle, certains sports sont devenus des spectacles à fric et le patriotisme a fait place selon les cas, aux marques commerciales, au sectarisme religieux, aux dictats des médias, aux mafias en tout genre, etc.

Les cyclistes se dopent, les footballeurs méprisent la Marseillaise et corrompent leurs adversaires, les tennismen vivent en Suisse et les coureurs automobiles à Monaco pour ne pas payer d'impôts, les handballeurs jouent au loto et truquent les matchs, les terrains de rugby sont transformés en ring, gros fournisseurs des cliniques chirurgicales. Quant aux arbitres de nombreuses disciplines, ils sont copieusement injuriés tous les week-ends.

Heureusement notre sport n'est pas touché par cette peste. Faisons en sorte de l'en préserver.

Aussi je formule le vœu que nous tous, ensemble, nous continuions à soutenir sans réserve nos champions, qui le méritent bien et qui donnent, eux, à nos enfants une belle image du sport en général et de la course d'orientation en particulier.

Bonne olympiade à la nouvelle équipe.
Je vous remercie.

JPT - 23 mars 2013

CLÔTURE DE LA 49ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président remercie les participants et clôture l'assemblée générale à 12h00.

Le Président, Michel EDIAR
Le Secrétaire Général, Bernard MORTELLIER

RAPPORT moral du Président

Michel EDIAR
Président de la FFCO

MESDAMES ET MESSIEURS, CHERS ORIENTEURS

Nous voici réunis pour la 50ème assemblée générale de la Fédération Française de Course d'Orientation, l'occasion pour nous de vous donner un nouveau visage à ce moment privilégié de la vie fédérale.

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour votre participation à cette assemblée générale, montrant ainsi votre intérêt et votre implication dans le développement de notre activité.

Je salue également la présence de nos membres d'honneurs, invités et intervenants extérieurs :

- Jean-Paul TERS, Président d'honneur,
- Edmond SZECHENYI, Président d'honneur,
- Michel CHARIAU, Secrétaire Général d'honneur,
- David GEOFFROY, expert-comptable du cabinet Sopreca,
- et Aymeric JANET, commissaire aux comptes du cabinet Auréalys.

Il y a un an maintenant vous avez élu une nouvelle équipe pour l'olympiade 2013-2016. Malgré la présence d'un noyau d'élus fédéraux sortants, il a fallu intégrer les nouveaux élus afin qu'ils découvrent le périmètre de leurs prérogatives et qu'ils se familiarisent avec les procédures internes à notre Fédération. Aujourd'hui nous sommes en marche et prêts à embrayer sur le cœur du projet fédéral de l'olympiade.

Je tiens à remercier l'équipe pour tout le travail déjà accompli et notamment notre Secrétaire Général qui s'est investi de manière considérable depuis douze mois. Il nous apporte au quotidien sa bonne humeur, sa grande expérience de la vie fédérale, ainsi que son attachement à la défense des intérêts de notre Fédération.

Au cœur de l'action fédérale, je tiens également à remercier les membres de la Direction Technique Nationale et notamment notre DTN, Marie-Violaine PALCAU, pour son engagement à nos côtés. Il est à noter que Marie-Violaine fait partie des sept femmes directrices techniques nationales actuellement en poste et qu'à ce titre, avec ses six autres collègues féminines, elle a été invitée à un déjeuner de travail avec Mme Valérie FOURNEYRON, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, dans le courant du dernier trimestre de l'année 2013. Ce déjeuner aura été l'occasion de valoriser notre activité auprès de la Ministre.

VALORISATION DE NOTRE ACTIVITÉ

D'autres occasions ont également été exploitées pour faire la promotion de notre activité et de notre projet fédéral au sein des instances ministérielles :

- un rendez-vous le 21 mai avec le Conseiller Sport du cabinet du Premier Ministre, M. Hakim KHELLAF,
- suivi d'un rendez-vous le 15 juillet avec le Conseiller Sport du cabinet de la Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, Mme Véronique ELOI-ROUX.

Pour clore cette parenthèse nationale, je voulais également citer le rendez-vous obtenu le 2 juillet auprès de M. Denis MASSEGLIA, Président du Comité National Olympique et Sportif Français.

La rencontre avec le Conseiller Sport du cabinet du Premier Ministre, M. Hakim KHELLAF, aura permis d'ouvrir une porte auprès de l'ONF en vue d'un accord sur une convention nationale. Les travaux sont en cours et nous espérons une signature pour cette année. J'en profite pour remercier M. Hakim KHEL LAF pour son intervention dans ce dossier.

À PROPOS DES RAIDS MULTISPORTS D'ORIENTATION

La finalisation du projet fédéral 2014-2017, faite lors du séminaire du comité directeur des 1er et 2 juin, aura créé une tension avec le Groupement National des Raids Multisports de Nature qui s'est, peu de temps auparavant, transformé en Fédération des Raids Multisports de Nature (FRMN).

En effet, suite aux orientations de l'IOF, qui envisage de modifier ses statuts pour intégrer « l'Adventure Racing » ou Raid Multisports d'Orientation en tant que quatrième spécialité statutaire, la FFCO a décidé de retravailler sur cette spécialité qui est décrite, depuis une dizaine d'année, par l'article 1.1 de ses statuts.

L'objectif de la FFCO n'est pas de freiner le développement de cette toute nouvelle Fédération mais de valoriser ses clubs organisateurs de raids multisports en faisant la promotion d'épreuves d'orientation de grande qualité et de mettre en place un système de classement national, tout comme nous en avons déjà pour la course d'orientation à pied, à VTT et à ski.

Suite à la réunion de conciliation avec la FRMN qui s'est tenue sous l'égide du Ministère des Sports, il a été convenu de préparer une convention entre les deux Fédérations afin de clarifier les problématiques d'assurance, de redevances fédérales et d'accès aux équipements sportifs. La volonté de la FFCO, dans le cadre de ses missions de service public, est de travailler en partenariat avec la FRMN pour la mise en place, telle que demandée par le Directeur des Sports, de la confédération des raids multisports de nature, organe interfédéral qui aura pour mission de gérer le raid multisports. Il est également à noter que la FRMN n'a pas obtenu l'agrément du Ministère.

À LA RENCONTRE DES BÉNÉVOLES

Notre Secrétaire Général, accompagnés de notre Directeur Technique National et moi-même, sommes allés à votre rencontre à l'automne dernier à l'occasion des conseils de zone, qui avaient pour but de vous présenter le projet fédéral 2014-2017. Ce fut l'occasion d'échanger avec vous de ce projet, de répondre à vos questions et de faire remonter vos remarques. Ces réunions ont été très enrichissantes et nous ont permis de rencontrer des bénévoles passionnés et très impliqués dans le développement de notre activité au niveau local. Suite à la rencontre de ces forces vives, je suis persuadé que notre Fédération a un potentiel important et que tous ensemble nous pourrons atteindre nos objectifs ambitieux de développement.

LE SIÈGE DE LA FFCO

J'en viens au siège de la FFCO. Je tenais à vous informer de l'état d'avancement des travaux qui ont été présentés lors de la dernière assemblée générale. À ce jour ils sont presque terminés et nous disposerons bientôt d'une grande salle de réunion qui permettra d'accueillir la conférence des Présidents de ligue et chaque réunion du comité directeur, sans oublier celles des commissions et des stages, évitant ainsi de louer des salles à l'extérieur ce qui est fort onéreux en Ile-de-France.

LA POLITIQUE FÉDÉRALE

Venons-en maintenant aux axes stratégiques de l'olympiade. Certains seront développés dans les rapports d'activité du Secrétaire Général et du Directeur Technique National. Je me contenterai donc d'en effleurer quelques-uns.

Notre nombre de licenciés évolue favorablement. Nous étions 7 935 fin 2012, pour atteindre les 8 212 licenciés fin 2013 et enregistrer une progression de 3,5 % avec 277 nouveaux licenciés. Certes, nous sommes encore loin de notre objectif « 10 000 licenciés » mais la progression est régulière et nous allons désormais nous concentrer pour accentuer celle-ci avec la promotion des circuits de couleurs et le lancement de la licence sport-santé dont nous parlerons lors de cette assemblée générale.

Concernant la politique de développement par les jeunes, nous avons le plaisir d'avoir renouvelé la convention nationale avec l'UNSS courant octobre pour une durée de quatre années. Nous sommes aussi en phase de finalisation d'une convention nationale avec l'USEP et l'UGSEL.

La vitrine de notre Fédération est matérialisée par sa politique du haut niveau. Le travail de grande qualité de notre encadrement technique aura permis une nouvelle fois à nos sportifs de haut niveau de gagner des médailles sur plusieurs compétitions internationales. 2013, nous aura apporté une nouvelle fois des frissons avec le 11ème titre mondial de Thierry GUEORGIOU sur la longue distance en Finlande. Thierry passant très près du doublé, pour dix secondes, avec la moyenne distance, où il obtiendra une nouvelle médaille d'argent.

Derrière Thierry, nous devons souligner les bons résultats des juniors, avec la troisième place de la France au classement général de la JEC qui s'est déroulée au Bessat à l'automne. Les juniors hommes y étaient emmenés par un Nicolas RIO en grande forme et qui a été un des artisans de la victoire en relais, le lendemain de sa victoire sur la longue distance.

Nos juniors à VTT ne sont pas en reste avec leur médaille d'or aux Championnats du Monde en Relais et le fabuleux quadruplé de Cédric BEILL qui remporte quatre titres de champion du monde en une semaine, sur le sprint, sur la moyenne distance, sur le relais et pour finir sur la longue distance. Je tiens une nouvelle fois à féliciter tous nos champions et compte sur eux afin de nous apporter de nouvelles émotions cette année.

POUR CONCLURE

Après ces quelques éléments sur les axes stratégiques de l'olympiade, qui sont abordés plus en détails dans la suite de ce dossier, je tiens à remercier notre Trésorier fédéral, Mathieu LEMERCIER, qui a fait un travail remarquable pour sa première année à la tête de nos finances.

Enfin, je terminerai en félicitant deux de nos licenciés, promus médaillés d'argent de la Jeunesse et des Sports, Stéphane RUFFIO et Dominique BRET, auxquels nous remettrons au cours de cette assemblée générale leur insigne dûment mérité.

RAPPORT d'activités 2013 du Secrétaire Général et des commissions

Bernard MORTELLIER
Secrétaire Général de la FFCO

INTRODUCTION

Pour cette 50ème assemblée générale, la FFCO innove puisque nous réaliserons nos travaux en 8 heures. Ceci est une vraie révolution pour ceux qui ont connus les assemblées générales qui duraient une éternité.

Cette journée qui nous réunit n'est pas qu'une expérience. Nous désirons en effet pérenniser ce format de l'assemblée générale sur une journée.

Comme l'a souligné le Président dans son rapport, la FFCO a eu l'opportunité de vous rencontrer en 2013 :

- lors des réunions des conseils de zone,
- lors des réunions des Présidents de ligues,
- et bien entendu, par le biais de chaque compétitions sur lesquels nous nous sommes rendu.

Grâce à toutes ces réunions, nous pensons que les diverses questions de chacun ont eu leurs réponses. Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres encore, nous estimons qu'il est important de réduire la durée de notre assemblée générale.

Toutes ces rencontres ont été fructueuses et ont démontré que même si elles ont un coût, en particulier au niveau des déplacements, elles permettent de discuter de vive voix et d'échanger, quelquefois de manière assez vive, à travers de vrais contacts humains. Les bénévoles que nous sommes ont besoin de ces contacts que n'apportent pas les multiples échanges via Internet.

En outre, les responsables de commissions ont établi leurs rapports qui sont insérés dans ce dossier. Lors de cette assemblée générale, ces responsables n'interviendront que s'il y a des questions touchant leur domaine.

Mon rapport fait l'état de synthèse de toutes les commissions, accompagné de mes impressions personnelles.

La principale difficulté durant cette 1ère année d'olympiade a été d'apprendre à travailler ensemble et de faire suivre certaines directives.

Le comité directeur s'est réuni quatre fois durant l'année et le bureau au moins une fois par mois (hors période estivale).
En outre, tous les quinze jours, Marie-Violaine PALCAU, notre directrice technique nationale, Michel EDIAR, notre Président et moi-même nous rencontrons et soulevons les problèmes rencontrés pour trouver une solution. Un point important à souligner et à mes yeux et qui est très important : Marie-Violaine, Michel et moi-même sommes en adéquation totale. Il s'agit d'une variable indéniable si nous voulons faire de la FFCO une Fédération forte et respectée.

LA FFCO

Le changement de nom de la FFCO a été à l'étude en 2013. Après concertation lors des réunions de conseils de zone et des Présidents de ligue, en fonction des divers retours que nous avons reçu, nous avons décidé de laisser en place le terme Fédération Française de Course d'Orientation.

Comme je l'ai souligné auprès de certains, notre sigle est maintenant connu et reconnu par de nombreuses personnes et milieux politique.

Grâce à nos résultats internationaux, la reconnaissance de ce logo, de ce sigle, dépasse les frontières.

Comme l'a si bien dit un Président de ligue, notre premier vecteur de communication est le plus finlandais des français : Thierry GUEORGIOU.
Mais il n'est pas le seul car derrière lui maintes orienteurs français n'ont pas à pâlir de leur résultats que ce soit en CO pédestre ou en CO à VTT.

LES PRATIQUES SPORTIVES

La commission pratiques sportives a été sollicitée de nombreuse fois pour des dérogations, des questions de règlements, et j'en passe.
Il est a noté que tout n'est pas dérogation. Nous demandons aux responsables des structures déconcentrées de ne pas faire des dérogations pour telle ou telle personne quand la réponse se trouve dans le règlement. Quand la décision est prise, il n'y a pas lieu de polémiquer durant plusieurs semaines ! Dorénavant toute dérogation est sujette à un vote de cinq personnes et la réponse sera transmise par le Secrétaire Général.

Toujours concernant les pratiques sportives, une concertation a été faite durant cette année. Il est apparu qu'une réforme pourrait voir le jour. Durant 2014 une perspective de calendrier vous sera proposée pour (à mon avis) débuter en 2017 !

LE CALENDRIER

La réalisation du calendrier n'est pas une mince affaire. Le responsable de cette commission attend les dossiers de candidature pour étoffer celui-ci.

Nous tous, devons faire des efforts pour respecter les dates de dépôts, même pour les dossiers de CO à ski. Pour ces derniers l'état d'enneigement confirmera la date de l'épreuve mais je tiens à ce que le dossier arrive à la FFCO pour le 1er juin.

Nous demandons un gros effort de ce côté.

Il est important que certaines personnes prennent conscience qu'il y aura, dans un avenir proche, des chevauchements de dates, notamment des compétitions de CO à vtt en même temps qu'un raid… Au sein du comité directeur, il faudra qu'une décision soit prise pour ne pas mettre deux courses majeures en même temps – mais lesquelles ! (actuellement aucune course de niveau national n'ont lieu en même temps).

Notre calendrier 2013 a plutôt été bien achalandé avec la JEC au Bessat et les courses classiques du calendrier national. Nous n'avons pas à rougir de nos performances dans l'art d'organiser des compétitions de haut vol. Bravo et merci à tous ces organisateurs qui oeuvrent pour notre sport.

Il y a encore de nombreuses compétitions qui ne sont pas au classement national – ce n'est pas une obligation – mais enfin ! En outre, j'ai découvert que des organisateurs aux CN ne savaient pas que les inscriptions en ligne pouvaient être utilisées. J'en toucherai deux mots à Ulrich, notre responsable du classement pour refaire un petit rappel.

Pour conclure sur ce sujet, les responsables des structures ont besoin du calendrier national pédestre et VTT (un peu moins du ski) pour réaliser leur calendrier régional.

LA CO À VTT

Comme pour le podium olympique au ski cross (trois français sur les trois marches du podium), Cédric BEILL a fait fort avec ses quatre titres de champions du monde de CO à VTT. Nous ne pouvons que le féliciter !

Les vététistes français ont des résultats remarquables. Pour qu'ils puissent s'entraîner il faut des courses inscrites au calendrier. Comment voulez-vous qu'ils progressent autrement ! 2013 a vu son 1er Championnat de France des clubs de CO à VTT (il y avait trois jours en un long week-end) avec 350 participants !

LA CO À SKI

Nous connaissons les difficultés rencontrés pour l'organisation de CO à ski (enneigement, délai très court pour l'organisation, etc.).

Avec deux week-ends en 2013 pouvons-nous dire que c'est vraiment un championnat. Il faudrait travailler avec les stations en fin de saison pour que notre calendrier soit plus achalandé.

LES RAIDS ORIENTATION

Les épreuves de raid orientation font leur petit bout de chemin. L'année 2013 a été identique à celle de 2012. Je puis vous annoncer qu'après une réunion de cette sous-commission il va y avoir un changement dans les années à venir, tout cela bien entendu pour le bien des épreuves de raids.

LES RAIDS MULTISPORTS D'ORIENTATION

Bien que cela déplaise à certains, le raid multisports d'orientation a existé en France avec son règlement et ces compétitions. Ce n'est pas une renaissance. Nos structures ont toujours continué à organiser des raids multisports même si on en parlait moins.

Cela sera une année pour la faisabilité d'un classement national, de la création d'un critérium ou d'un challenge, tout cela n'est que prospective.

Je demande officiellement à Ludovic MAILLARD, le pilote de cette sous-commission d'œuvrer dans ce sens durant les trois prochaines années. La FFCO doit montrer son savoir-faire, ses compétences et son dynamisme dans ce projet, et bien entendu dans les autres aussi.

L'ARBITRAGE

Pour les compétitions, sachez qu'il existe des experts. Je vous rappelle que ce sont des bénévoles comme vous et moi.

Ils prennent des décisions en fonction des règlements mis à leur disposition ! Sans faire de prosélytisme, ces personnes sont compétentes et performantes !

LA FORMATION

Si nous voulons que les athlètes soient sur les plus hautes marches des podiums, notre Fédération a besoin de personnes formées. Des cycles de formation ont lieu tout au long de l'année de niveau régional au fédéral que cela soit du traceur à l'entraîneur en passant par les arbitres, les moniteurs… que cela soit en CO pédestre, en CO à VTT ou en CO à ski.

Sans trop vous dévoiler quoi que ce soit, une réunion importante (pour certains) verra le jour dans les prochaines semaines.

Cette réunion aura pour but de caler et de régler la problématique de la spécificité VTT/ski. Je n'en dirai pas plus, mais après cette réunion j'espère que cette histoire de formation spécifique sera terminée.

Nous avons des compétiteurs performants, du personnel bénévole formé et des cartes de qualité. Il ne reste plus qu'à réaliser le calendrier des compétitions.

LES JEUNES

Beaucoup d'efforts ont été réalisés par l'équipe de la commission jeunes : le passage des balises a été acté dans la plupart des régions et O'camp est une réussite. Les chiffres dans le document de cette commission sont explicites. La déclaration des écoles d'orientation est stable.

Il a fallu qu'une décision soit prise en urgence concernant le Challenge Nationale des Écoles. Nous remercions la ligue Rhône-Alpes pour avoir permis ce challenge en même temps que la JEC.

Avec cette expérience et au vu des propos tenus par une majorité des Présidents de ligues il a été décidé que le challenge serait inséré dans le calendrier national mais qu'il se déroulerait en zone soit quatre challenges. Moins de déplacement, moins de frais.

Bien que cela ne soit pas dans les actions 2013 – je demande une candidature pour la zone Sud-Est pour l'organisation de ce challenge.

LE HAUT NIVEAU

Je tiens à féliciter les sportifs de haut niveau pour leur performances, mais également (et nous devons pas les oublier) l'ensemble des entraîneurs, des dirigeants et des bénévoles qui font abstraction de leur temps pour permettre à la France d'arriver dans le peloton de tête des nations.

Je tiens également à préciser qu'il nous faut associer ces remerciements aux conjoint(e)s et aux enfants qui « serrent les dents » parce que papa, maman sont absents pour le bénévolat. Ce sont souvent ces oubliés que l'on ne remercie jamais assez !

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les équipements sportifs sont nécessaires pour s'entraîner. Le responsable de cette commission sera désigné après cette assemblée générale et continuera le travail commencé par Jean-Paul BAUDOIN.

Durant cette année il y a eu plusieurs innovations :
- déclaration de la carte sur le site,
- possibilité de la déclarer à la BNF,
- refonte du droit de cession.

Un effort a été fait après la réunion en conseils de zone par tous les clubs pour déclarer les cartes. Ces cartes sont notre patrimoine, notre stade, et je peux vous dire que la FFCO fait le nécessaire auprès des instances du Ministère pour que notre carte soit reconnue comme un équipement sportif – travail de longue haleine !

LA COMMUNICATION

La FFCO a acquis un stand fédéral aux couleurs de la fédération et en 2014 il y aura une arche. Encore faut-il que toutes les compétitions fédérales nationales arborent les banderoles de la FFCO !

Concernant la communication, vous avez constaté que Guillaume RENARD, n'est pas présent à cette assemblée générale. Il a quitté ses fonctions au 31 décembre 2013 pour travailler sous d'autres cieux.

Ici, devant vous, en mon nom et peut-être du vôtre, nous le remercions pour le travail qu'il a fourni au sein de la FFCO. Quand il est arrivé dans notre sport, il ni connaissait absolument rien – il a appris, a maîtrisé et surtout connaissait l'ensemble de nos athlètes des différents groupes. Merci à toi Guillaume !

CONCLUSION

J'ai sûrement oublié de nombreuses rubriques, ou pas été assez précis sur tel ou tel point. Nous attendons vos questions et nous vous mettrons en relation avec la personne l'a plus adéquate pour y répondre.

Pour terminer, je remercie l'ensemble des bénévoles de la FFCO, des cadres techniques, du personnel salarié Nathalie, Valérie et Guillaume pour le travail fourni pour le développement de l'activité reine des sports nature : la course d'orientation.

Pour finir, je dirais que ce n'est pas facile d'être Secrétaire Général. Il faut avoir une main de fer dans un gant de velours ! La diplomatie, la patience, la connaissance des règlements et j'en passe doivent être les atouts majeurs d'un Secrétaire Général.

COMMISSION
pratiques sportives

Thierry VERMEERSCH
Responsable de la commission

Yannick BEAUVIR

Simon LEROY (CTS)

-SOUS-COMMISSION

calendrier

Dominique ÉTIENNE
Responsable de la sous-commission

Bernard MORTELLIER

Thierry VERMEERSCH

L'ESSENTIEL 2013 du calendrier

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS

- Les dossiers de candidature des manifestations nationales pédestres doivent parvenir au secrétariat fédéral au plus tard le 1er juin de l'année N-2.
- Le challenge national des écoles est désormais décentralisé. Maintenant, les quatre zones organisent chacune cette compétition du mois de mars au mois d'octobre.
- Le calendrier régional comprend également les manifestations de zone.

ÉLABORATION DU CALENDRIER DU GROUPE NATIONAL

Aucune difficulté n'a été rencontrée pour l'inscription des compétitions pédestres et raid orientation au calendrier national. En revanche, la réception tardive des candidatures de CO à VTT nous a contraints à supprimer trois des quatre nationales initialement prévues.

L'inscription des championnats France de CO à ski s'est faite de manière in extremis.

De plus, en cas de candidatures multiples dans une même zone, le conseil de zone se doit d'étudier les différents dossiers reçus et n'en remonter qu'un seul à la Fédération.

PROJET 2014

Revoir les conditions de dépôt des candidatures de CO à ski en demandant notamment aux organisateurs de s'engager sans forcément fixer de dates précises.

-SOUS-COMMISSION classement

Ulrich PECHSTEIN
Responsable de la sous-commission

Alain COURNUT

Fabien GRUSELLE

Mathieu KERN-GILLARD

Loïc LONCHAMPT

Thierry PORRET

Antoine STEPHANY

L'ESSENTIEL 2013 du classement

FAITS MARQUANTS

Depuis mars 2013, près de 180 demandes ont été traitées : explications sur le mode de calcul, problèmes d'enregistrement de course, suggestions d'amélioration, etc.

Les témoignages recueillis auprès des compétiteurs, organisateurs et arbitres sont précieux pour la commission classement compte tenu de la grande quantité de courses inscrites au classement national et de la variété des facteurs pouvant influencer les différents classements.

Toutes observations peuvent être transmises à la commission à l'adresse suivante :
classement@ffcorientation.fr

La commission classement souhaite toutefois rappeler qu'elle n'est pas compétente en termes d'arbitrage et n'est donc pas habilitée à opérer des modifications sur les résultats sans accord de l'arbitre ou de la commission arbitrage. En conséquence, la commission peut porter assistance aux arbitres pour la mise en ligne des résultats mais n'est pas missionnée pour enregistrer elle-même les résultats. De même, la commission peut apporter conseil aux arbitres en cas de réclamation mais le dépôt de réclamation doit respecter la procédure chapitre XVII du règlement des compétitions.

2013 EN CHIFFRES

Évolution du nombre de courses inscrites au classement national

	2012	2013	2014
	197	198 (+ 0,5 %)	259 (+ 30 %)
	34	33 (- 3 %)	43 (+ 30 %)
	4	4 (+ 0 %)	4 (+ 0 %)
TOTAL	235	235	306

Évolution du nombre de coureurs classés

	2012	2013
	4 300	4 308 (+ 0,2 %)
	713	739 (- 3,6 %)
	276	321 (+ 16 %)
TOTAL	5 289	5 368

CLASSEMENT NATIONAL

La relative stabilité du nombre de courses enregistrées au classement national en 2013 par rapport à 2012 ne permet pas de tirer de conclusion sur le nombre de coureurs classés, si ce n'est que la proportion de coureurs classés n'augmente pas aussi vite que le nombre de licenciés (7 935 en 2012 contre 8 212 en 2013, soit une progression de 3,5 % du nombre de licenciés contre une progression de 1,5 % du nombre de licenciés classés). Ceci dit, si les organisations de 2014 se maintiennent, nous pouvons espérer une belle croissance des coureurs classés, notamment en course d'orientation à VTT.

Une nouvelle formule de calcul du classement national a été appliquée en 2013, période durant laquelle les points forts et les axes d'amélioration ont pu être observés. D'une manière générale, la fiabilité des classements a été améliorée par l'ajout de règles visant à limiter l'intégration d'anomalies ou de faits de course, ainsi qu'en introduisant la notion d'échantillon de référence, basant le calcul sur une majorité de coureurs réputés plus fiables sur chaque circuit.

Le phénomène d'inflation des scores observés jusqu'en 2012 semble avoir été endigué. La commission classement reste cependant vigilante sur la question car le changement entre 2012 et 2013 était important. La tendance doit être confirmée sur le long terme.

En 2013, de nombreux circuits de course d'orientation à VTT n'ont pas attribué de points aux coureurs, faute de coureurs déjà classés. Cet état de fait allant à l'encontre de notre volonté de développement de cette activité et de l'activité course d'orientation à ski, un nouveau système d'amorce des scores sera appliqué sur la saison 2014 afin d'enrayer ce cercle vicieux : pas de coureurs classés donc pas de classement national ni de coureurs classés.

Les résultats « Élite » des qualifications aux Championnats de France de Sprint et Championnats de France Moyenne Distances sont désormais inscrits au classement national. L'intégration des résultats « Jeunes » sera évaluée en 2014.

COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE ET COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Ces deux coupes doivent être réformées afin d'en améliorer l'attractivité. Cette évolution nécessite un travail de coordination avec l'ensemble des sous-commissions de la commission pratiques sportives.

Nous devons également veiller à accompagner les évolutions de nos disciplines (développement des Raids Multisports d'Orientation et refonte du calendrier fédéral entre autres).

Une mesure visant à valoriser plus équitablement la contribution des femmes par rapport à leurs homologues masculins à la Coupe de France des Clubs a d'ores-et-déjà été prise en 2013 pour une application dès la saison 2014. C'est pourquoi leurs scores à la Coupe de France des Clubs correspondent désormais à la somme de leurs meilleurs classements nationaux dans deux des trois disciplines (pédestre, VTT et ski), majorés de 20 %.

POINTS FORTS

La commission classement est composée de membres actifs dans toutes les spécialités, répartis sur l'ensemble des 4 zones et avec des pratiques allant de la pratique loisir à la pratique de haut niveau, offrant ainsi une large vision de l'activité.

Le degré de maturité de la formule de calcul du classement national est devenu suffisamment élevé pour que la commission puisse prendre du recul sur la question et travailler activement sur des développements avec des impacts directement visibles sur les licenciés et les organisateurs.

Le nombre croissant d'organisations inscrites au classement national est un gage de qualité et d'accessibilité aux classements pour les licenciés.

AXES D'AMÉLIORATION

Facilité la transparence de la formule du classement national

La formule est difficile à appréhender (en attestent les nombreuses demandes d'éclaircissement sur telle ou telle règle ou résultat). La demande des licenciés pour comprendre le mode de calcul des scores du classement national est forte et elle serait aussi profitable aux arbitres pour leur permettre d'évaluer la gravité d'un fait de course sur les résultats du classement national.

Malgré l'évolution favorable de la formule du classement national en 2013, les points suivants restent à améliorer :

- certains circuits avec peu de coureurs, notamment chez les jeunes, n'attribuent pas de points,
- la règle de non comptabilisation des coureurs réalisant un score inférieur de 1 200pts par rapport à leur CN-60J entraîne dans de rares cas une sous évaluation des scores des circuits.

Améliorer l'attractivité du site du classement national

Il est possible d'améliorer l'attractivité du site en exploitant les données existantes pour offrir aux licenciés une interface leur permettant de suivre l'évolution de leurs performances de manière attractive (historique sous forme de graphique, comparaison à d'autres coureurs, etc.) et en facilitant l'accès aux outils d'analyse de course.

Anticiper les changements relatifs au développement de la politique fédérale

Nous devons veiller à valoriser les balises et les circuits de couleur.

PROSPECTIVES

La commission classement accompagne les sous-commissions de la commission pratiques sportives dans leur développement et a pour mission de soutenir la politique fédérale en termes de développement technique. C'est ainsi que les actions suivantes ont été initiées et seront mises en place tout au long de l'olympiade. Toute suggestion est la bienvenue : classement@ffcorientation.fr

Développement du système d'inscriptions en ligne

La Fédération souhaite favoriser l'organisation régulière de manifestations sur 3 ou 5 jours et d'événements à portée nationale et internationale. En 2013, une enquête a été réalisée auprès de certains organisateurs. Les résultats de celle-ci sont en cours d'exploitation et devront permettre d'apporter les améliorations sollicitées par les organisateurs.

Par ailleurs, de nombreuses données sont disponibles via les différentes bases de données de la Fédération. Un travail d'évaluation de la structuration des données sera réalisé tout au long de l'olympiade pour développer des outils visant à réduire la charge administrative : dématérialisation de certaines données, rappels automatiques, rapports automatiques, etc.

Développement des Raids Multisports d'Orientation

Le développement de la pratique implique le développement d'un système de classement des coureurs. Un système de classement pilote sera testé en 2014 en vue de la création d'un classement spécifique officiel en 2015.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- 2015 : classement Raids Multisports d'Orientation (en concertation avec la sous-commission Raids Multisports Orientation)
- 2016 : refonte de la Coupe de France Individuelle et de la Coupe de France Pédestre (en concertation avec la commission pratiques sportives).

-SOUS-COMMISSION

CO pédestre

Thierry VERMEERSCH
Responsable de la sous-commission

L'ESSENTIEL 2013 de la CO pédestre

UN TRAVAIL AU QUOTIDIEN

La sous-commission course d'orientation pédestre a, une année de plus, veillé à ce que les listes de qualifiés pour les différents championnats de France soit diffusées suffisamment tôt pour faciliter le travail des bénévoles, des clubs et des organisateurs. Ceci s'est accompagné aussi de quelques lettres de rappel pour une diffusion plus rapide des résultats, le retard de certains entraînant le retard des autres. Cet été, deux ligues n'ont pas eu de qualifiés pour le Championnat de France Longue Distance du fait de n'avoir pas fourni à temps les résultats de leur Championnat de Ligue.

L'organisation des Championnats de Ligue qualificatifs (sprint, moyenne et longue distance) a posé peu de problèmes. Ces épreuves sont maintenant au rendez-vous des calendriers régionaux.

Le nombre de demandes de qualifications exceptionnelles a été plutôt faible (une vingtaine). Malheureusement, certains demandeurs de dernière minute sans pièce justificative ont pensé, à tord, qu'en multipliant les demandes par mails ils augmenteraient leurs chances, provoquant ainsi une perte de temps et d'énergie pour tous.

Les demandes de dérogation d'échelle sur les épreuves nationales sont, elles, récurrentes. La commission les a traités en bonne entente avec la DTN. Si parfois le terrain le justifie, elles proviennent bien souvent d'une cartographie d'origine commandée à une échelle non conforme avec le format du Championnat de France. Mais à quelques mois de l'épreuve il est souvent difficile de refuser.

PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES

La participation globale aux compétitions de groupe 1 évolue peu d'une année sur l'autre. Mais les disparités peuvent être importantes entre certaines compétitions : de 400 à plus de 1 000 participants pour une nationale.

Au fil des années, nous constatons que les licenciés sélectionnent de plus en plus les week-ends auxquels ils participent lorsqu'il s'agit de déplacement longue distance. Les lieux, les dates et le travail des organisateurs en amont pour les convaincre de la qualité de leur épreuve deviennent ainsi les trois points les plus déterminants. Le Championnat de France des Clubs est toujours l'épreuve phare en termes de participation : plus de 100 clubs pour 1 600 licenciés.

Nous observons également une multiplication des épreuves estivales déclarées comme des régionales, mais attirants de très nombreux Français et étrangers.

RÉFORME DU CALENDRIER

La commission a aussi beaucoup travaillé sur le projet de réforme du calendrier de CO pédestre national à partir de 2015 autour de deux axes :

- s'assurer qu'il y ait chaque été au moins une course par étape accueillant de nombreux étrangers,
- regrouper les championnats de France sur trois week-ends.

Les esquisses du projet ont été présentées lors des réunions de zone de l'automne 2013 et le principe a été voté lors du Comité Directeur de décembre. Le projet doit désormais être affiné pendant le premier semestre de l'année 2014.

-SOUS-COMMISSION CO à VTT

Dominique ETIENNE
Responsable de la sous-commission

Michel CHARRIAU

Michel DENAIX

Nelly DEVILLE

Michel DUBOC

Jean-Charles LALEVEE

Loïc LONCHAMPT

Alain POURRE

Christian PROST

Georges TRÉVISAN

L'ESSENTIEL 2013 de la CO à VTT

ACTIVITÉ 2013

La sous-commission CO à VTT s'est réunie deux fois en 2013 sur des sites de compétitions :

- le 10 mai à ÉPINAL,
- et le 15 septembre à ORLÉANS.

Les travaux 2013 de la sous-commission ont concerné essentiellement le développement de la spécialité via des demandes de modifications du règlement des compétitions.

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS 2014

- Le système de pointage n'est plus obligatoirement solidaire du VTT.
- Un circuit compétition pour la catégorie H/D 10 a été créé. Toutefois, si les participants sont accompagnés, ils doivent obligatoirement s'inscrire sur un circuit hors classement.
- Le tableau des circuits (temps de course et catégories) a été revu, notamment pour les plus jeunes et les meilleurs vétérans.
- La composition des équipes pour le Championnat de France des Clubs est désormais calquée sur celle du Championnat de France des Clubs de CO à ski.
- Le Trophée « Open », disputé en marge du Championnat de France des Clubs, est désormais baptisé « Cédric BEILL » et est règlementé.

POINTS FORTS

Grâce à la participation de plus de 300 orienteurs et grâce à l'excellente organisation du club « Esprit Raid », le premier CFC a été une réussite.

L'année 2013 a également été marquée par les nombreux titres remportés par l'Équipe de France de course d'orientation à VTT :

- un titre Mondial en Relais Juniors,
- deux titres Européens en Relais Cadets et Juniors,
- et le « grand chelem » des titres Mondiaux pour le junior Cédric BEILL.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN 2013

Des difficultés ont été rencontrées pour établir un calendrier 2014 complet, à cause notamment des retards dans la réception des dossiers de candidature, avec pour conséquence trois nationales absentes du calendrier 2014.

PROJETS 2014

- Mise en œuvre dès 2014 d'une formation continue spécifique au profit des traceurs et des contrôleurs des circuits désignés pour les compétitions du Groupe National.
- Participation aux travaux de la sous-commission classement.

-SOUS-COMMISSION CO à skî

Jean-François DECHAVANNE
Responsable de la commission

Bernard DAHY (CTS)

Patrick DESBREST

Dr Joël POULAIN

Aurore IVALDI

L'ESSENTIEL 2013 de la CO à ski

POINTS FORTS

L'année 2013 a été marquée par de nombreuses manifestations, toutes plus réussies les unes que les autres :

- Championnats de France Sprint et Longue Distance aux Rousses (39),
- Mass Start et Championnat de France des Clubs à Margériaz (73),
- Moyenne Distance et Relais à Font d'Urle (26) et Herbouilly (26).

L'organisation du Ski'O Tour (compétition internationale placée sous l'égide de l'IOF) à Prémanon (39) avec l'aide du Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne a elle aussi été une belle réussite.

AXE D'AMÉLIORATION

Une prise en charge financière de la Fédération sur certains postes de dépense permettrait d'aider au développement de la course d'orientation à ski.

PERSPECTIVE D'AVENIR

La concrétisation de nos espoirs d'organiser les WSOC en 2017.

-SOUS-COMMISSION raid orientation

Thierry VERMEERSCH
Responsable de la commission

Bernard DAHY (CTS)

-SOUS-COMMISSION

raid multisports d'orientation

Ludovic MAILLARD
Responsable de la sous-commission

Fabrice BAVEREL

Bernard DAHY (CTS)

Benjamin MIDENA

Hervé QUINQUENEL

Miguel TIRBOIS

Romuald VIALE

L'ESSENTIEL 2013 du raid multisports d'orientation

OBJECTIF GÉNÉRAL

Afin d'aider ses structures déconcentrées à se développer la Fédération souhaite renforcer son action au niveau des Raid Multisports d'Orientation.

ACTIVITÉS 2013

En septembre 2013, la sous-commission a été sollicitée par la Fédération afin d'aider les clubs dans leur développement sur les raids multisports d'orientation et d'ancrer la pratique dans les spécialités de la Fédération. Une équipe expérimentée a été montée pour faciliter l'accès de tous, organisateurs ou pratiquants, à la discipline. Cette initiative a inévitablement suscitée une intervention de la FRMN et des discussions ont été engagées avec ces derniers. Un projet de convention va être proposé pour cadrer la pratique de la discipline dans le respect des règlements des deux Fédérations et du code du sport.

Du coté opérationnel, la sous-commission a entrepris de contacter progressivement l'ensemble des organisateurs présents au calendrier fédéral pour échanger avec eux sur leur projet sportif et sur leurs axes de développement.

Un modèle de certificat médical a été réalisé par Bernard DAHY (CTS) et validé par Dr Catherine CHALOPIN (médecin fédéral).

La sous-commission a également travaillé sur une première version du cahier des charges des raids multisports d'orientation qui a été soumise aux organisateurs. En parallèle, un travail sur la base de classement national pour les épreuves au calendrier a été effectué et soumis à la commission classement.

En parallèle, la Fédération, par le biais de la sous-commission Raid Multisports Orientation, participe au groupe de travail Adventure Racing de l'IOF pour la reconnaissance de la discipline et en vue d'organiser les premiers championnats du monde en 2015 ou 2016.

PROJETS 2014

- Poursuivre nos actions de développement à destination des organisateurs et des pratiquants.
- Collaborer avec la FRMN sur une convention et une possible coopération autour du développement de la discipline.
- Officialiser le cahier des charges et le classement national pour les épreuves de raids multisports d'orientation.
- Développer progressivement notre communication (CO'Mag, site Internet, communiqués de presse, etc.).
- Faciliter la pratique de l'orientation en raid (chrono et classement, traçage, formation, etc.).
- Soutenir les actions et les initiatives locales.

COMMISSION arbitrage

Alain GUILLON
Responsable de la commission

Serge BLASCO

Bertrand PATURET

Philippe POGU

Daniel ROLLET

L'ESSENTIEL 2013 de l'arbitrage

ACTIVITÉS 2013

En 2013, la commission arbitrage a travaillé en concertation avec la DTN et la commission formation. Elle a part ailleurs été en étroite relation avec la commission pratiques sportives et la sous-commission calendrier.

En 2013, les missions de la commission arbitrage ont été diverses et variées :

- désignation des experts sur toutes les compétitions du groupe national ;
- gestion administrative des experts (ordres de mission, frais de déplacement, etc.) ;
- examen critique et analyse des différents rapports et comptes-rendus des experts dans trois domaines distincts : les compétitions pédestres et raids, les compétitions de course d'orientation à VTT et à ski, les compétitions du groupe régional inscrites au classement national (uniquement les rapports d'arbitres) ;
- suivi des actions des experts et maintien de leur compétence ;
- mise en place de formations et perfectionnements pour les experts nationaux ;
- tutorat des experts nationaux stagiaires sur les compétitions ;
- suivi et mise à jour du mémento du corps arbitral et de ses annexes et du cahier des charges des manifestations sportives du groupe national.

La commission arbitrage s'est réunie trois fois au cours de l'année 2013. Les comptes-rendus de réunion ont été transmis à tous les experts.

LES EXPERTS NATIONAUX

En 2013, le collège des experts nationaux était au nombre de 52 répartis de la manière suivante :

- 34 en qualité de délégué,
- 43 en qualité d'arbitre,
- 37 en qualité de contrôleur des circuits.

La commission dispose également de 15 experts régionaux qui ont une compétence en course d'orientation à VTT et à ski pour assurer le contrôle des circuits dans ces deux disciplines. Cependant le nombre d'experts reste insuffisant pour couvrir l'ensemble des besoins.

En 2013, 5 experts nationaux stagiaires ont été validés et sont déjà désignés sur des compétitions en 2014. Pour 2014, ce sont 15 stagiaires qui vont être formés auprès des titulaires. Cette hausse des formations des experts nationaux intervient suite aux modifications du règlement des compétitions, qui obligent désormais les clubs de nationale 1 a détenir un expert.

Au total, ce sont 59 experts qui ont œuvrés sur les 45 compétitions nationales de 2013. Un expert international français a par ailleurs conseillé et contrôlé la course internationale JEC à Saint-Etienne.

Avec l'aide de la commission formation, la commission arbitrage a mis en place deux séminaires :

- le premier à l'attention des traceurs et contrôleurs de circuits fin novembre (32 participants),
- le deuxième à l'attention des délégués et arbitres début décembre (24 participants).

Ces week-ends ont été l'objet d'échanges fructueux et ont permis un retour d'expérience en mettant en place des actions correctives et en faisant des préconisations et des propositions de modifications du règlement des compétitions.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN 2013

La commission arbitrage a rencontré quelques difficultés pour assurer ses missions tout au long de l'année.

- Un effectif encore trop faible d'experts nationaux ne permettant pas une rotation satisfaisant. À noter également, un effectif trop faible de contrôleurs IOF qui, en 2014, sont désignés sur trois courses WRE.

- Le retard dans la réception des dossiers entraîne de fait un retard dans l'inscription au calendrier, notamment pour les compétitions de course d'orientation à ski et à VTT. Ces retards ne permettent pas une intervention efficace des experts et troublent la lisibilité de nos manifestations par nos partenaires institutionnels. Nous devons tendre à un respect du calendrier identique aux compétions pédestres.

- La méconnaissance des documents fédéraux à jour (cahier des charges, règlement des compétitions) pour beaucoup des organisateurs.

- Un manque de réactivité pour la prise en compte des propositions de modifications au règlement des compétitions.

PROJETS 2014

La commission arbitrage a prévu pour 2014 de poursuivre ses actions dans la formation et le perfectionnement et de jouer un rôle clé dans la règlementation des compétitions en faisant des propositions afin de rendre plus accessible, plus lisible et plus compréhensif le règlement des compétitions pour les licenciés , les organisateurs et les experts.

Avec la commission formation, la commission arbitrage projette de mettre en place une journée spécifique de préparation aux compétions de relais de catégories et par équipes en réunissant tous les acteurs concernés (traceurs, CCN, AN, « Gecmen »).

COMMISSION formation

Mathieu LEMERCIER
Responsable de la commission

Charly BOICHUT (CTS)

Hervé LETTERON (CTS)

L'ESSENTIEL 2013 de la formation

BILAN QUANTITATIF

Niveau national

- Une formation de traceur national (6 stagiaires)
- Une formation d'entraîneur (18 stagiaires)
- Un séminaire contrôleurs et traceurs nationaux (26 présents)
- Un séminaire des experts avec la commission arbitrage (21 présents)
- Une formation moniteur réservée au haut niveau (11 formés)
- Une formation GEC/animation (10 formés)

Niveau zone

- Poursuite des épreuves de certification moniteur

Niveau régional

- *cf. bilan des diplômés*

Formations d'État

- Certificats de spécialisation CO (Poitou-Charentes : 6 inscrits - 2 diplômés)

Formation professionnelle

- En attente de la validation de la note d'opportunité du Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur ».

Divers

- Collaboration pour la construction d'une ressource CO dans l'Université Virtuelle en Sciences du Sport.
- Collaboration avec le STAPS et le CRDP de Dijon pour la création d'un DVD pédagogique sur la course d'orientation, l'escalade et le canoë-kayak.
- Articles dans le CO'Mag.
- Mise à jour des contenus de formation.

DIPLÔMÉS PAR FILIÈRE

L'objectif de 150 diplômés fixé par le Ministère est largement atteint (260 en 2013 contre 277 en 2012). La faiblesse de la filière arbitrage reste toujours inquiétante au regard des besoins.

FILIÈRE SPORTIVE		FILIÈRE ORGANISATION		FILIÈRE ARBITRAGE		FILIÈRE CO VTT/SKI	TOTAL
Animateur	93	TR	49	DAR	15	1	
Formateur ani.	17	Formateur TR	4	Formateur DAR	0		
Moniteur	9	CCR	12	DN + AN	7		
Formateur mon.	17	Formateur CCR	4				
Entraîneur	17	TN	13				
		CCN	2				
TOTAL	153		84		22		260

DIPLÔMÉS PAR LIGUE

RÉPARTITION DES DIPLÔMES EN 2013 (en %)																				
NORD-OUEST							NORD-EST					SUD-OUEST					SUD-EST			
14							23					30					33			
BR	PL	NM	CE	IF	NO	PI	CA	LO	AL	BO	FC	PC	LI	AQ	MP	LR	AU	RA	PR	AZ
5	0,5	3	0	3,5	2	0	0	7	5	8,5	2,5	5	7	7	10	1	1	28	2	2
5	2	2	2	12	6	1	2	6	4	4	4	3	1	8	5	3	1	19	6	4
BR	PL	NM	CE	IF	NO	PI	CA	LO	AL	BO	FC	PC	LI	AQ	MP	LR	AU	RA	PR	AZ
30							20					20					30			
NORD-OUEST							NORD-EST					SUD-OUEST					SUD-EST			
RÉPARTITION DES LICENCES EN 2013 (en %)																				

ÉVOLUTION DES FORMATEURS PAR LIGUE ET PAR DIPLÔME

Pour l'année 2013, il y a eu peu de demandes des ligues concernant les formations de formateurs. Il est toutefois nécessaire de prévoir l'avenir…

FORMATEURS PAR LIGUE ET PAR DIPLÔME EN 2012																					
	NORD-OUEST							NORD-EST					SUD-OUEST						SUD-EST		
	BR	PL	NM	CE	IF	NO	PI	CA	LO	AL	BO	FC	PC	LI	AQ	MP	LR	AU	RA	PR	AZ
ANI	2	0	1	0	4	3	1	1	3	6	3	2	1	2	2	3	1	0	7	0	1
TR/CCR	2	2	1	1	6	2	1	1	3	2	2	2	1	2	6	2	1	1	4	0	3
ADR	0	2	1	2	4	2	1	1	4	2	2	1	1	1	5	0	0	0	4	0	2
ANI	4	0	1	0	4	3	1	1	3	6	5	3	2	3	4	4	1	1	12	0	2
TR/CCR	4	2	1	1	6	2	1	1	3	2	2	2	1	2	6	2	1	1	2	6	3
ADR	0	2	1	2	4	2	1	1	4	2	2	1	1	1	5	0	0	0	4	2	2
	BR	PL	NM	CE	IF	NO	PI	CA	LO	AL	BO	FC	PC	LI	AQ	MP	LR	AU	RA	PR	AZ
	NORD-OUEST							NORD-EST					SUD-OUEST						SUD-EST		
FORMATEURS PAR LIGUE ET PAR DIPLÔME EN 2013																					

BILAN QUALITATIF

Aspects positifs

- Les évaluations faites par les stagiaires soulignent la qualité et l'investissement des formateurs bénévoles des ligues.
- La mutualisation des pratiques est une véritable plus-value par rapport à la simple transmission de contenus.
- Le suivi des formations s'est nettement amélioré avec l'utilisation systématique du document de suivi.
- Mise en place du forum formation sur le site FFCO, reste à en informer les licenciés.

Aspects négatifs

- Encore des efforts à effectuer sur la formation continue et la mise en place de séminaires régionaux des DAR, TR , CCR pour améliorer la qualité des épreuves régionales.
- Encore peu de coordination dans certaines zones pour organiser et mutualiser les formations de formateurs, moniteurs ou traceurs nationaux.
- Une seule demande de formation de formateurs qui sont de la responsabilité des ligues.

PERSPECTIVES 2014

Actions prévues au niveau national

- 1 séminaire des entraineurs (septembre 2014)
- 1 formation Spécialité CO à VTT / CO à Ski

Formation professionnelle

- Suivi du dossier du Certificat de Qualification Professionnelle « animateur» et création des contenus de formation si dossier retenu.

Actions prévues au niveau Zone

- Poursuite des épreuves de certification Moniteur
- 1 formation TN hiver 2014-2015, lieu à déterminer en fonction des besoins pour les organisations 2015 -2016 (responsabilité ligues).
- des formations Moniteurs automne 2014 (responsabilité ligues).
- Formation de formateurs en fonction des demandes.

Actions prévues au niveau régional

- Poursuite du soutien des actions de formation
- Promouvoir les séminaires régionaux

Divers

- Rappel : la FFCO n'organisera plus de Formation de Formateurs. Les Ligues qui souhaitent obtenir de nouveaux formateurs devront solliciter la commission qui missionnera un cadre technique (en essayant de regrouper les demandes).
- Collaboration au projet « Jeunes » sur la construction de ressources pédagogiques et la formation des enseignants (particulièrement avec l'USEP).
- Collaboration avec la commission arbitrage sur la formation continue des experts et réflexion sur l'évolution du séminaire.
- Réflexion sur l'évolution de la formation CO VTT SKI.
- Création de la méthode fédérale VTT et SKI.
- Groupe de travail sur la formation cartographie.

COMMISSION jeunes

Valérie BERGER-CAPBERN
Responsable de la commission

Chantal BURBAUD

Nicolas HAYER

Hervé LETTERON (CTS)

Étienne MOREY

Laurent MUNDT

L'ESSENTIEL 2013 des jeunes

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif de la commission jeunes est d'augmenter le nombre de licenciés jeunes et d'améliorer leur pratique.

MISSIONS

Dans le cadre du projet fédéral 2014-2017, la commission jeunes s'est donnée plusieurs objectifs :

- mettre en place une stratégie de recrutement des jeunes,
- développer et structurer les écoles de course d'orientation et en améliorer les critères et le contrôle de labellisation,
- réaliser une opération de communication auprès des clubs sur le dispositif des balises de couleur et sur les événements jeunes,
- élargir l'offre de pratiques au niveau local,
- aider la formation des animateurs et mutualiser les pratiques des écoles de course d'orientation,
- organiser le challenge national des écoles de course d'orientation,
- pérenniser les séjours O'Camp,
- étudier la faisabilité d'une formation de deux jours des enseignants en UFR STAPS qui touchent, en partie, les étudiants se destinant au professorat d'EPS,
- favoriser la mise en place de conventions entre clubs et établissements scolaires. (Cart'O+, fiches O+).

LE PASSAGE DES BALISES EN PROGRESSION

Depuis sa mise en place, le dispositif a vraiment pris sa place dans le paysage fédéral durant l'année 2012. L'action de la commission dans ce domaine est de faire la promotion des passages de balises, de relancer les ligues, de fournir le questionnaire et de faire un soutien technique si nécessaire. Le cahier des charges n'a pas été revu en 2013.

Presque toutes les ligues ont fait passer les balises. À l'inverse des balises violettes, il y a eu une forte progression du nombre de balise jaunes et oranges. À noter que depuis 2014, le nombre de jeunes avec une balise, ainsi que le nombre de jeunes avec une balise au moins jaune font partie des critères de labellisation des écoles de course d'orientation.

Évolution du nombre de balises

	2009	2010	2011	2012	2013
Clubs	19	24	31	69	72
Ligues	12	11	9	16	18
TOTAUX	73	160	137	330	379

LES ÉCOLES DE CO

Jusqu'à maintenant, les critères d'homologation et de labellisation des écoles de course d'orientation n'étaient pas facilement vérifiables. Le cahier des charges a donc été revu, tout comme les critères de qualification des clubs de nationale 1 et 2 au Championnat de France des Clubs. Ces modifications ont été communiquées aux clubs en juin 2013 via la lettre O'Clubs.

Le nombre d'écoles de course d'orientation déclarées en 2013 est en légère régression. Certaines écoles n'atteignent pas la taille critique pour assurer leur pérennisation. En nous basant sur les anciens critères, 68 écoles étaient homologuées en 2013, 3 labélisées et 12 déclarées. En prenant en compte les critères objectifs, nous atteignons les 26 écoles labélisées, 37 homologuées et 20 déclarées. À noter qu'il sera nécessaire d'avoir un moniteur pour posséder le label homologué.

Évolution du nombre d'écoles de CO

	2009	2010	2011	2012	2013
Écoles	43	65	80	86	83

L'exigence de posséder une école de course d'orientation pour participer au Championnat de France des Clubs et leur mise en conformité avec les labels exigés par la Fédération sont des éléments moteurs pour le développement des écoles de course d'orientation. Les participations aux RDE, les passages de balises, le Challenge des Écoles, les stages et les relais sont à privilégier pour motiver nos jeunes.

O'CAMP 2013

Depuis que le concept a été mis en place en 2008, nous pouvons dire que O'Camp a su se perfectionner au fil des années compte tenu de sa fréquentation et de sa réputation.

O'Camp 2013 s'est déroulé à La Chapelle-en-Vercors (26) du 7 au 14 juillet pour les 11-13 ans et du 15 au 27 juillet pour les 14-16 ans. Au total, O'Camp 2013 a accueilli 65 jeunes dont 6 non-licenciés désormais licenciés.

En 2013 encore, l'opération était à l'équilibre financier.

RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT DES ESPOIRS

Ces regroupements, créés par la fédération, ont pour objectifs :

- de développer l'offre d'entraînement des jeunes en région,
- d'impliquer les acteurs locaux dans la politique sportive de la Fédération
- et de développer les relations entre la DTN et les entraîneurs locaux.

Les acteurs locaux s'investissent toujours autant sur la logistique, la conception et l'organisation technique des situations d'entraînement. Nous les remercions pour leur implication.

Pour faciliter l'organisation de ces regroupements, le calendrier des RDE est dorénavant géré par le conseil de zone pour permettre aux ligues une meilleure planification interne de leur activité.

CHALLENGE NATIONAL DES ÉCOLES DE COURSE D'ORIENTATION

Malgré l'absence d'organisation de cette épreuve en 2012, la commission jeunes a réussi à la reprogrammer en 2013 au Bessat (42) à l'occasion de la JEC (après l'annulation de l'organisation initialement prévue en juin en Corrèze (19) par manque d'inscrits). Merci à la Ligue Rhône-Alpes.

Environ 150 jeunes ont participé au Challenge National des Écoles de course d'orientation 2013. La Fédération a fortement contribué, financièrement parlant, à l'opération. Une enveloppe budgétaire de 1 000 € a ainsi été attribué à l'achat des récompenses et à la participation au logement (15 €/ jeune).

Une vidéo retraçant le Challenge a été réalisé et est disponible sur la chaîne YouTube de la Fédération.

Le frein à la participation de cet évènement est indéniablement le déplacement. La commission jeunes a donc décidé de faire quatre challenges nationaux par zone, dans l'espoir d'atteindre quatre fois plus de participants. Le cahier des charges a été revu en conséquence.

COMMUNICATION

- La commission a assuré au moins un article sur la pratique des jeunes dans chaque CO'Mag.
- Le site Internet fédéral a été réactualisé et est de nouveau alimenté en fiche O'abc.
- Une vidéo, réalisée sur la base du Bessat (JEC et Challenge des Écoles) a été réalisée pour mettre en valeur l'activité de la Fédération en faveur des jeunes.
- La commission (cinq personnes plus Hervé LETTERON) s'est réunie quatre fois en 2013 vis Skype.

CONVENTIONS

- La convention pour l'olympiade a été réécrite et signé avec l'UNSS.
- Les conventions USEP UGSEL sont en cours.

PROJET 2014

Développer le passage des balises oranges et violettes

- À partir de 2014, des balisettes oranges, violettes et blanches seront fournies.
- Les balises seront saisies directement sur le site Internet fédéral par les moniteurs référents ce qui rendra le principe plus réactif et le coté administratif moins lourd.
- Pour les balises noire, bronze, argent et or : la référence par rapport au nombre de points pour le classement national a été redéfinie en pourcentage.

Les écoles de CO

- Les nouveaux formulaires de déclaration et de bilan permettront de limiter la tâche administrative.
- Pour vérifier les critères, un rapport sera automatiquement généré à partir du site Internet fédéral.
- La commission jeunes réfléchit activement à la manière d'aider les clubs à démarrer une école de course d'orientation.

O'Camp 2014

- Pour 2014, O'Camp se déroulera au cœur de l'Auvergne, à La Bourboule (63) du 26 juillet au 2 août pour les 11-13 ans et du 3 au 10 août pour les 14-16 ans. Le camp accueillera environ 80 jeunes licenciés et non-licenciés venus de toute la France. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 16 janvier et seront clôturées le 18 mai.
- Une vidéo promotionnelle a été réalisée et est disponible sur la chaîne YouTube de la Fédération.

Challenge Nationale des Écoles de CO

- Trois des quatre challenges par zone prévus en 2014 sont déjà programmés au calendrier fédéral.
- La Fédération allouera une aide financière à chaque manifestation en fonction du budget global affecté et du nombre de jeunes sur chaque organisation.
- Suivant les possibilités de la commission jeunes, une aide technique sera proposée aux organisations.

Communication

- La totalité des fiches O'abc devrait être en ligne sur le site Internet fédéral avant la fin du premier semestre.
- Pour 2014, la commission a également prévus de travailler sur une communication auprès des enseignants.

Conventions

- La convention UNSS est utilisable localement.
- Les conventions avec l'USEP et l'UGSEL doivent être finalisées et signées.
- La commission travaille sur une collaboration avec l'USEP sur la mise en place d'une rencontre course d'orientation USEP et d'une formation à destination de leurs animateurs.

COMMISSION médicale

Dr Catherine CHALOPIN
Responsable de la commission

Dr Joël POULAIN

LES MÉDECINS

Dr Pierre CAILLAUD
Dr Stéphane DESBUISSON
Dr Fabrice DESCOMBE
Dr André MERLLIÉ

LES MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTES

Jean-Frédéric GERVAIS
Guillaume RIBAULT
Lydiane VANDEL
Olivier VENDROUX

L'ESSENTIEL 2013 du médical

MISSIONS

- Élaborer les règlements médicaux fixant l'ensemble des obligations et des prérogatives de la Fédération et permettant de veiller sur la santé des licenciés et plus particulièrement sur celle des compétiteurs dans le cadre de son devoir de surveillance médicale.

- Effectuer les révisions nécessaires de ces règlements : surveillance des compétitions, certificat médical, règlement antidopage en fonction de la législation médicale édictée par le Ministère de la Santé et des Sports et l'IOF.

- Statuer sur les litiges s'y rapportant.

- Participer et contribuer à toute autre action d'ordre médical et paramédical concernant : la formation continue, la prévention du dopage, les actions de recherche.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS SPORT-SANTÉ

Le règlement médical

Le règlement médical comprenant les modalités de délivrance des certificats médicaux pour l'obtention de la licence FFCO (procédure de surclassement, définition des contre-indications) n'a pas été modifié compte tenu des textes législatifs en vigueur.

Rappel

Ce n'est pas le règlement médical qui définit le surclassement mais le règlement des pratiques sportives. Le règlement médical doit indiquer les conditions médicales d'obtention du certificat médical de surclassement. Ce point de règlement n'a toujours pas été modifié en 2013 dans le règlement des compétitions, où le chapitre règlement médical n'a pas lieu d'être.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS SPORT-SANTÉ

Le comité sport-santé

La Fédération est fortement engagée dans le processus de mise en place d'une stratégie pour développer le sport-santé au sein de chaque Fédération (CNOSF).

Le développement du concept sport-santé au sein de la Fédération en quelques dates.

- 23 mars 2013 : réunion de travail CNOSF avec Marie-Violaine PALCAU (DTN) et Dr. Catherine CHALOPIN (médecin fédéral) en vue de la création d'un pôle de personnes ressources sur quatre thèmes principaux : sport et cancer, sport et affections cardio-vasculaires, sport et maladies métaboliques, sport et vieillissement.

- Juillet 2013 : élaboration de fiches pour définir les caractéristiques techniques, physiques et physiopathologiques des différentes disciplines de la course d'orientation. Ces fiches permettront au CNOSF de réaliser un recueil listant les protocoles d'activités sportives adaptées à chaque discipline pour guider les médecins dans leurs prescriptions vis-à-vis des pratiquants (« Vidal du sport »).

- Septembre 2013 : première réunion de travail avec le CREPS de Vichy pour développer des actions de sport-santé à destination des personnes atteintes de maladies métaboliques. L'objectif fixé est la création de fiches techniques de progression dans la pratique adaptée à ce public. Marie-Violaine PALCAU et Hervé LETTERON sont en charge de la mise en œuvre de ce projet. Une réunion de travail sur les fiches a eu lieu le 22 janvier 2014.

Actions de prévention dopage

Le plan de prévention dopage 2013-2017 a été élaboré. Il sera régulièrement mis à jour pour évoluer en fonction des besoins des orienteurs.

Les contrôles antidopage en 2013

- Au niveau national, nous déplorons un refus d'effectuer le contrôle antidopage ce qui est contraire à la législation antidopage et a été sanctionné.

- Au niveau international, tous les contrôles se sont relevés négatifs.

LE SUIVI MÉDICAL RÈGLEMENTAIRE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

cf. rapport 2013 du médecin coordonnateur

L'essentiel de l'activité reste concentré sur l'application de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) que la loi impose aux Fédérations délégataires. Les objectifs de la SMR sont de prévenir, réduire et permettre la prise en charge médicale des risques et conséquences sanitaires associés à la pratique intensive de la course d'orientation.

Sont soumis à cette SMR :
- 45 Sportifs de Haut Niveau (SHN),
- 23 Espoirs,
- et 13 premières inscriptions pour 2013-2014.

Pour les SHN, 95,6 % ont effectué un SMR complet. Un sportif a décidé de sa reconversion en 2013 et un deuxième a eu des problèmes momentanés d'installation dans sa vie professionnelle. Il se remet à jour progressivement de son SMR et a été maintenu sur les listes en 2014.

Pour les Espoirs, 78,3 % ont effectué un SMR complet. Trois n'ont pu satisfaire les exigences du haut niveau en raison des études entreprises (médecine, classes préparatoires, écoles d'ingénieur) et n'ont pas été réinscrits sur les listes en 2014. Un quatrième a eu les mêmes problèmes d'études en 2013 mais s'est engagé à répondre à toutes les exigences du haut niveau, y compris le SMR en 2014, et a été maintenu sur la liste Espoir.

Aucun certificat médical de contre-indication aux sports n'a été délivré suite à ce SMR.

Bilan chiffré

- Coût du SMR annuel SHN : de 400 à 610 €
- Coût du SMR annuel Espoirs : de 300 à 555 €
- Coût d'un dossier médical de 1ère inscription : 355 €

Ces coûts sont variables en fonction du lieu de passation de l'examen, du nombre d'examens à renouveler et du type d'examen (examens cardiaques et suivis biologiques en particulier).

L'ENCADREMENT SANITAIRE DES ÉQUIPES DE FRANCE

cf. rapport du Médecin EDF 2013

En 2013, l'encadrement médical et paramédical a été réalisé par trois médecins du sport :

- Dr Pierre CAILLAUD
- Dr Fabrice DESCOMBE
- Dr Stéphane DESBUISSON

et quatre masseur-kinésithérapeutes :

- Lydiane VANDEL
- Jean-Frederic GERVAIS
- Olivier VENDROUX
- Guillaume RIBAULT

Ils ont réalisé :

- 25 journées médecin : 7 en stage et 18 en compétition
- 54 journées kinés : 20 en stage et 18 en compétition

Les demandes d'encadrement médical pour le groupe -18 n'ont pas pu être toutes réalisées en 2013. Devant la difficulté pour ce groupe de pouvoir bien fonctionner sans médecin (éloignement des sites, encadrement de mineurs, etc.) aucun déplacement du groupe -14 ne se fera sans médecin en 2014, en espérant que les restrictions budgétaires n'obligeront pas à annuler ces regroupements.

La part des subventions du Ministère des Sports en 2013 pour la part médicale a connu une baisse par rapport à 2012. Les actions médicales obligatoires vis-à-vis du haut-niveau (SMR et encadrement médical) ont pu être maintenues grâce à un effort financier conséquent de la part de la Fédération. Cette baisse des moyens permet difficilement de développer les activités médicales de prévention et de santé. Cependant, nous essayons de développer les actions de sport-santé au sein de la Fédération car nous sommes convaincus que dans le cadre d'une démarche de promotion des activités physiques et sportives pour la santé, la Fédération a une carte essentielle à jouer. Son savoir-faire est très important et doit être valorisé.

COMMISSION
haut niveau

Laurent LAINÉ
Responsable de la commission

Ludovic MAILLARD

COMMISSION
équipements sportifs

Jean-Paul BAUDOIN
Responsable de la commission

Bernard DAHY (CTS)

COMMISSION communication

VACANT
Responsable de la commission

Chantal BURBAUD

Hélène EDIAR

Mathieu GAGNOT

Ludovic MAILLARD

L'ESSENTIEL 2013 de la communication

OBJECTIF GÉNÉRAL

Améliorer l'image et la notoriété de la course d'orientation et de sa Fédération.

MISSION

Assurer la réussite du projet fédéral en définissant un plan de communication pertinent et en mettant à disposition des structures déconcentrées l'ensemble des outils de communication de la Fédération (charte graphique, site Internet, revue fédérale, banderoles, plaquettes, roll-up, etc.).

ACTIVITÉS 2013

Outre l'amélioration continue du site Internet fédéral et ceux des structures déconcentrées, l'année 2013 a été marquée par la conception d'un CO'Mag numérique, dont le premier numéro est sorti début mars 2014. Le concept : la version papier du CO'Mag actuel a été déclinée en numérique dans sa forme et sa pagination de base. Des suppléments interactifs ont ensuite été ajoutés au sein des articles (vidéos, bandes sons, liens Internet, documents PDF à télécharger, etc.). Cette nouvelle version du CO'Mag se veut plus riche et plus interactive.

En parallèle, la commission communication a accompagné la commission jeunes dans la réalisation de vidéos promotionnelles de différentes activités : challenge des écoles de course d'orientation, O'Camp, JEC. Ces vidéos sont en ligne sur la chaîne YouTube de la FFCO.

La commission a également poursuivi la déclinaison de la charte graphique de la Fédération sur différents supports de communication, comme par exemple la tente fédérale, utilisée sur les principales manifestations 2013.

La commission haut niveau a fortement contribué à la promotion de notre activité en rédigeant de nombreux articles pour le CO'Mag (entraînements, récits et analyses de course, etc.) et en partageant leurs participations et résultats aux compétitions internationales via des news publiées sur le site Internet fédéral.

PROJET 2014

L'année 2014 sera l'année du lancement des circuits de couleur et de la licence « sport santé ».

Un plan de communication a été imaginé pour promouvoir ce projet et assurer sa réussite.

COMMISSION évènementiel

Mathieu GAGNOT
Responsable de la commission

Hélène EDIAR

Vincent FREY

Ludovic MAILLARD

Donnons à l'événementiel une place importante dans notre stratégie de promotion et de développement de la course d'orientation en tentant d'accueillir chaque année une course internationale et en valorisant davantage notre calendrier.

L'ESSENTIEL 2013 de l'évènementiel

OBJECTIF GÉNÉRAL

Améliorer la visibilité de la Fédération sur le terrain et attirer un large public.

MISSION

La promotion de la course d'orientation auprès du grand public passe par un renforcement des évènements internationaux afin d'obtenir une visibilité accrue auprès des médias. L'objectif de la Fédération est de renforcer sa proximité avec les licenciés pour augmenter la mobilisation de chacun dans notre sport.

ACTIVITÉS 2013

En 2013, la Fédération a reçu un dossier de candidature française pour l'organisation de la **World Montain Bike Cup 2016**. Le dossier de candidature, déposé par la ligue d'Alsace et validé par la FFCO, n'a malheureusement pas pu être accepté pour l'instant par l'IOF à cause d'un conflit de dates.

Par ailleurs, l'organisation du **World Ski Orienteering Championship 2017** a été envisagé par la ligue de Franche-Comté, malheureusement aucun club local n'a souhaité s'engager à ce jour.

Même si c'est deux projets n'ont pas pu aboutir, cela démontre le potentiel de la France à postuler à l'organisation de manifestations internationales.

PROJET 2014

Favoriser les candidatures à l'organisation de grands rassemblements et d'événements internationaux en accompagnant les organisateurs potentiels.

- Organisation de manifestations de 3 ou 5 jours en vue de créer et de pérenniser une compétition d'envergure internationale sur plusieurs jours en France.
- Organisation d'évènements internationaux (série Élite sur les courses format WRE, championnats et coupes du monde et d'Europe, etc.).

CLUB France

Joël POULAIN
Responsable du club France

L'ESSENTIEL 2013 du club France

BILAN 2013

Le club France a fait la promotion de la CO à VTT, portée haut par nos équipes de France junior et sénior en 2013, notamment avec les quatre titres de Cédric BEILL aux championnats du monde Junior.

Une séance de dédicaces avec les meilleurs CO vététistes sur une affiche spécifique a été mise en œuvre aux Championnats de France de CO à VTT à Nancy en septembre.

La CO pédestre, autour de la nouvelle victoire de Thierry GUEORGIOU aux championnats du monde longue distance (et de sa médaille d'argent à la moyenne distance) a également bénéficié de la présence de la plupart de nos athlètes élites à la séance de dédicaces de la semaine fédérale à Dijon en août.

PROJETS 2014

Les actions de promotion et de soutien envers nos orienteurs d'équipe de France à poursuivre en 2014 :

- visibilité des supporters (équipements),
- rapprochement des orienteurs avec leurs supporters.

RAPPORT de la direction technique nationale

Marie-Violaine PALCAU
DTN de la FFCO

INTRODUCTION

Développer la course d'orientation et former des orienteurs qui gagnent est l'affaire de tous au sein de notre Fédération et l'un ne va pas sans l'autre pour une Fédération sportive ayant deux spécialités reconnues de haut niveau.

L'activité de la Direction Technique Nationale s'articule autour de la structuration du haut niveau et de l'entraînement des sportifs de haut niveau, la structuration de l'accès au haut niveau et de la détection des jeunes potentiels, la formation des coureurs d'orientation et le développement de la pratique auprès des plus jeunes, la formation des cadres et des bénévoles nécessaires à la pratique de la course d'orientation dans sa diversité et avec ses exigences.

Les axes de la politique fédérale donnent l'importance des actions de la Direction Technique Nationale dans son champ de compétences.

FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Le nombre de CTS

Dans la lignée de 2012, la FFCO a conservé en 2013 les dix cadres techniques d'état, qu'elle avait depuis 2010.

Suite au départ de Christophe LAFON le 1er septembre 2012, Simon LEROY a pris ses fonctions de CTN placé auprès de la FFCO quatre mois après, au 1er janvier 2013.

Début octobre 2013, Kenneth BUCH, entraîneur national sous contrat a demandé sa démission pour devenir manager de l'équipe de Norvège. La démission a été effective au 1er novembre 2013 et le poste gelé par le Ministère dans l'attente de la réunion de la convention d'objectif devant annoncer la future convention cadre.

Au cours de l'année 2013, le Ministère des sports a réorganisé sa gestion des CTS, en créant le centre de gestion opérationnel des CTS. En ces temps budgétaires restreints, le Ministère est reparti de la convention cadre signée en 2009, pour l'olympiade précédente, qui définissait le nombre de CTS placés auprès de la FFCO : ce nombre passait de onze à neuf, fin 2012.

Lors de la réunion de convention par objectifs au Ministère qui s'est tenue le 17 décembre 2013, la situation a été rapidement clarifiée : la FFCO devait avoir neuf CTS fin 2012, elle n'en aura donc que neuf en 2014. La FFCO perd donc un poste de CTS en 2014. Ce qui implique une révision des missions des CTS et un recentrage autour des missions « clefs » : entraîneur, formateur de formateur, expert, conseiller, agent structurant, chef de projet.

Les missions des CTS

Au regard du nombre de CTS, les missions des CTS à la FFCO sont majoritairement à vocation nationale. Elles s'inscrivent dans le plan d'action du Ministère et sont organisés en trois secteurs :

- le développement,
- le haut niveau,
- la formation.

Les actions des CTS s'organisent essentiellement auprès des groupes et des équipes de France, des structures de haut niveau du PES (les pôles), autour de l'accès au haut niveau et la détection, du projet « jeunes » et de la formation des cadres et experts nécessaire à une pratique sportive de qualité.

En 2013, avec le renouvellement d'une partie de l'équipe fédérale et un projet fédéral à construire, la DTN a placé des CTS référents, conseillers auprès des commissions de la pratique sportive (les spécialités et équipements sportifs) et des commissions en charge des axes forts du projet fédéral.

Le cadrage des missions des CTS est défini dans des lettres annuelles ou pluri-annuelles. En 2013, les lettres de mission ont été définies pour l'année afin de pouvoir les faire évoluer en fonction du projet fédéral en construction et de la nouvelle convention cadre du Ministère des Sports. Les lettres de missions définissent le plan d'activités de chaque cadre. Elles sont rédigées par actions précises par la DTN, finalisées après échange avec chaque cadre à l'aide de l'outil CTS WEB. Elles sont validées par la DTN qui les transmet ensuite au supérieur administratif hiérarchique (les directeurs régionaux des DRJSCS de rattachement des CTS) et signées.

Pour 2013, voici la synthèse de la répartition des missions des neuf CTS selon les trois grands secteurs d'activité

Avec quatre groupes France et trois pôles pour deux spécialités de haut niveau, le haut niveau occupe les CTS au 3/5ème de leur temps et le développement pour 1/3. Les formations de formateurs et formations de niveau nationale, ou de spécialité manquant encore de formateurs occupent 1/10ème de leur temps.

Répartition des missions des neuf CTS

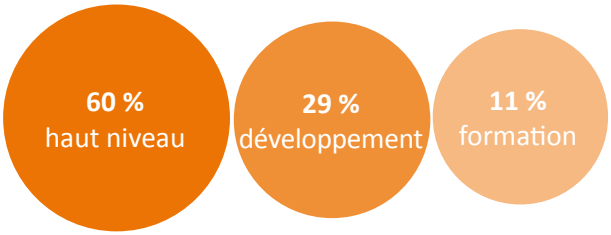

La DTN gère les activités des CTS et en assure le suivi. La DTN s'est réunit, comme chaque année, en un séminaire de deux jours et par secteur lors de deux réunions d'une journée pour la formation et le développement et trois réunions pour le haut niveau.

Les CTS référents et le DTN ont participé à plusieurs réunions de travail avec les élus dans le cadre du projet fédéral et du travail des commissions.

Dans le cadre de la structuration fédérale, la DTN a été présente sur les quatre réunions de zones, accompagné pour deux d'entre elles d'un CTS référent en formation et du projet des circuits de couleur (Charly BOICHUT) et du CTS référent des équipements sportifs (Bernard DAHY).
Les échanges lors des conseils de zone ont été constructifs car ils ont permis de lever certains freins à l'avancement des projets.

Après chaque action ou point d'étape des projets à plus long terme, chaque CTS rend compte au DTN du déroulement de l'action et des évolutions des projets en relevant les points positifs et les points à améliorer, ainsi que les évolutions souhaitables. Ces points font l'objet des ordres du jour des réunions de travail ultérieures.

En 2013, les CTS ont été équipés de la dernière version d'OCAD (11).

ORGANISATION DE LA DTN EN 2013

MARIE-VIOLAINE PALCAU
Directrice technique nationale
Directrice des équipes de France
Référente au Ministère des Sports « sport et handicaps »

BERNARD DAHY
Adjoint de la directrice technique nationale
Conseiller technique national
Référent au Ministère des sports
Règlementation, sports nature, dvp. durable (15 %)

- Recensement des équipements sportifs, carto HN (40 %)
- Référent sur les projets raids multisports (10 %)
- Soutien aux spécialités CO raids et ski (30 %)
- Gestion des tenues France (5%)

KENNETH BUCH
Entraîneur national groupe France seniors (100 %)

CHARLY BOICHUT
Conseiller technique national

- Formation fédérale et communication (45 %)
- Référent SLE (10 %)
- Soutien WEHN (10 %)
- Référent sur les pratiques sportives, calendrier et circuits de couleur (15 %)
- Soutien et mise en oeuvre du projet fédéral (15 %)

ANDRÉ HERMET
Conseiller technique régional Ile-de-France

- Responsable et entraîneur du pôle espoir de Fontainebleau (50 %)
- Responsable des équipes de France de CO à VTT (35 %)
- Référent sur la CO à VTT et event adviser IOF (5 %)
- Soutien aux ligues et ETR (10 %)

OLIVIER COUPAT
Conseiller technique national

- Entraîneur du pôle France élite de Saint-Étienne (65 %)
- Responsable et entraîneur du groupe France juniors (30 %)
- Formation entraîneur (5 %)

JEAN-PAUL HOSOTTE
Conseiller technique régional Auvergne

- Responsable et entraîneur du pôle France jeunes de Clermont-Ferrand (50 %)
- Formation fédérale et d'état (20 %)
- Soutien aux ligues et ETR et équipements sportifs (30 %)

SIMON LEROY
Conseiller technique national

- Entraîneur du pôle France jeunes de Clermond-Ferrand (CMN FFSU) (45 %)
- Entraîneur du groupe France juniors (30 %)
- Responsable logistique du groupe France seniors (15 %)
- Référent sur le règlement des pratiques sportives (10 %)

HERVÉ LETTERON
Conseiller technique national

- Formation fédérale (dont sport-santé) et professionnelle (CS et CQP) (40 %)
- Référent sur le projet jeune (USEP) (45 %)
- Soutien aux ligues et ETR (5 %)
- Référent sur les circuits de couleur (10 %)

BENOÎT PEYVEL
Conseiller technique national

- Responsable et entraîneur du groupe France -18 (CMN UNSS) et détection RDE (35 %)
- Entraîneur du pôle France élite de Saint-Étienne (35 %)
- HN juniors et seniors (WEHN - B) (20 %)
- Formation fédérale (5 %)
- Référent ETR (5 %)

ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE LA DTN EN 2013

HAUT NIVEAU

PÔLE FRANCE ÉLITE
Olivier COUPAT
Benoît PEYVEL

PÔLE FRANCE JUNIORS
Jean-Paul HOSOTTE
Simon LEROY

PÔLE ESPOIRS (CO pédestre et CO VTT)
André HERMET

GROUPE FRANCE SENIORS
Kenneth BUCH
Simon LEROY

GROUPE FRANCE JUNIORS
Olivier COUPAT
Simon LEROY

GROUPE FRANCE -18
Benoît PEYVEL

GROUPE FRANCE CO VTT
André HERMET

GESTION TENUES FRANCE
Bernard DAHY
André HERMET
Benoît PEYVEL

ACCÈS HAUT NIVEAU

SLE (5)
Charly BOICHUT

GROUPES LIGUES
Charly BOICHUT
Benoît PEYVEL (ETR)

FORMATION

FÉDÉRALES
Charly BOICHUT
Jean-Paul HOSOTTE
Hervé LETTERON

PROFESSIONNELLES
Bernard DAHY
Hervé LETTERON
Jean-Paul HOSOTTE

PROJET JEUNES

ÉCOLES DE CO, CHALLENGE, BALISES DE COULEUR
Hervé LETTERON
Benoît PEYVEL (RDE, UNSS)

PRATIQUES SPORTIVES

CALENDRIER
Charly BOICHUT

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
Bernard DAHY

RÈGLEMENTS
Simon LEROY

CIRCUITS DE COULEUR ET LICENCE SPORT-SANTÉ
Charly BOICHUT
Bernard DAHY
Simon LEROY
Hervé LETTERON

CO À VTT
André HERMET
Jean-Paul HOSOTTE

RAIDS ORIENTATION, RAIDS MULTI ET CO À SKI
Bernard DAHY

CO DE PRÉCISION
Marie-Violaine PALCAU

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

CARTES DE CO, PPO, ESO
Bernard DAHY

LA CONVENTION D'OBJECTIFS DE LA FFCO AVEC LE MINISTÈRE DES SPORTS

Les conventions d'objectifs 2013 et 2014-2017

La convention d'objectifs de 2013 s'est faite dans la continuité de 2012, le projet fédéral 2013-2016, étant en construction.

Désormais, et suite à la décision du Ministère des Sports, les conventions pluriannuelles d'objectifs seront décalées d'un an par rapport à l'année olympique et aux élections fédérales.

À partir du projet fédéral de la nouvelle olympiade 2013-2016 et des directives ministérielles, la DTN a préparé, en concertation avec les élus, la convention d'objectifs 2014-2017.
Pour la DTN, 2013 aura été une année dense en coordination du projet fédéral avec la mise en place de la nouvelle équipe, tout en réalisant le suivi des actions prévues pour 2013.

Bilan des indicateurs de la convention d'objectifs 2013

Les objectifs communs partagés avec le Ministère des Sports et les Fédérations

Un certain nombre d'objectifs et d'indicateurs sont communs à toutes les Fédérations et correspondent à leur développement général en fonction des objectifs prioritaires fixés par le Ministre des Sports.

Objectif n°1 - Le développement

Accroître la pratique sportive en apportant une attention particulière aux publics cibles

Pour 2013, les indicateurs chiffrés sont les suivants.

- Le nombre de licences : 8 212 soit 3,50 % d'augmentation. Pour atteindre l'objectif fixé en 2016, ce chiffre doit être doublé.
- Le nombre de licences féminines : 3 024, soit 37 % des licenciés, comme en 2012. Une hausse de trois points a été enregistrée entre 2008 et 2012. L'objectif est de poursuivre la progression de ce pourcentage.
- Le nombre de titre de participation (Pass'O) : 31 909, soit une hausse conséquente de 21 % par rapport à 2012.
- Le nombre de jeunes âgés de 14 à 20 ans : 1 645, soit 20 % des licenciés.
- Le nombre d'emplois avenirs : 0.
- Le nombre de « résidant en ZUS » : il reste très faible, entre 1,50 % et 2 %.
- Le nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap : 8 (stable).

Nous constatons une hausse régulière des indicateurs liés aux licences et aux titres de participation, ainsi que ceux liés aux publics cibles des femmes et des jeunes. Les raisons de ces augmentation ne sont pas forcément les mêmes sur l'ensemble du territoire : à chaque structure de repérer, en fonction du contexte local, les raisons de cette croissance ou au contraire, s'il a diminution, les moyens d'y remédier.

La FFCO fonctionnement essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, sur le bénévolat. La professionnalisation est rare et très partielle. La majorité de nos structures sont de petites tailles et tirent leur force de quelques personnes ou familles motrices. Les ressources humaines sont donc limitées, c'est pourquoi les projets doivent être ciblés et définis à partir du projet fédéral et en fonction des forces vives de chacun. Les structures sans réels projets ne peuvent être fédératrices et source de développement. La FFCO, dans son objectif de structuration, doit pouvoir y parvenir.

Objectif 2 - Le haut niveau

Maintenir le rang de la France dans le sport de compétition au niveau mondial

L'indicateur est celui du rang de la France.
Le calcul du rang de la France, commun à toutes les Fédérations uni sports non olympiques, est basé sur le nombre de médailles au Championnat du Monde Senior et le nombre de places de finaliste (8ème).

En 2013, la FFCO, avec ses deux disciplines de haut niveau, hommes et dames confondus, est classée au 7ème rang mondial. Ce rang est stable par rapport à 2012, même si le mode de calcul était différent.

Objectif 3 - La santé

Préserver la santé des sportifs

Les indicateurs sont les taux de suivi médical réglementaire complet des sportifs de haut niveau et des espoirs.

Pour 2013, ils sont respectivement de 96 % et 78 %. Le pourcentage des SHN a encore augmenté depuis 2012. En revanche, celui des espoirs a chuté. Cela peut s'expliquer par la décision de quelques espoirs d'arrêter en cours d'année leur engagement dans le haut niveau, mais également par le non respect du suivi pour deux espoirs.

Avec seulement 24 sportifs en liste espoir, le non respect du règlement d'un ou deux sportifs suffit à faire baisser le taux de plusieurs points. Toutefois, cela n'excuse pas le résultat mitigé de 2013 et un suivi complémentaire a été mis au point pour 2014 par la DTN. Les sportifs espoirs doivent être davantage rigoureux dans leur suivi médical réglementaire.

Objectif 4 - La formation

Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité de la FFCO

Suite à l'analyse du Ministère en 2013, la FFCO a été classée dans la famille des Fédérations efficientes et peu aidées, une classification tout à fait honorable.

La subvention ministérielle allouée en 2013 a baissée de 6,12 %, et a été affectée sur le budget du haut niveau à hauteur de 7 % et 11 % et sur celui de la santé par rapport à 2012.

L'objectif de baisse pour l'ensemble des Fédérations annoncé par le Ministre des Sports se situait à hauteur de 7 %. La FFCO a été impactée un peu moins que la moyenne annoncée.

Les objectifs partagés

Les objectifs partagés spécifiques à la FFCO sont restés les mêmes que ceux de la convention d'objectifs de 2009-2012.

Pour l'objectif de développement, au niveau de la déclaration des équipements sportifs, 1 156 cartes ont été déclarées en 2013 en ligne sur le site Internet fédéral. La FFCO recense désormais près de 1 900 sites de pratique de la course d'orientation.

Concernant le projet jeune, l'indicateur correspond au nombre d'écoles de CO déclarées. Pour 2013, il est de 81, en légère régression par rapport à 2012 mais au même niveau qu'en 2011. Par ailleurs, le nombre d'écoles labellisées atteint la trentaine et le nombre d'écoles homologuées la vingtaine.

Pour la formation, l'indicateur est très largement atteint avec la délivrance de 260 nouveaux diplômes fédéraux.

BILAN DES ACTIONS DE LA DTN
ACTION N°1 - LE DÉVELOPPEMENT

La promotion du sport pour le plus grand nombre

Les équipements sportifs (CTS : Bernard DAHY)

L'harmonisation française des symboles spéciaux pour les cartes d'orientation d'initiation a été mise en ligne sur le site Internet fédéral.

La déclaration des cartes de course d'orientation en 2013 correspond à une fois et demie au nombre de cartes déclarées depuis la création du site. Ceci est dû au transfert des cartes de la ligue Rhône-Alpes (800) sur le site. Merci à eux.
Le site Internet fédéral recense désormais près de 1 900 espaces de pratique de la course d'orientation. Cependant, il reste encore des départements qui ne sont pas à jour.
Le suivi des déclarations est effectué par Bernard DAHY, qui reçoit une alerte à chaque nouvelle mise en ligne par les référents cartographiques locaux. Ainsi, pour chaque problème ou non conformité de mise en ligne, il prend contact avec le référent.

À chaque conseil de zone, un point précis des deux types de déclarations a été réalisé par Bernard DAHY : il s'avère que nous avons constaté des disparités de déclarations entre les cartes déclarées sur le site et celle transmises à la FFCO pour archivage et transmission pour déclaration à la BNF.
Un deuxième constat a également pu être fait, celui des disparités dans la numérotation des cartes.

La DTN a étudié ces questions : la déclaration à la BNF est obligatoire dès lors qu'un document imprimé est remis à un public. Il doit être alors transmis à la BNF dans son format original avant l'utilisation publique.

Le frein majeur des envois au siège de la FFCO des cartes papier et du formulaire de déclaration pour la BNF, provenait du formulaire intitulé « cession de droit », non adapté pour cette déclaration.
Ce formulaire a été supprimé et remplacé par un formulaire de cession des droits de la structure affiliée ayant réalisée la carte, permettant à la FFCO de faire la déclaration à la BNF.

Concernant les problématiques de numérotation, les seront explicitées dans le règlement cartographique fédéral en cours de mise à jour.
La vacance de la présidence de la commission équipements sportifs en cours d'année a suspendue l'avancée du travail, la DTN ne pouvant finaliser a elle seule le projet.

Afin de simplifier encore les déclarations des cartes de course d'orientation, le formulaire de la déclaration en ligne sera à imprimer. Ce dernier devra être envoyé à la FFCO accompagné des exemplaires des cartes papiers. Ce projet doit être effectif pour la fin du 1er trimestre 2014.

L'objectif de 2014 est de parvenir à des déclarations régulières des nouvelles cartes créées et en amont de leur utilisation.

La réalisation de sites de pratiques de haut niveau s'est poursuivie en 2013. La collaboration financière avec les structures affiliées locales a été variable en fonction des besoins du haut niveau et des possibilités locales. Au total, cinq cartes de sprint, trois cartes forêt et une mise à jour d'une carte de CO à VTT ont été réalisées, soient au total neuf cartes de haut niveau, cofinancées par la FFCO, avec un budget en diminution par rapport à 2012.
Toutes ces cartes conventionnées avec le haut niveau ont été utilisées en 2013 ou le seront durant l'hiver 2013-2014. Les cartes de sprints, accessibles aux deux pôles, ont été une priorité, ainsi que trois autres cartes qui ont servies pour des sélections. Plusieurs cartes permettront l'organisation de compétitions par les structures locales affiliées.

Bernard DAHY a été le tuteur d'un stagiaire de l'ENSG pendant quatre mois. Il a réalisé l'ébauche de la fiche de déclaration en ligne.
Malheureusement, suite aux difficultés rencontrées pour accéder au site FFCO (code source) puis, par la suite, des problèmes avec le programme informatique, ces quatre mois n'auront pas suffit pour la finalisation de toutes les actions engagées.

La fiche d'identité en ligne des cartes et l'application pour Smartphone (localisation des cartes et agenda) sont restés inachevées. Ce stagiaire embauché par l'IGN, a reçu les félicitations du jury lors de la soutenance de son mémoire.

Le projet jeune (CTS : Hervé LETTERON et Benoît PEYVEL, responsable technique des RDE)

Hervé LETTERON participe à tous les travaux de la commission jeunes. Il a apporté son soutien à l'organisation du Challenge National des Écoles de CO, organisé par la ligue Rhône-Alpes, suite à une première annulation faute d'inscrits.
La FFCO a encore des difficultés à organiser une épreuve exclusivement pour ses jeunes. L'évolution proposée par la commission est une organisation par zone, les freins au challenge unique national étant le déplacement.

Le réseau de développement de l'élite (RDE) a été rattaché au projet jeune pour la nouvelle olympiade. Les dates sont désormais laissées au libre choix des zones et le référent de chaque zone coordonne le calendrier.
La DTN, par l'intermédiaire de Benoît PEYVEL et accompagnée des trois entraîneurs adjoints du Groupe France -18, coordonne et apporte si besoin un soutien technique aux organisateurs. Les entraîneurs référents de la DTN ont été présents sur un ou deux des trois week-ends RDE de chaque zone.

La DTN et les deux CTS référents du projet « jeunes » sont en relation avec les Fédérations affinitaires et participent à la rédaction et à la mise en œuvre de projets des conventions.

BILAN DES ACTIONS DE LA DTN
ACTION N°2 - LE HAUT NIVEAU

Développement du sport de haut niveau

Le parcours de l'excellence sportive (PES)

Le parcours de l'excellence sportive organise l'ensemble des structures labellisées et des dispositifs qui accompagnent les sportifs espoirs et de haut niveau à l'accès au haut niveau.
Il s'agit de l'un des outils qui permet d'inscrire la culture du sport de haut niveau et de la performance au sein du projet fédéral.

L'objectif du PES de la FFCO est de permettre à l'orienteur d'atteindre le plus haut niveau international en CO pédestre et en CO à VTT.

- Le PES 2013-2017 de la FFCO a été déposé au Ministère des Sports le 1er juillet 2013.
- Le 11 octobre 2013, la commission du sport de haut niveau du Conseil National du Sport à consulté le rapport.
- Le 20 janvier 2014, le DTN a reçu l'arrêté, daté du 19 novembre, validant le PES de la FFCO.

Les principales modifications concernent la fermeture du pôle espoir de Dijon, la création du pôle France Jeunes Auvergne à Clermont Ferrand et le recadrage des structures associées.

L'accès au sport de haut niveau

Les structures locales d'entraînement (SLE)

Les changements par rapport à l'ancien PES concernent les structures associées : suite à l'inflation de ces structures pour l'ensemble des Fédérations, le Ministère a recadré le dispositif.
Désormais, seules les structures associées qui identifient des sportifs se préparant aux podiums internationaux (seniors) pourront être validées dans le PES et inscrites dans la base de données ministérielle du sport de haut niveau.

Les SLE ne répondant pas à cet objectif, ne sont donc plus considérées comme structures associées et n'ont plus droit aux subventions CNDS de titre VI.

Si nous voulons maintenir en région ces structures d'entraînement quasi quotidiens qui font progresser nos jeunes motivés par le haut niveau et qui alimentent les groupes France, les projets de SLE ne peuvent que dépendre de la politique régionale, et donc des projets des ligues. Touchant aussi le public des jeunes, ce projet de SLE en fonction des politiques des ligues et des collectivités locales peut rentrer dans l'un ou l'autre des objectifs : jeunes ou accès au haut niveau.

Une seule SLE a été évaluée en 2013, la DTN de la FFCO et les DRJSCS ayant été dans l'attente de la validation des PES venant du Ministère. Toutefois, cela n'a pas empêché le fonctionnement des cinq SLE.
L'évaluation annuelle va se poursuivre en 2014, avec la DTN, le responsable de la SLE, le Président de la structure juridique d'accueil et le Président de ligue.

Un dispositif de regroupement des meilleurs jeunes : le Réseau de Développement des Espoirs (RDE)

Le nom « élite », qui ne correspondait pas au niveau d'exigence ministériel a été remplacé par « espoir », nettement plus proche de la réalité de la pratique.

Peu de choses ont évoluées pour les RDE : les objectifs et le cahier des charges n'ont pas changés en 2013. Seules deux des entraîneurs référents de la DTN ont changés pour la nouvelle saison 2013-2014 et la présence en 2013 sur les RDE ne s'est pas systématique, mais sur un ou deux week-ends.

L'évolution la plus importante en 2013 a été de laisser aux référents RDE des zones de coordonner le calendrier des trois week-ends de regroupement. Il s'agissait une demande des ligues. Le retour en est plutôt positif. Ce principe sera donc maintenu.

Le haut niveau du PES de la FFCO

Les listes ministérielles espoirs et de haut niveau

Les quotas des listes ministérielles restent inchangés pour le nouveau PES 2013-2017, malgré des directives clairement annoncées à la baisse. Il faut préciser que ce quota est déjà bas. Il semble bien difficile de le diminuer encore avec deux disciplines reconnues de haut niveau.

- Liste ministérielle espoir : 24
- Liste ministérielle de haut niveau : 44, dont 20 jeunes et 24 seniors.

L'inscription en liste élite est automatique dès lors que le coureur fait un podium au championnat du monde exclusivement.

Le dispositif des Groupes France en 2013

Avec deux disciplines de haut niveau, la FFCO possède quatre groupes France, qui regroupent les meilleurs orienteurs de chaque catégorie internationale et qui s'engagent dans la voie du haut niveau.

Un programme de stages et de compétitions annuelles sur sélection ou non (selon les groupes et la période de l'année) est constitué par les entraîneurs nationaux de chaque groupe. Ces sportifs bénéficient d'un suivi annuel d'entraînement.

	EFFECTIFS			NOMBRE DE JOURS			
GROUPES FRANCE	DAMES	HOMMES	TOTAL	STAGES (dont WEHN)	SÉLECTIONS	COMPÉTITIONS	TOTAL
Senior	9	13	22	35 (16)	6	35	76
Junior	8	12	20	30 (16)	8	14	52
-18	10	10	20	13	4	4 (4)	21 (4)
CO à VTT	5	21	26	16 (6)	7	26	49
TOTAL	**32**	**56**	**88**	**94**	**25**	**79**	**198**

Les structures de haut niveau de la FFCO

Les 3 pôles existant au 1er janvier 2013 ont reçu la labellisation du Ministère des Sports.

Les pôles espoirs

Le pôle espoir de Fontainebleau

Le pôle espoir de Fontainebleau regroupe les spécialités de CO pédestre et de CO à VTT. Sur les douze sportifs (2 filles et 10 garçons), sept étaient spécialisés en CO pédestre et cinq en CO à VTT. Dix sportifs étaient lycéens et deux universitaires.

Le pôle est hébergé sur le Centre National des Sports de la Défense (CNSD), en pleine mutation au niveau de son mode de gestion et en reconstruction. Ce qui n'est pas sans poser un certain nombre de problématiques, que le cadre technique régional, André HERMET suit de très prêt et tente de gérer au mieux pour la FFCO.

130 entraînements ont été réalisés en 2013 et deux stages pour un total de 17 jours.
Les résultats obtenus ont été de qualité avec dix podiums nationaux, deux en CO pédestre, huit en CO à VTT, et six sélections internationales dont deux médaillés d'or en relais à la Coupe d'Europe Jeune de CO à VTT.

Le pôle espoir de Fontainebleau est la structure fédérale motrice pour l'accès au haut niveau des jeunes en CO à VTT.

Le pôle espoir de Dijon (jusqu'au 30 juin 2013)

Comme annoncé, le pôle de Dijon a fermé ses portes au 30 juin 2013. Sur les sept sportifs (3 filles et 4 garçons) au pôle en 2012-2013, cinq étaient spécialisés en CO pédestre et les deux autres pratiquaient également la CO à VTT. Leur entraînement en CO à VTT était organisé en partie avec la section sportive APPN de leur lycée (Brochon-21).

136 entraînements ont été encadrés durant l'année scolaire de septembre 2012 à juin 2013 par le pôle. Les sportifs du pôle ont participé à deux WEHN et deux compétitions nationales.

Pour la saison sportives 2013, les résultats des sportifs du pôle sont bien le fruit de leur travail tant au pôle espoir, que dans leur club ou le pôle France Jeune pour ceux qui l'ont intégrés en septembre. Les résultats obtenus restent de qualité avec six podiums aux championnats nationaux et sept sélections internationales en équipes de France en CO pédestre et une en CO à VTT.

En septembre 2013, deux sportives juniors ont intégrés le pôle France Jeune Auvergne à Clermont-Ferrand et un sportif le pôle espoir de Fontainebleau. Les quatre autres sportifs poursuivent l'entraînement au sein de leur club.

En huit ans de fonctionnement, sur 31 sportifs entrés au pôle, 52 % étaient, en 2013, toujours dans le haut niveau de la Fédération. Ce pourcentage reflète bien l'objectif du pôle espoir qui a été d'inculquer une culture de haut niveau aux jeunes sportifs âgés de 15 à 20 ans.
Le recrutement a quasi toujours été effectué parmi les 10-12 meilleurs jeunes sportifs de leur catégorie d'âge, motivés pour progresser.

Pour les deux pôles espoirs, il convient de noter la réussite du double projet avec 100 % de réussite au BAC et le passage aisé en classe supérieure pour tous les sportifs.

Les pôles France

Le pôle France Elite de Saint-Etienne

Pour l'année scolaire 2012-2013, l'effectif du pôle France a été de 15 sportifs (14 SHN, 9 garçons et 5 filles et une partenaire d'entraînement de haut niveau canadienne). Il s'agit d'une émulation incontestable pour les filles du pôle France.

Pour l'année scolaire 2013-2014, l'effectif est de douze : sept garçons et cinq filles, dont la partenaire d'entraînement. Deux sportifs ont quitté la structure faute de débouché professionnel correspondant à leur qualification dans la région.
Un des sportifs a trouvé en Finlande un poste d'ingénieur aménagé et un groupe d'entraînement de haut niveau lui permettant ainsi de poursuivre son double projet sportif et professionnel dans le cursus de son choix.

En 2013, huit sportifs seniors du pôle sur neuf ainsi que les cinq sportifs juniors ont eu au moins une sélection en équipe de France.
En 2013, le volume des entraînements biquotidiens des sportifs du pôle France oscille entre 12h30 et 20h par semaine. L'entraînement y est toujours de plus en plus pointu au fur et à mesure de l'évolution des sportifs et des connaissances, tant en préparation physique (course à pied, musculation) qu'en préparation technique (situations en forêt, de jour, de nuit, en simulation, préparation mentale, analyse de la pratique grâce à des outils technologiques et logiciels adaptés, entretiens individualisés).

Au niveau des stages, les sportifs du pôle France ont six week-ends haut niveau de quatre jours (en période hivernal) et deux stages en plus de ceux des équipes de France.

La grande majorité des sportifs du pôle France a pris conscience qu'il est impossible de mener de front des études avec un cursus normal ou une vie professionnelle sans aménagement horaires.
De nos jours, pour être compétitif sur le plan mondial en course d'orientation, cet aménagement est indispensable. C'est une évolution majeure de la mentalité des sportifs qui composent la structure. Ceci a permis un aménagement différent de l'entraînement hebdomadaire au sein de la structure.

Le pôle France reste la structure permettant en France d'atteindre le plus haut niveau senior.

Le pôle France Jeune Auvergne à Clermont-Ferrand

Le pôle France jeune Auvergne à Clermont-Ferrand a ouvert à la rentrée de septembre 2013 avec cinq sportifs, quatre juniors dont trois filles et un passant senior 1ère année.

Les entraînements quotidiens en semaine se sont mis en place dès la rentrée de septembre. Le coordonnateur est intervenu pour la mise en place des aménagements des études.

Les installations sportives de qualité ainsi que la diversité des cartes de CO permettent une préparation optimale tant sur le plan physique que technique.

La kinésithérapie de récupération et le suivi médical du pôle ont été rapidement organisés également. Le suivi médical réglementaire des SHN devrait se faire au plateau technique du CHU de Clermont-Ferrand.

Le fonctionnement du pôle France Jeune a trouvé son rythme de croisière en quatre mois de fonctionnement.

Les résultats des équipes de France en 2013

Équipe de France senior de CO pédestre

Les compétitions de références ministérielles étaient cette année les jeux mondiaux et les championnats du monde.

Les championnats du monde en Finlande, à Vuokatti

- Thierry GUEORGIOU a encore montré son exceptionnel niveau en remportant son 11ème titre mondial et sa 17ème médaille en dix ans de carrière. La FFCO et la France ont un sportif de haut niveau hors du commun avec une motivation intacte après toutes ces années d'entraînements biquotidiens.

- Ces championnats ont été très satisfaisants également pour Amélie CHATAING qui prend une très belle 7ème place en moyenne distance, ce qui la rapproche incontestablement du podium. Elle améliore aussi sa meilleure place en longue distance en terminant 14ème. De même pour Léa VERCELLOTTI qui a été crescendo au cours de l'année pour terminer 17ème en sprint.

- Philippe ADAMSKI fait une bonne course en longue distance, ce qui le place en 12ÈME position. Il obtient également une très bonne qualification à la moyenne distance. Malheureusement il ne confirme pas sur le finale. Vincent est 27ème en sprint. Pour les trois autres, (Frédéric TRANCHAND, Céline DODIN et Lucas BASSET) la réussite n'a pas été au rendez-vous pour ces championnats. Ce sont aussi les contre-performances qui permettent une remise en cause et une progression ultérieure. Ce qui a été fait pour eux aux jeux mondiaux où ils se sont très bien ressaisis.

Léa VERCELLOTTI lors de la finale du sprint

- En revanche, les deux relais, féminin comme masculin, ont été de réelles contre-performances, respectivement 14ème et 8ème place. Un travail spécifique de préparation doit être entrepris. La France manque indéniablement d'entraînements et de compétitions dans ce format vraiment spécifique de confrontation directe.

Au classement IOF des nations, le rang de la France est atteint chez les hommes avec une 5ème place. Chez les dames, la France est 11ème.

Les objectifs futurs sont de maintenir ce rang chez les hommes et de l'améliorer chez les dames afin d'améliorer le rang global de la France.

Les jeux mondiaux en Colombie, à Cali

- Le relais sprint français avec Amélie CHATAING, Céline DODIN, Lucas BASSET et Frédéric TRANCHAND termine à une excellente 4ème place (la meilleure place aux jeux mondiaux de l'équipe de France). L'objectif fixé était une 5ème place, le contrat a donc été largement rempli.

- En individuel, il faut souligner les deux tops 8 en moyenne distance des hommes, avec une excellente 5ème place pour Lucas BASSET et une 8ème place pour Frédéric TRANCHAND. Amélie CHATAING termine à une honorable 12ème place et Céline DODIN 18ème. En sprint, les hommes sont dans le top 15, Frédéric est 11ème, Lucas 13ème, Amélie 18ème et Céline 23ème.

Frédéric TRANCHAND

Céline DODIN

Amélie CHATAING

Quelques coupes du monde ont été des compétitions de préparation pour se confronter aux meilleurs mondiaux avant les compétitions de référence. Il faut souligner les places de 5ème pour Lucas en moyenne distance et de 9ème en sprint pour Frédéric en Norvège. Ils ont également atteint les demi-finales sur le format de KO sprint.

Afin de préparer la relève et de permettre une confrontation internationale aux plus jeunes seniors français, l'Euromeeting en Ecosse a été la compétition choisie (lieux des championnats du monde de 2015). Les meilleurs des six sélectionnés ont été Isia BASSET chez les dames et Olivier BLANC-TRANCHANT et Benjamin LEPOUTRE chez les hommes.

L'année 2013 confirme le maintien au plus haut niveau de Thierry GUEORGIOU, la progression et l'émergence d'Amélie CHATAING dans le top 10 mondial, et Lucas BASSET confirme ses excellents résultats juniors en réalisant deux top 5 aux jeux mondiaux et en coupe du monde.

Lucas BASSET

Équipe de France junior

La compétition de référence ministérielle pour les juniors correspond au championnat du monde junior.

Les championnats du monde junior en République Tchèque, à Hradec Kràlové

Les objectifs individuels ont été réalisés en nombre, et davantage en niveau de performance chez les filles avec deux tops 6. En revanche, pour ceux qui ne sont pas rentrés dans les objectifs en relais, du travail doit encore être accomplis. Sur onze juniors engagés, six juniors sont rentrés dans les objectifs du top 30.

- Chez les dames : Isia BASSET 14ème en sprint, 5ème en moyenne ditance et 4ème en longue distance. Il faut noter que ce sont les meilleurs résultats chez les féminines depuis 2008 avec Emilie BACKSCHEIDER arrivée 15ème en sprint.

- Chez les hommes : Nicolas RIO 20ème en moyenne distance et 23ème en longue distance ; Florentin BODY 21ème en moyenne distance ; Loïc CAPBERN 30ème en sprint et en longue distance ; Quentin RAUTURIER 32ème en sprint.

Les autres coureurs n'ont pas réussi à courir à leur niveau de sélection. De même, pour les deux relais, les performances n'ont pas été à la hauteur des attentes : les garçons terminent 15ème et les filles 21ème.

Isia BASSET

Coupe d'Europe junior (JEC), au Bessat (42)

La France en était le pays organisateur cette année (rotation des pays participants). La DTN a fait le choix de sélectionner une équipe quasi complète. Ce sont douze hommes et neuf dames qui ont participé. Les objectifs ont été atteints et même au-delà, tant en individuel, qu'en relais avec cinq podiums français.

Les tops 10 en individuel :

- en H18, Nicolas RIO a particulièrement brillé avec une médaille d'or en longue distance et une d'argent en sprint, suivis d'Arnaud PERRIN 4ème, Adrien DELENNE 5ème et Quentin RAUTURIER 10ème ;
- en D18, Delphine POIROT est médaillée de bronze en sprint et Solène DROIN est deux fois 5ème en sprint et en longue distance, Margaux HUMMEL-AZAÏS est 7ème en sprint ;
- en D20, Lauriane BEAUVISAGE est 4ème en sprint et Emilie BACKSCHEIDER 4ème en longue distance ;
- en H20, Florentin BODY est 9ème en sprint.

En relais, les équipes de France ont performés avec la médaille d'or en relais hommes composé de Loïc CAPBERN, Florentin BODY et Nicolas RIO, et la médaille de bronze chez les dames avec Emilie BACKSCHEIDER, Lauriane BEAUVISAGE et Isia BASSET.

Le groupe junior est en progression. Les résultats globaux 2013 sont satisfaisants, avec de réels progrès en sprint et en relais particulièrement en fin de saison. Isia BASSET, très proche d'une médaille au championnat du monde junior, marque là un résultat très prometteur pour la suite en senior.

Équipe de France -18

Les EYOC, prévus initialement en Israël fin octobre, ont finalement eu lieu au Portugal, deux semaines après la JEC.
Un certain nombre de coureurs ont enchainé les deux compétitions à trois semaines d'intervalle.

Pour des jeunes sportifs, réitérer un haut niveau de performance n'est pas si évident. De plus, suite aux EYOC en France, le défi n'était pas facile à relever avec les sept tops 10 obtenus dont quatre podiums.

Malgré tout, cette équipe de France très motivée s'est très bien comportée au Portugal avec sept tops 10 également dont trois tops 6.

Les meilleurs résultats individuels sont :

- en D16 : Florence HANAUER est 4ème en longue distance et Maëlle BEAUVIR 7ème en sprint ;
- en H16 : Pierre MARTINEZ est 6ème et Mathieu PERRIN 10ème en sprint ;
- en H18 : Nicolas RIO est 4ème et Arnaud PERRIN 7ème en longue également, Loïc MARTY est 9ème en sprint ;
- en relais, le meilleur résultat est la 4ème place en D16, les H16 sont 9ème et les D18 10ème.

Ce groupe France -18 poursuit la progression engagée et constatée au cours de l'olympiade précédente.

Les relais restent le format où la France performe le moins alors que nous avons des coureurs capables de performer en individuel.
Nous constatons aussi des difficultés chez les juniors à s'adapter aux longues distances au 1/15000.

En sprint, les coureurs parviennent à progresser grâce aux nombreux entraînements proposés en stage. Mais le contexte de compétition est encore une étape. Il conviendrait de se questionner sur le nombre de courses de qualité des différents formats en France (niveau national et régional qualificatif), pour proposer davantage d'équilibre sur les quatre formats au calendrier fédéral.

Les équipes de France de CO à VTT

Les compétitions de référence ministérielles sont les championnats du monde seniors et juniors de CO à VTT.

Les championnats du monde senior en Estonie, à Rakvere

Les performances du groupe senior ont été homogènes et régulières en 2013 entre la 11ème et 18ème place pour trois hommes et deux dames.
C'est une légère progression du groupe à ce niveau de compétition. Les objectifs ont été partiellement atteints puisqu'en individuel personne n'est rentré dans le top 6.

- Chez les hommes, en moyenne distance, Yoann GARDE est 11ème, Baptiste FUCHS 12ème, Clément SOUVRAY 17ème, Jean-Baptiste BOURRIN 64ème. En longue distance, Baptiste est 15ème, Yoann 18ème, Clément 26ème et Jean-Baptiste 46ème.
- Chez les dames, en sprint, Laure COUPAT est 11ème. En moyenne distance, Gaëlle BARLET est 13ème et Laure 42ème et en longue distance, Gaëlle est 11ème et Laure 18ème.
- En relais, les hommes, avec Baptiste, Clément et Yoann terminent 6ème et les dames, avec Gaëlle, Laure et Nicole HUEBER (Junior) 8ème.

Les championnats du monde junior en Estonie, à Rakvere

Ils ont été marqués par les excellentes performances que Cédric BEILL qui a été quatre médailles d'or en une semaine dont une avec l'équipe de relais composé de Jacques SCHMIDT-MORGENROTH et Yoann COURTOIS.

Les objectifs ont été largement remplis chez les juniors.

- Chez les hommes : quatre médailles d'or sur chacun des formats pour Cédric BEILL. Résultats historiques français et à l'internationale de CO à VTT. En sprint Yoann est 8ème. En moyenne distance Yoann est 13ème et Jacques 30ème. En longue distance Yoann est 15ème et Jacques 41ème.
- Chez les dames : Nicole HUEBER est 6ème en sprint, Lou DENAIX 7ème. En moyenne distance Lou est 5ème et Nicole 6ème. En longue distance Lou rentre une nouvelle fois dans le top 6 en terminant 5ème et Nicole 8ème.

Les championnats d'Europe en Pologne, à Zamosc

Les résultats de l'équipe sont honorables en sprint et en longue distance. La moyenne distance a posée plus de problème aux coureurs.

- Chez les hommes : en sprint Yoann GARDE se classe 16ème, Baptiste 19ème, Clément 21ème et Stéphane TOUSSAINT 39ème. En moyenne distance Yoann est 17ème, Baptiste 34ème, Clément 39ème et Stéphane 44ème. En longue distance Baptiste est 11ème, Clément 12ème, Yoann 14ème, Stéphane 28ème. Le relais, composé de Baptiste, Clément et Yoann termine 5ème.
- Chez les dames : en sprint Laure est 13ème et Gaëlle 14ème. En moyenne distance Gaëlle est 12ème et Laure 27ème. En longue distance Gaëlle est 14ème et Laure 23ème.
- Le relais mixte, composé de Gaëlle et Yoann termine 7ème.

La coupe du monde au Portugal

Le dernier round de coupe du monde a été marqué par les performances au plus haut niveau de Laure COUPAT, qui revient avec une médaille d'argent en longue distance et se classe 6ème en moyenne distance.

Le classement final de la coupe du monde 2013 est tout à fait satisfait pour les cinq sportifs qui ont couru toutes les coupes du monde car ils se classent tous dans le top 20 mondial : Laure 11ème, Gaëlle 17ème, Baptiste 16ème, Yoann 18ème et Clément 20ème.

Les coupes d'Europe junior et jeune en Pologne, à Zamosc

La FFCO a envoyé une équipe de trois jeunes hommes et trois juniors hommes.

Il faut souligner que les deux relais français ont gagné les deux coupes d'Europe jeune et junior, respectivement avec Antoine VERCAUTEREN, Samson DERIAZ et Florian PINSARD, et Yoann COURTOIS, Jacques SCHMIDT-MORGENROTH et Cédric BEILL.

En individuel, Antoine VERCAUTEREN gagne la coupe d'Europe jeune en longue distance. Cédric BEILL se classe respectivement 2ème et 4ème de la coupe d'Europe junior en moyenne et longue distance.

Les performances de la saison de nos meilleurs CO vététistes reflètent une progression du groupe dans le top 20 des seniors et un bon niveau d'apprentissage chez les plus jeunes. Désormais l'objectif des seniors est de rentrer dans le top 10. Le constat est rapide et clair : il manque des cartes de CO à VTT. Nos CO vététistes doivent pouvoir davantage s'entraîner en spécifique.

L'effort de développement de la CO à VTT doit se poursuivre non seulement en réalisant des courses de niveau national de qualité mais se développer au niveau régional par la cartographie spécifique et l'organisation de davantage de courses de CO à VTT au niveau régional. La CO à VTT n'ayant pas qu'un pôle espoir, chaque coureur junior et senior doit pouvoir s'entraîner sur des cartes de proximité. Ce n'est qu'à la condition de ce développement général que nos meilleurs CO vététistes pourront se rapprocher des podiums.

Le suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau et l'aide institutionnelle

L'aide aux sportifs de haut niveau amène la DTN à solliciter différents partenaires institutionnels tels que les Ministères des Sports, l'Éducation Nationale, le Centre National des Sports de la Défense ainsi que des employeurs privés.

Six aménagements d'emplois du temps pour les SHN de la FFCO en CO pédestre et en CO à VTT, leur ont permis, encore en 2013, d'avoir des conditions d'entraînements optimale pour atteindre le plus haut niveau. L'aide de l'état a aussi été conséquente en 2013 et s'est répartie ainsi :

- au Ministère de la défense : un contrat de Gendarmerie jusqu'en mars 2014 avec une décharge complète pour François GONON ;
- au Ministère des sports : un contrat aménagé sur un poste de professeur de sport à l'INSEP avec 20 % de temps de travail au sein du pôle France de la FFCO et des rédactions d'articles pour l'INSEP, pour Philippe ADAMSKI ;
- au Ministère de l'éducation nationale : trois professeurs d'EPS ont pu être maintenus proche de leur lieu d'entraînement grâce au dispositif d'affectation provisoire. Sur le premier semestre de 2013, deux postes en décharge partielle et un poste en décharge à temps plein ont été attribués à trois professeurs d'EPS. À la rentrée 2013, ce sont deux postes ½ en décharge qui ont été attribués à trois SHN de la FFCO, deux en décharge complète (Amélie CHATAING et Baptiste FUCHS) et un en décharge partielle (Karine D'HARREVILLE). Une professeure des écoles a pu être rapprochée de son lieu d'entraînement. Deux professeurs des écoles et un professeur d'EPS sont libérés sur convocation en équipe de France pour participer aux stages et compétitions.
- Une convention d'insertion professionnelle (CIP) a été signée pour 30 jours avec l'employeur privé de Clément SOUVRAY. La FFCO participe aussi pour un petit tiers au financement sur l'enveloppe fédérale des aides personnalisées.

L'enveloppe financière dont dispose la DTN pour les « aides personnalisées », provenant pour la part principale de la convention d'objectifs ministérielle (37 000,00 €) et pour l'autre part de la FFCO sur fonds propres (7 000,00 €), est une aide directe aux sportifs de haut niveau leur permettant de financer une partie des frais d'entraînements quotidiens et des stages et compétitions de préparation personnels.

BILAN DES ACTIONS DE LA DTN
ACTION N°3 - LA SANTÉ

Sport et santé, préventtion par le sport, protection du sportif

La DTN travaille en liaison permanente avec Catherine CHALOPIN, médecin coordonnateur du SMR des sportifs en liste ministérielles et médecin des équipes de France.

Concernant le SMR, suite à la baisse du suivi des espoirs en 2013, la DTN renforcera le suivi en cours d'année 2014. Les sportifs de haut niveau ont quant à eux correctement réalisé leur SMR. Nous ne pouvons que les encourager à poursuivre ainsi.

Lors de l'assemblée générale 2013, des remarques concernant le coût de la partie médicale par rapport au budget global de la FFCO ont été émises.
Pour tenir compte de ces remarques, et diminuer le budget de l'encadrement médical, la DTN a fonctionné différemment avec le Groupe France -18 en 2013, en consultant un médecin local lors des stages en fonction des besoins.
Les jeunes sportifs en stage sont davantage sujets aux blessures et maladies, et inévitablement, les entraîneurs ont dû consulter plusieurs fois durant les stages. Le groupe étant nombreux, avec un encadrement limité, l'organisation générale des stages a été perturbée.
Pour ces raisons, la DTN a décidé de revenir sur le mode de fonctionnement antérieur avec un médecin qui accompagnera obligatoirement les stages du Groupe France -18 en 2014.

Sous l'impulsion du CNOSF, et des directives ministérielles, la FFCO s'est engagée pour développer le sport-santé. Le médecin fédéral et la DTN ont commencé à travailler sur ce projet en collaboration avec le CREPS de Vichy et son centre médical. L'objectif est de construire des fiches pédagogiques adaptées aux personnes en réadaptation à l'effort. Les travaux effectifs seront réalisés au 1er semestre 2014.

Concernant la prévention contre le dopage, chaque groupe de haut niveau est informé lors de la réunion annuelle et une formation de lutte contre le dopage est faite lors d'un stage pour les sportifs du Groupe France -18.

BILAN DES ACTIONS DE LA DTN
ACTION N°4 - LA FORMATION

La formation fédérale

Jusqu'en octobre 2013, deux CTS ont coordonné et géré le travail au sein de la commission formation. Suite à la perte d'un poste de cadre technique, c'est désormais Hervé LETTERON qui en assumera seul la coordination.
En 2013, plusieurs CTS sont intervenus ponctuellement sur un certain nombre de formations, séminaires nationaux et certifications.

- Les formations nationales ont été encadrées par six CTS.
  - La formation nationale d'entraîneurs de la FFCO a eu lieu au CREPS de Vichy, durant deux week-ends en octobre et novembre. Ont encadré respectivement ces deux formations : Jean Paul HOSOTTE et Olivier COUPAT puis Benoît PEYVEL et André HERMET.
  - La formation de traceur national sur un week-end de septembre a eu lieu au CNSD à Fontainebleau. Elle a été encadrée par Charly BOICHUT et Hervé LETTERON.

- Charly BOICHUT et Hervé LETTERON ont également participé aux séminaires de traceurs et de contrôleurs nationaux et Hervé LETTERON au séminaire des délégués et arbitres nationaux. La DTN préconise, d'un commun accord avec les commissions arbitrage et formation, une évolution du séminaire des experts pour un séminaire tourné davantage vers des contenus de formation.

- Des certifications de moniteurs ont été réalisées en 2013 par trois CTS : Charly BOICHUT, Benoît PEYVEL et Hervé LETTERON.

- Les deux week-ends de formation des spécialités CO à VTT et CO à ski ont été encadrés par André HERMET et Jean-Paul HOSOTTE, ainsi qu'un professionnel spécialisé en CO à ski. La DTN a préconisé aux commissions formation et pratiques sportives (dont les sous-commissions des spécialités concernées) une nouvelle réflexion autour de l'évolution de la formation CO à VTT et CO à ski, jusque là de niveau régional.

Par rapport au projet des circuits de couleur, élaborés par la DTN suite aux réunions du groupe de travail avec les élus, la DTN va poursuivre la réflexion et créer pour 2014 la méthode fédérale de CO à VTT et de CO à ski.

En 2013, le nombre de diplômes fédéraux délivrés dans le cadre de la formation initiale est resté conséquent. La qualité des épreuves régionales est inégale sur le territoire. La DTN préconise la création de séminaire régionaux de délégué - arbitres, et de traceurs et contrôleurs régionaux correspondant à une formation continue en vue d'améliorer la qualité des courses au niveau local.

Une seule formation de formateurs a eu lieu en 2013. Les ligues doivent se coordonner au niveau de chaque zone afin d'organiser des formations de formateurs. Les demandes doivent remonter à la commission formation et a DTN interviendra sur la demande.

La formation professionnelle

Hervé LETTERON et Bernard DAHY ont travaillé sur les contenus de formation du Certificat de Qualification Professionnelle « animateur ». La FFCO est en attente de la validation par la branche professionnelle.

Concernant le certificat de spécialisation CO, une formation a eu lieu en 2013 au CREPS de Poitier. Sur six candidats, deux ont été diplômés.
Le constat concernant les diplômes professionnels est le même que pour bon nombre de Fédérations : le système actuel ne permet plus un renouvellement suffisant des diplômes professionnels. Une réflexion au niveau du Ministère est engagée.

CONCLUSION

La direction technique nationale, la DTN et les huit cadres techniques sont placés par le Ministère des Sports auprès de la FFCO pour apporter leurs compétences au développement et au bon fonctionnement fédéral. Outre les missions répondant au cœur de métier des CTS, que son l'expertise du haut niveau et la formation, ils ont les compétences pour soutenir et conseiller les élus dans leurs projets de développement. Ils ont une connaissance globale du monde du sport. La DTN tout comme les élus et les bénévoles ont le même objectif : faire avancer la course d'orientation vers plus de reconnaissance.

Au risque de me répéter, le développement passe d'abord par le consensus autour du projet fédéral et par la structuration à tous les niveaux avec des objectifs réalistes. Le développement de la course d'orientation doit se poursuivre autour de la formation dans les secteurs déficitaires et la déclaration régulière et anticipée de nos espaces de pratiques pour montrer notre existence. Le développement pourra s'accélérer avec l'implication de l'ensemble des territoires et l'élargissement des ressources humaines encore fragiles bénévolement mais en allant aussi vers la professionnalisation pour assurer des pratiques régulière, de qualité et diversifiée (compétition, loisir, santé).

Avec l'objectif du maintien du haut niveau à son rang actuel, malgré les baisses annoncées des subventions ministérielles, il faut au moins maintenir l'effort de préparation des équipes de France et poursuivre tout le travail réalisé dans les clubs autour des jeunes et aux niveaux des ligues vers l'accès au haut niveau.

Nous devons continuez à nous fédérer, tous ensemble. Ce n'est qu'à cette condition que notre Fédération pourra gagner en autonomie.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE CHARGE DES SPORTS

Fédération Française de Course d'Orientation

Bilan annuel du médecin coordonnateur de la surveillance médicale réglementaire (SMR) – 2013

Médecin coordonnateur de la SMR (nom, prénom, courriel) :
Dr CHALOPIN CATHERINE
CATHERINE.CHALOPIN@FFCORIENTATION.FR

Rappel du contexte

Conformément à l'article R 231-4 du code du sport, l'instance dirigeante compétente de la fédération sportive désigne, un **médecin chargé de coordonner les examens requis dans le cadre de la surveillance médicale particulière** des sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau et dans les filières d'accès au sport de haut niveau (espoirs notamment).

Il a notamment la charge de **recevoir et d'analyser les résultats** (art R.231-9 du code du sport) de l'ensemble des examens pratiqués dans le cadre de cette surveillance médicale définie aux articles A 231-3 à A 231-7 du code du sport.

Au vu de cette surveillance, il peut **établir**, le cas échéant, un **certificat de contre-indication à la participation aux compétitions sportives** au vu des résultats de la surveillance médicale (art L.231-3 du code du sport).

Enfin il lui appartient de **dresser un bilan de l'action relative à la surveillance médicale** des sportifs de haut niveau et inscrits dans les filières d'accès au sport de haut niveau (espoirs notamment).
Ce bilan annuel fait état des modalités de mise en oeuvre et de la synthèse des résultats collectifs de cette surveillance. Il est présenté par le médecin coordonnateur de la surveillance médicale réglementaire (SMR) à chaque assemblée générale fédérale et adressé par la fédération au ministre chargé des sports (art R.231-10 du code du sport).

Le présent document devra être retourné par voie électronique au bureau DSB2 avant le 14 février 2014 à gilles.einsargueix@jeunesse-sports.gouv.fr
Ce document dispense les fédérations de répondre à l'enquête LOLF pour l'indicateur 5-1

Une synthèse des résultats collectifs de la surveillance médicale réglementaire (SMR) colligeant l'ensemble des retours fédéraux est en cours de finalisation par l'IRMES, elle sera transmise aux fédérations dès réception pour information.

I-Observance de la SMR :

Double-cliquez sur le tableau.
Entrez les valeurs dans les cases colorées uniquement.
Pour les autres cases le calcul est automatique.

Année 2013 (Inscrits du 1er novembre 2012 au 31 octobre 2013)	SHN	Espoirs	Autre population suivie*
Nombre d'inscrits sur liste ministérielle	45	23	3
Nombre d'inscrits ayant satisfait à l'ensemble du bilan réglementaire	43	18	3
Nombre d'inscrits n'ayant satisfait qu'à une partie du bilan réglementaire	1	1	
Nombre d'inscrits n'ayant satisfait à aucune partie du bilan réglementaire	**1**	**4**	**0**
Taux de suivi complet	**95,6%**	**78,3%**	**100,0%**
Taux de suivi au moins partiel	97,8%	82,6%	100,0%
Absence de suivi	***2,2%***	***17,4%***	***0,0%***

Pour les SHN, un sportif a décidé sa reconversion en 2013, le 2° a eu des problèmes momentanés d'installation dans la vie professionnelle, il se remet à jour progressivement de son SMR et a été maintenu sur les listes en 2014.
Pour les Espoirs, 3 n'ont pu satisfaire les exigences du haut-niveau en raison des études entreprises (médecine, classes préparatoires écoles d'ingénieur) et n'ont pas été réinscrits sur les listes en 2014, le 4° a eu les mêmes problèmes d'études en 2013 mais s'est engagé à répondre à toutes les exigences du haut-niveau y compris le SMR en 2014 et a été maintenu sur la liste espoir.

*** Il s'agit ici soit des partenaires d'entrainement, soit de non listés dans les pôles, soit des non listés dans les structures associées. Veuillez préciser qui est concerné à ce titre** : Sportifs en pôle espoir non listés, partenaire d'entraînement

II-Structuration

La fédération a t'elle mis en place un secrétariat médical dédié ? ☐ OUI ☒ NON

Si oui, préciser : ☐ Dédié ☐ Partagé
☐ Temps plein
☐ Temps partiel : h/sem

La fédération est-elle dotée d'un logiciel de suivi médical ? ☒ OUI ☒ NON
Si oui, nom : Enora Team santé en « bout de course », pas de transmission des examens biologiques en 2013 malgré le paiement de la mise à jour.

Les résultats de la SMR sont-ils transmis à l'IRMES ? ☐ OUI ☒ NON

Si oui, sous quelle forme :
☐ Électronique via le logiciel de suivi,
☐ Électronique via la boite mail,
☐ Papier

III-Anomalies et pathologies détectées dans le cadre de la SMR

Est considéré comme anomalie, toute **pathologie** confirmée ayant nécessité un bilan complémentaire et/ou une prise en charge thérapeutique et/ou une contre indication temporaire ou définitive à la pratique sportive.
Sont exclues :

-les variations et les modifications non significatives ou « physiologiques » des paramètres cliniques, biologiques ou autres ;
-les pathologies survenues ou détectées préalablement à la réalisation des examens de la SMR.

Appareil cardiovasculaire *:*
-valvulopathies :
-troubles du rythme et de conduction : 2 ayant nécessité des bilans complémentaires et une décison cardiologique
-1 extrasystolie ventriculaire
-1 trouble de repolarisation
-cardiomyopathies (y compris maladie coronaire, myocardite, péricardite…) : 0
-pathologies vasculaires (HTA, artérite, phlébite, embolie pulmonaire, …) : 0
-autres (ex : Marfan, anomalies des coronaires…) : 0

- Précisez dans chaque catégorie le nombre et le type de pathologies détectées :

Appareil Respiratoire *: 1*

- Nombre et type de pathologies détectées: 1 asthme (le SMR a permis de revoir le traitement)

Appareil locomoteur *: 0*
-pathologies osseuses :
-pathologies articulaires :
-pathologies musculaires :
-pathologies tendineuses :
-autres :

Bilan biologique et bandelette urinaire:

- Nombre et type de pathologies détectées: **6**
  - 4 ferritinémies basses
  - 1 serodiagnostic positif de la maladie de Lyme
  - 1 thyroïdite dépistée lors du SMR 2010 suivie et sous traitement depuis

Bilan dentaire :

- Nombre et type de pathologies détectées: **0**

Bilan psychologique :

- Nombre et type de pathologies détectées: **0**

Bilan diététique ou nutritionnel :

- Nombre et type de pathologies détectées: **0**

Bilan ORL :

- Nombre et type de pathologies détectées: **0**

Bilan ophtalmologique :

- Nombre et type de pathologies détectées: 1 daltonisme (déjà connu)

Autres :

- Nombre et type de pathologies détectées: **0**

IV-Contre-indications prononcées dans le cadre de la SMR

Il est rappelé que la non-réalisation de la SMR ne peut pas être considérée comme une contre-indication médicale. Elle peut conduire à une sanction administrative sanction administrative ou disciplinaire et non pas « d'une contre indication administrative », terme impropre qui porte à confusion avec une véritable contre indication médicale.

Anomalie	Nombre de cas ayant donné lieu à une **contre-indication temporaire**	Nombre de cas ayant donné lieu à une **contre-indication définitive**
cardiaque	2 (le temps du bilan)	0

PARTIE 2
documents financiers

RAPPORT de gestion du Trésorier

Mathieu LEMERCIER
Trésorier de la FFCO

PRÉAMBULE

Un an auparavant, j'avais l'impression de m'attaquer à un Everest. Malgré une prise de fonction au pied levé, j'ai sincèrement apprécié cette première année dans un rôle complètement nouveau pour moi.

Si je suis si fier de pouvoir vous présenter aujourd'hui un bilan excédentaire, c'est d'abord grâce au travail accompli lors de la dernière olympiade par mon prédécesseur. Je ne récolte aujourd'hui que le fruit du fonctionnement qu'il a mis en place. Je tiens donc tout particulièrement à féliciter notre Président, Michel EDIAR, pour cet héritage.

Ce premier exercice de l'olympiade m'a permis de m'intégrer dans cette dynamique bien rodée, ce qui m'a grandement facilité la tâche. J'ai pu d'une part m'appuyer sans compter sur notre comptable général, Valérie SCHVARTZ, qui a su mettre son énergie débordante et ses compétences à ma disposition pour répondre à toutes mes interrogations… et elles furent nombreuses !
D'autre part, j'ai pu profiter de l'expérience et des compétences de Sandrine TAISSON, mon adjointe, qui occupait déjà ce poste lors de la précédente olympiade.

Bien sûr, rien ne serait possible sans l'équipe qui nous entoure au quotidien :

- Nathalie MATTON, notre assistante de direction, toujours disponible en dépit d'une charge de travail toujours plus colossale. Elle constitue, malgré son jeune âge, la mémoire de notre fédération,
- et Marie-Violaine PALCAU, notre Directrice Technique Nationale, et toute son équipe pour le suivi et la gestion extrêmement rigoureux des lignes budgétaires concernées par la convention d'objectif ministérielle.

Je tiens sincèrement à tous les remercier chaleureusement.

ÉQUILIBRE DES RECETTES ET DES DÉPENSES

Document de référence : compte de résultat SOPRECA

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 se décomposent de la manière suivante :

	2013	2012	% de variation
Vente de marchandises	8 502,00 €	10 299,00 €	- 17,40 %
Production de services	67 593,00 €	72 689,00 €	- 7,00 %
Subventions d'exploitation	431 153,00 €	439 381,00 €	- 1,90 %
Recettes internes	578 819,00 €	550 235,00 €	+ 5,20 %
Reprise sur provision	3 288,00 €	12 721,00 €	- 74,20 %
Recettes financières	1 457,00 €	1 743,00 €	- 16,40 %
Recettes hors fond dédiés	1 090 812,00 €	1 087 068,00 €	+ 0,30 %
Reprise sur fonds dédiés	-	-	-
RECETTES TOTALES	**1 090 812,00 €**	**1 087 068,00 €**	**+ 0,30 %**

	2013	2012	% de variation
Achats de marchandises	5 119,00 €	5 979,00 €	- 14,40 %
Variations de stocks	-52,00 €	6 069,00 €	- 100,90 %
Autres achats	610 679,00 €	568 032,00 €	+ 7,50 %
Impôts et taxes	20 755,00 €	27 390,00 €	- 24,20 %
Salaires	159 305,00 €	161 563,00 €	- 1,40 %
Charges sociales	63 747,00 €	63 827,00 €	- 0,10 %
Dotation aux amortissements	22 447,00 €	32 317,00 €	- 30,50 %
Dotation aux dépréciations	216,00 €	-	-
Provision pour risque	-	6 322,00 €	- 100,00 %
Autres charges	130 104,00 €	134 850,00 €	- 3,50 %
Dépenses financières	36,00 €	-	-
Charges exceptionnelles	690,00 €	2 049,00 €	- 66,30 %
Dépenses hors fonds dédiés	1 013 046,00 €	1 008 398,00 €	+ 0,50 %
Dotation sur fonds dédiés	-	-	-
DÉPENSES TOTALES	**1 013 046,00 €**	**1 008 398,00 €**	**+ 0,50 %**

RÉSULTAT	**77 766,00 €**	**78 670 €**	**- 1,10 %**

Le résultat 2013 est excédentaire de 77 766,00 €.

Ce bon résultat est le fruit de plusieurs phénomènes :

- des recettes internes en hausse venant compenser la baisse de la subvention ministérielle,
- une réelle maîtrise des dépenses, conséquence d'une gestion rigoureuse depuis plusieurs années,
- des actions prévues en 2013 n'ayant pu être réalisées.

Cet excédent correspond à 7,70 % de nos charges totales. Cela équivaut à 28 jours de fonctionnement. Il est donc nécessaire de le relativiser. Il nous permet pour l'instant de consolider notre assise financière en nous dégageant une marge de manœuvre sur notre fond de roulement et notre trésorerie *(cf. analyse du bilan)*.

Le dernier résultat négatif remonte maintenant à sept ans et il est important de noter que les derniers derniers résultats, similaires, démontrent une réelle stabilité de notre gestion financière.

Évolution du résultat financier de la FFCO

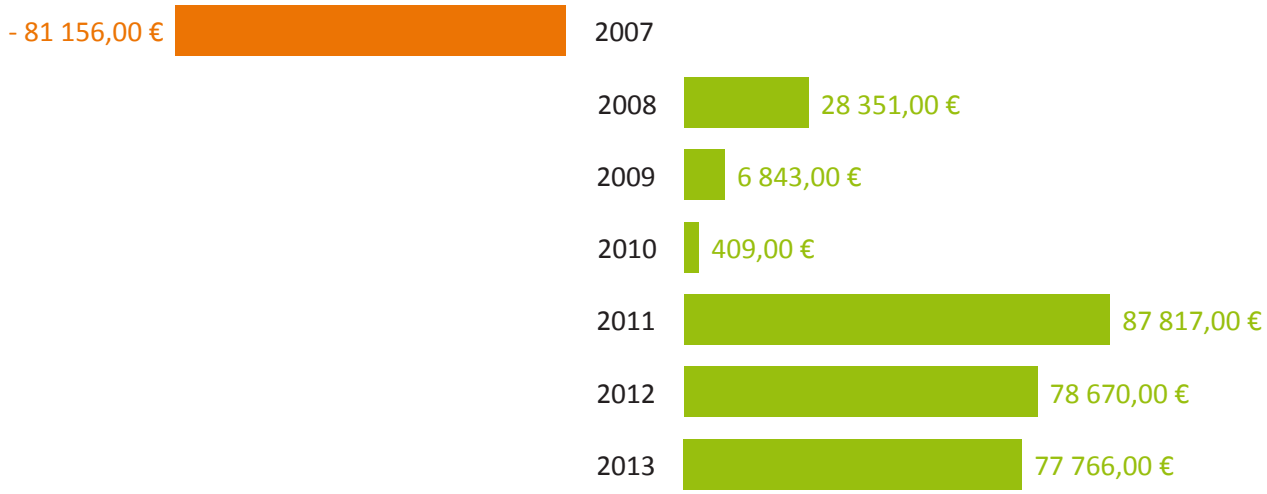

ANALYSE DES RECETTES

Document de référence : budget 2013

	Réalisé 2013	% de différentiel prévisionnel	Prévisionnel réactualisé	Prévisionnel voté	Réalisé 2012	% de différenciel
Recettes hors fonds dédiés	1 089 509,00 €	+ 6,00 %	1 023 392,00 €	1 096 700,00 €	1 087 068,00 €	+ 0,20 %
Ministère	343 541,00 €	00,00 %	343 792,00 €	416 000,00 €	365 420,00 €	- 6,00 %
Licences	389 715,00 €	+ 3,00 %	377 000,00 €		372 242,00 €	+ 4,70 %
Affiliations	60 958 ,00 €	+ 2,00 %	60 000,00 €	450 600,00 €	59 157,00 €	+ 3,00 %
Pass'Orientation	32 169,00 €	+ 7,00 %	30 000,00 €		26 743,00 €	+ 20,30 %
Redevances fédérales	93 839,00 €	- 18,00 %	115 000,00 €	113 000,00 €	83 209,00 €	+ 12,80 %
Partenariat	87 612,00 €	+ 776,00 %	10 000,00 €	10 000,00 €	78 699,00 €	+ 11,30 %
Produits des stages HN	29 120,00 €	+ 19,00 %	24 500,00 €	23 000,00 €	27 025,00 €	+ 7,80 %
Boutique	11 393,00 €	- 55,00 %	25 500,00 €	2 500,00 €	13 284,00 €	- 14,20 %
Autres	41 162,00 €	+ 9,00 %	37 600,00 €	81 600,00 €	61 289,00 €	- 32,80 %

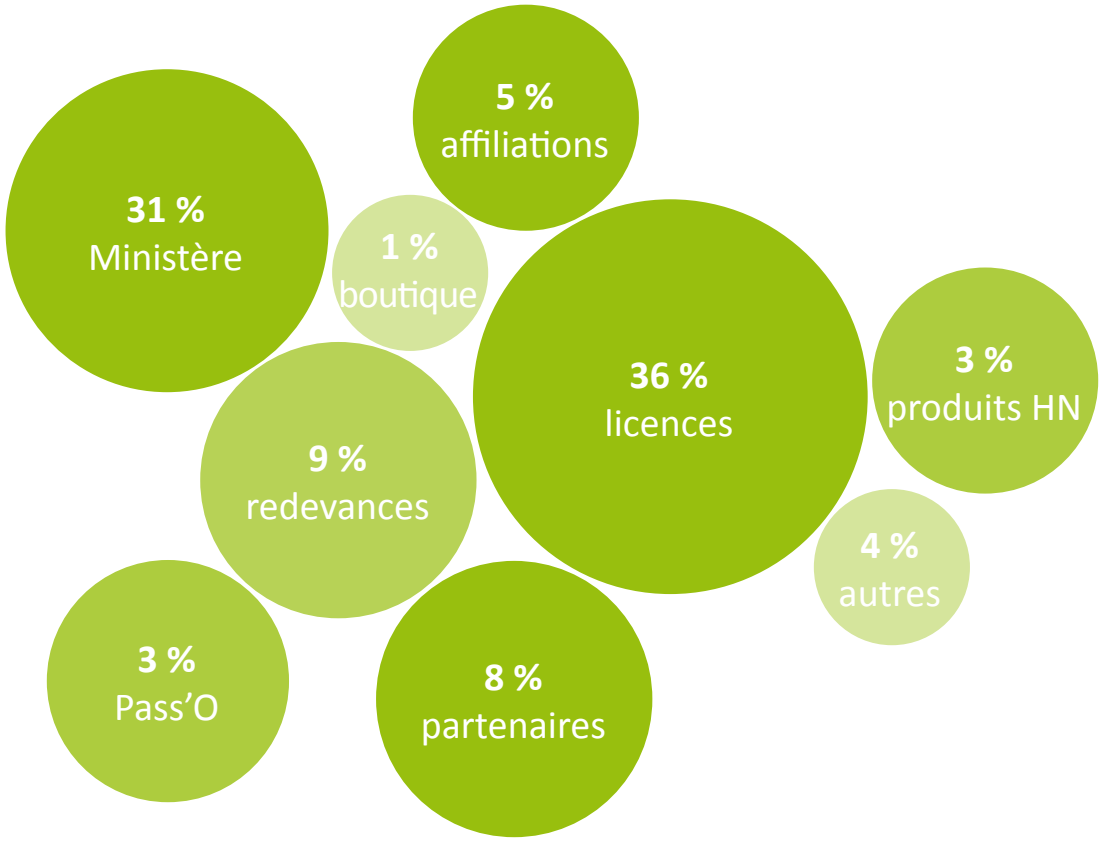

Ministère

Une baisse de 6,70 % est constatée, ce qui confirme la tendance de la dernière olympiade. La subvention du CNOSF, stable, est entièrement destinée aux aides personnalisées des sportifs de haut niveau de la FFCO.

Les perspectives pour 2014 s'orientent vers une baisse de 2,75 %. En comparaison avec l'ensemble des fédérations sportives, il s'agit d'une des plus faibles baisses.

Évolution des subventions du Ministère

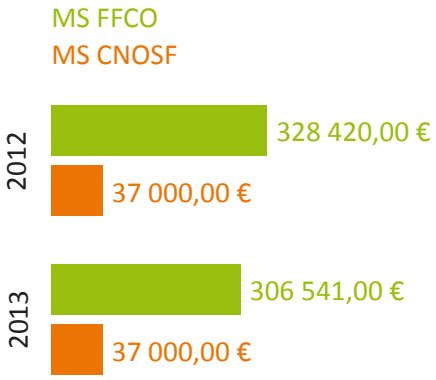

Licences

Les recettes concernant les licences sont en augmentation de 4,70 %. Deux leviers l'expliquent :

- l'augmentation du nombre de licenciés compétitions de la FFCO : nous avons eu le plaisir d'enregistrer 277 licences supplémentaires par rapport à 2012 pour arriver à 8 212 licences. Il s'agit d'une augmentation de 3,50 % ;
- l'augmentation du taux de base de 2,10 % entre 2012 et 2013.

Redevances

En progression par rapport à 2012, mais encore en deçà du prévisionnel.

Produits haut niveau

Il s'agit des recettes provenant de la participation des athlètes et des pôles aux stages et sélections organisées par la DTN du haut niveau.

Boutique

Suite au partenariat Sportident, la FFCO ne vendra plus de matériel, nos structures étant de mieux en mieux équipées en matériel de chronométrage et les ventes se réduisant de toute façon rapidement.

Nous conservons malgré tout la possibilité de louer du matériel comme les puces SI 10.

Partenariat

Sportident
Un partenariat de 10 000 € a été signé avec la société Sportident pour l'année 2013.

Noname
Le partenariat équipementier, signé sur quatre ans en 2012 pour une valeur totale de 200 000 € se poursuit. Il s'élève pour 2013 à 77 612 € (30 121 € en 2012).

Pass'Orientation

Les recettes concernant les Pass'Orientation sont en augmentation de 20,30 %, principalement due à la hausse du nombre de Pass'Orientation délivré de 13,30 %.

Nous sommes passés de 26 351 Pass'Orientation en 2012 à 29 850 en 2013.

Dons

Je tiens à signaler que trois adhérents ont fait don de leurs notes de frais de missions fédérales à hauteur de 1 687 euros. Nous pouvons les remercier pour leur générosité.
C'est un aspect que j'envisage de valoriser davantage afin d'augmenter cette contribution pour les années à venir.

ANALYSE DES DÉPENSES

Document de référence : budget 2013

	Réalisé 2013	% de différentiel prévisionnel	Prévisionnel réactualisé	Prévisionnel voté	Réalisé 2012	% de différenciel
Dépenses hors fonds dédiés	1 011 743,00 €	- 1,10 %	1 023 141,00 €	1 091 700,00 €	1 008 398,00 €	+ 0,30 %
Fonctionnement fédéral	371 189,00 €	- 5,10 %	390 941,00 €	420 000,00 €	371 940,00 €	- 0,20 %
Haut niveau	348 797,00 €	- 5,70 %	369 800,00 €	426 300,00 €	362 442,00 €	- 3,80 %
Formation	31 021,00 €	- 6,60 %	33 200,00 €	27 200,00 €	31 050,00 €	- 0,10 %
Développement	239 820,00 €	+ 20,70 %	198 700,00 €	187 700,00 €	208 997,00 €	+ 14,70 %
Autres	20 916,00 €	- 31,40 %	30 500,00 €	30 500,00 €	33 969,00 €	- 38,40 %

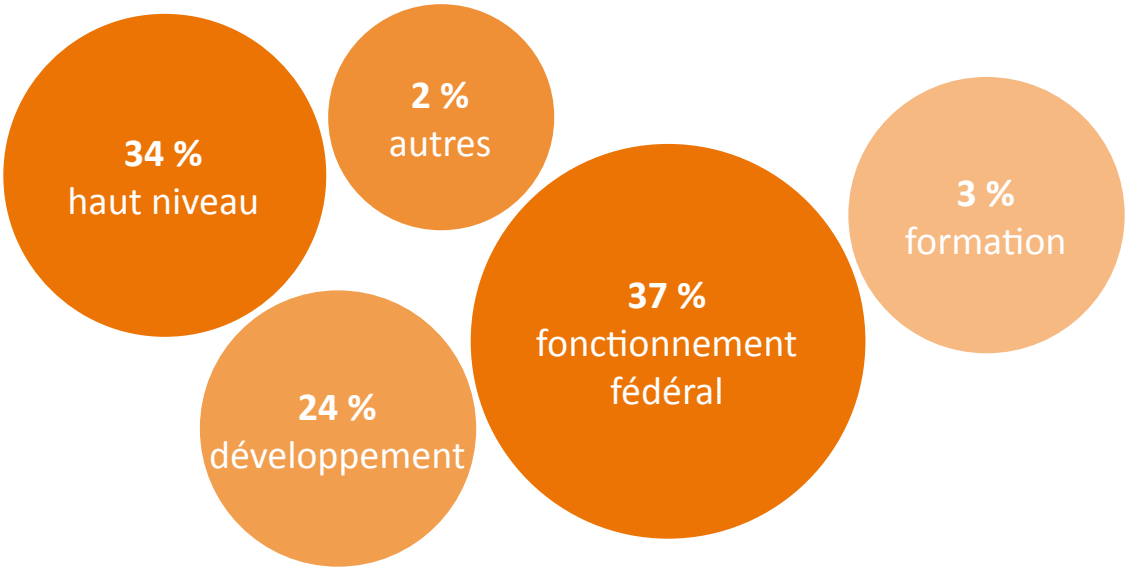

Fonctionnement fédéral

Dépenses très stables par rapport à 2012 (- 0,20 %). Le personnel mis à part, les principaux postes de dépense sont les suivants :

- Fonctionnement du comité directeur : 34 274 € (+ 50 % par rapport à 2012 et + 14 % par rapport au prévisionnel). Il s'agit de l'ensemble des remboursements de frais des membres du comité directeur. L'implication importante des membres du bureau dans les conseils de zone pour véhiculer le projet fédéral explique en majeure partie ce dépassement.
- CO'Mag : légèrement supérieur au prévisionnel à 31 650 euros (+ 5,50 %).
- Assurance : légère augmentation à 28 723 €, dû à l'augmentation de la cotisation et du nombre de nos licenciés.
- Indemnités CTS : 36 290 € pris en charge à 74 % par une subvention ministérielle.

Concernant les charges du personnel, elles sont stables à 223 052 euros (- 1 %). La variation est due aux salaires plus ou moins importants versés au personnel médical en fonction de leur activité sur les compétitions internationales.

Évolution des charges du personnel

Formation

Mise à part le séminaire TN-CCN, victime de son succès, en dépassement de 100 %, les autres dépenses sont conformes au prévisionnel. La subvention du ministère (16 000 €) est la source de financement majoritaire.

Répartition des subventions du Ministère

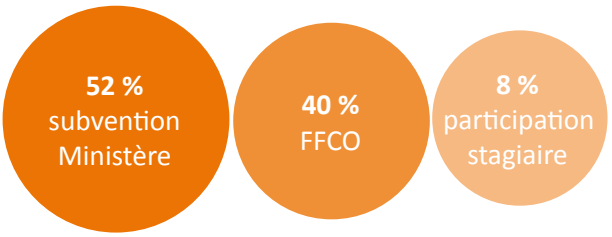

Haut niveau

Grâce à la gestion exemplaire des cadres techniques de la FFCO, les dépenses du haut niveau sont maitrisées par rapport au budget prévisionnel tout en conservant des résultats internationaux exceptionnels.

Répartition des sources de financement du haut niveau

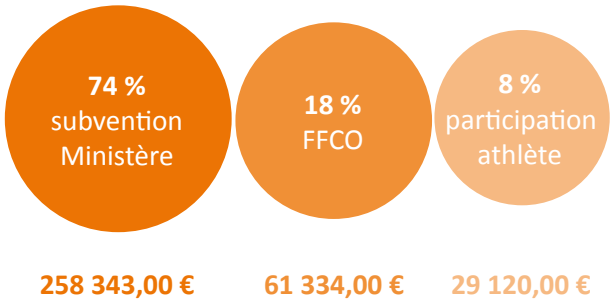

Développement

Jeunes et scolaires

Il est à noter la remarquable tenue de O'Camp avec un budget qui arrive à l'équilibre à hauteur de 31 000 €. Un grand bravo notamment à Étienne MOREY.

Équipements sportifs

Concernant la cartographie, il s'agit d'une mutualisation de nos moyens avec les structures locales pour la réalisation de cartes de haut niveau. Ces cartes sont en général cofinancées par la FFCO et la structure affiliée concernée par le terrain ciblé. La cartographie s'élève à 20 549 €.

Organisations sportives

Il est à noter l'efficacité de nos experts dont leurs frais s'élèvent à 26 453 € ce qui ne représente que 83 % du prévisionnel.

ANALYSE DU BILAN

Pour terminer ce rapport 2013, vous trouverez les derniers indicateurs tirés du bilan. Ils permettent de visualiser des données importantes afin de se faire une idée de la qualité de la gestion de notre Fédération.

Fond de roulement

Le fond de roulement est le véritable socle financier sur lequel repose les comptes de la FFCO. Il correspond à la somme des capitaux propres et des provisions sous déduction de l'actif net immobilisé.
Au 31 décembre 2013, il s'élève à 320 251 € ce qui correspond à 115 jours du fonctionnement fédéral dans sa globalité. Il se retrouve intégralement dans la trésorerie en caisse à cette date, traduisant une santé financière très saine.

Trésorerie

Il s'agit des moyens financiers immédiatement disponibles. Au 31 décembre 2013, elle s'élève à 390 582 € ce qui correspond à 141 jours du fonctionnement fédéral dans sa globalité.

Créances clients

C'est l'argent qui est dû à la Fédération. L'effort entrepris ces dernières années s'est poursuivi pour atteindre le niveau de créances le plus bas possible.

Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs correspondent à l'argent que la Fédération doit à ses prestataires, essentiellement constitué des factures fournisseurs et des remboursements de frais dus aux bénévoles et cadres techniques. Un effort important a également été fait pour réduire les délais de paiement.

Situation au 31.12.13

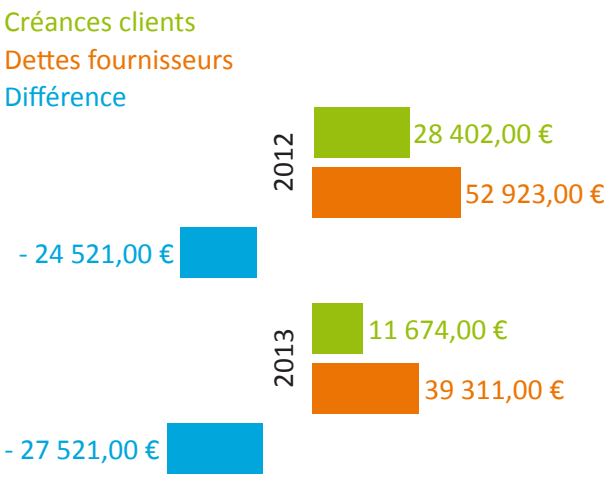

PERSPECTIVES

Document référence :
budget prévisionnel 2014 réactualisé

Le retour du Ministère concernant la convention d'objectifs indique une baisse de la subvention ministérielle de 2,80 % pour 2014.

Elle s'élèvera donc à 334 091 € ce qui correspond à une baisse de 9 450 €. Nous sommes considérés auprès du Ministère comme une Fédération peu aidée au regard des résultats obtenus. Cela explique la baisse minime de notre subvention.

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice 2013 et la date de l'établissement du présent rapport.

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION

Proposition d'affectation de l'excédent 2013

Après prise en compte de l'excédent de 77 765,95 € pour l'exercice clos le 31/12/2013 et d'un report à nouveau débiteur de 1 541,80 €, formant un total affectable de 76 224,15 €, il est proposé de reporter à nouveau la totalité de cette somme.

BUDGET 2013

		Recettes 2013						Dépenses 2013		
		Total voté AG	FFCO Réactualisé	MS Prévu	MS Réactualisé	Total budget réactualisé	TOTAL REALISE	Prévisionnel Voté AG	Prévisionnel Réactualisé	TOTAL REALISE
	TOTAL	*1 096 700,00 €*	*679 600,00 €*	*416 000,00 €*	*343 792,00 €*	*1 023 392,00 €*	*1 089 508,94 €*	*1 096 700,00 €*	*1 023 392,00 €*	*1 011 742,99 €*
A - Fonctionnement fédéral		**486 700,00 €**	**472 600,00 €**	**28 500,00 €**	**28 449,00 €**	**501 049,00 €**	**513 948,20 €**	**420 000,00 €**	**391 192,00 €**	**371 189,22 €**
A1	**Frais statutaires**	**7 600,00 €**	**5 600,00 €**	**- €**	**1 500,00 €**	**7 100,00 €**	**4 392,21 €**	**123 900,00 €**	**116 900,00 €**	**114 576,65 €**
	A1A Frais d'AG		600,00 €			600,00 €	251,92 €		8 400,00 €	11 736,40 €
	A1B Réunion présidents de ligues								500,00 €	535,40 €
	A1C Fonctionnement comité et bureau directeur						1 396,97 €		30 000,00 €	34 274,32 €
	A1D Fonctionnement DTN				1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €		22 000,00 €	19 085,61 €
	A1E Commissaire aux comptes et expert comptable								20 000,00 €	11 874,73 €
	A1F Adhésion IOF et CNOSF								6 000,00 €	5 420,00 €
	A1G Edition de CO mag (revue fédérale officielle)		5 000,00 €			5 000,00 €	1 243,32 €		30 000,00 €	31 650,19 €
	A1H Frais fonctionnement Club France									
	A1I									
	A1J									
A2	**Fonctionnement général**				**- €**	**- €**	**- €**	**51 300,00 €**	**36 292,00 €**	**37 333,75 €**
	A2A Abonnements, documentation générale								200,00 €	453,00 €
	A2B Matériel de bureau								1 000,00 €	198,92 €
	A2C Fourniture de bureau								1 500,00 €	1 565,19 €
	A2D Reprographie (location et usage dont entretien)								5 500,00 €	6 767,20 €
	A2E Assurance membres (MAIF)								26 000,00 €	28 723,84 €
	A2F Conseil juridique								2 092,00 €	- 374,40 €
	A2G Evenements exceptionnels									
A3	**Frais de siège**	**28 500,00 €**		**28 500,00 €**	**26 949,00 €**	**26 949,00 €**	**26 713,60 €**	**212 950,00 €**	**205 150,00 €**	**179 788,16 €**
	A3A Salaires et charges								156 000,00 €	131 573,32 €
	A3B Indemnités des CTS	28 500,00 €		28 500,00 €	26 949,00 €	26 949,00 €	26 698,00 €		35 500,00 €	36 290,01 €
	A3C Local charges copropriété								1 200,00 €	1 966,55 €
	A3D Taxe foncière								3 000,00 €	3 440,00 €
	A3E Assurance locaux								850,00 €	820,88 €
	A3F Travaux locaux								1 000,00 €	408,95 €
	A3G EDF-GDF								1 500,00 €	1 300,97 €
	A3H Affranchissement						15,60 €		1 600,00 €	1 665,97 €
	A3I Téléphonie et internet								4 500,00 €	2 321,51 €
A4	**Licences affiliations**	**450 600,00 €**	**467 000,00 €**		**- €**	**467 000,00 €**	**482 842,39 €**	**30 850,00 €**	**30 850,00 €**	**38 902,66 €**
	A4A Affiliations + membres associés		60 000,00 €			60 000,00 €	60 958,04 €			215,50 €
	A4B Licences		377 000,00 €			377 000,00 €	389 715,50 €		30 000,00 €	37 734,70 €
	A4C Pass'O		30 000,00 €			30 000,00 €	32 168,85 €		850,00 €	952,46 €
A5	**Fonctionnement des commissions**							**1 000,00 €**	**2 000,00 €**	**588,00 €**
	A5A Commission de discipline								1 000,00 €	588,00 €
	A5B Commission anti dopage								1 000,00 €	

		Recettes 2013						Dépenses 2013		
		Total voté AG	FFCO	MS		Total budget réactualisé	TOTAL REALISE	Prévisionnel		
			Réactualisé	Prévu	Réactualisé			Voté AG	Réactualisé	TOTAL REALISE
B - Formation		**22 000,00 €**	**3 500,00 €**	**14 500,00 €**	**16 000,00 €**	**19 500,00 €**	**18 445,60 €**	**32 200,00 €**	**33 200,00 €**	**31 021,27 €**
B1	**Continue**	**6 000,00 €**		**6 000,00 €**	**5 500,00 €**	**5 500,00 €**	**5 500,00 €**	**11 700,00 €**	**12 700,00 €**	**13 004,08 €**
B1A	CTS				2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €		4 000,00 €	3 478,05 €
B1B	Personnels								1 200,00 €	
B1C	Séminaire éducateurs									
B1D	Séminaire pôle technique des compétitions				1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		2 500,00 €	5 120,18 €
B1E	Séminaire pôle administratif et logistique				2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €		5 000,00 €	4 405,85 €
B2	**Initiale**	**10 000,00 €**	**3 500,00 €**	**6 000,00 €**	**8 000,00 €**	**11 500,00 €**	**10 445,60 €**	**11 500,00 €**	**16 000,00 €**	**14 077,22 €**
B2A	Educateurs		2 000,00 €		4 000,00 €	6 000,00 €	5 695,60 €		7 700,00 €	6 372,28 €
B2B	Pôle technique des compétitions		1 500,00 €		2 500,00 €	4 000,00 €	3 250,00 €		5 000,00 €	4 604,96 €
B2C	Pôle administratif et logistique des compétitions				1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €		3 300,00 €	3 099,98 €
B2D	En attente reclassement									
B3	**Autres Formations**	**6 000,00 €**		**2 500,00 €**	**2 500,00 €**	**2 500,00 €**	**2 500,00 €**	**4 000,00 €**	**4 500,00 €**	**3 939,97 €**
B3A	Contenus et matériels	1 000,00 €		1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		2 000,00 €	1 880,90 €
B3B	Collaboration diverses	1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €		2 500,00 €	2 059,07 €
	Experts Nationaux (ligne annulée réactualisation)	3 500,00 €		2 500,00 €				5 000,00 €		

		Recettes 2013						Dépenses 2013		
		Total voté AG	FFCO	MS		Total budget réactualisé	TOTAL REALISE	Prévisionnel		
			Réactualisé	Prévu	Réactualisé			Voté AG	Réactualisé	TOTAL REALISE
C - Haut niveau		**353 000,00 €**	**24 500,00 €**	**330 000,00 €**	**259 343,00 €**	**283 843,00 €**	**287 463,80 €**	**426 300,00 €**	**369 800,00 €**	**348 796,90 €**
C1	**Filière**	**33 000,00 €**	**- €**	**33 000,00 €**	**32 000,00 €**	**32 000,00 €**	**31 843,00 €**	**44 500,00 €**	**44 500,00 €**	**42 591,61 €**
C1A	Pôle France Seniors				20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €		24 000,00 €	24 000,00 €
C1B	Pôle espoir Fontainebleau				6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €		7 000,00 €	7 000,00 €
C1C	Pôle espoir Dijon/Pole France Jeune				6 000,00 €	6 000,00 €	5 843,00 €		10 500,00 €	10 500,00 €
C1D	Réseau développement élite								2 000,00 €	1 045,11 €
C1E	Structure locale entraînement sportive								1 000,00 €	46,50 €
C2	**Compétitions**	**116 800,00 €**		**115 000,00 €**	**80 500,00 €**	**80 500,00 €**	**87 123,82 €**	**141 000,00 €**	**123 000,00 €**	**115 955,78 €**
C2A	Seniors pied				49 000,00 €	49 000,00 €	52 432,82 €		59 000,00 €	52 784,04 €
C2B	Juniors pied				11 000,00 €	11 000,00 €	14 770,00 €		16 000,00 €	15 334,06 €
C2C	Cadets pied				13 000,00 €	13 000,00 €	10 921,00 €		19 000,00 €	11 142,32 €
C2D	CO VTT				7 500,00 €	7 500,00 €	9 000,00 €		29 000,00 €	36 695,36 €
C2E	CO Ski									
C3	**Stages et week-end**	**113 200,00 €**	**24 500,00 €**	**92 000,00 €**	**71 343,00 €**	**95 843,00 €**	**92 997,38 €**	**120 000,00 €**	**95 000,00 €**	**90 504,51 €**
C3A	Seniors pied		15 500,00 €		47 843,00 €	63 343,00 €	59 662,50 €		59 000,00 €	54 341,77 €
C3B	Juniors pied		3 500,00 €		11 000,00 €	14 500,00 €	13 280,00 €		16 000,00 €	13 702,18 €
C3C	Cadet pied		4 500,00 €		11 000,00 €	15 500,00 €	17 224,00 €		15 000,00 €	17 573,23 €
C3D	CO VTT		1 000,00 €		1 500,00 €	2 500,00 €	2 830,88 €		5 000,00 €	4 887,33 €
C3E										
C4	**Suivi médical**	**52 000,00 €**		**52 000,00 €**	**38 500,00 €**	**38 500,00 €**	**38 500,00 €**	**72 000,00 €**	**62 500,00 €**	**54 350,40 €**
C4A	Suivi réglementaire des HN SENIORS				14 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €		21 000,00 €	18 215,94 €
C4B	Suivi réglementaire HN ESPOIRS				8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €		14 500,00 €	12 601,94 €
C4C	Encadrement sanitaire des équipes de France				16 500,00 €	16 500,00 €	16 500,00 €		27 000,00 €	23 532,52 €
C5	**Aide aux sportifs**	**38 000,00 €**		**38 000,00 €**	**37 000,00 €**	**37 000,00 €**	**36 999,60 €**	**48 800,00 €**	**44 800,00 €**	**45 394,60 €**
C5A	Aides personnalisées	- €			37 000,00 €	37 000,00 €	36 999,60 €		37 000,00 €	36 999,60 €
C5B	Aides fédérales								7 000,00 €	8 000,00 €
C5C	Insertion professionnelle									
C5D	Cartes 12/25								800,00 €	395,00 €

		Recettes 2013						Dépenses 2013		
			FFCO	MS		Total budget		Prévisionnel		
		Total voté AG	Réactualisé	Prévu	Réactualisé	réactualisé	TOTAL REALISE	Voté AG	Réactualisé	TOTAL REALISE
D - Développement et Promotion de l'activité		**233 500,00 €**	**177 500,00 €**	**43 000,00 €**	**40 000,00 €**	**217 500,00 €**	**267 432,26 €**	**187 700,00 €**	**198 700,00 €**	**239 819,69 €**
D1	**Jeunes et scolaires**	**56 000,00 €**	**37 000,00 €**	**14 000,00 €**	**13 500,00 €**	**50 500,00 €**	**44 568,60 €**	**49 000,00 €**	**52 000,00 €**	**44 254,19 €**
	D1A Challenge National des Ecoles de CO								1 000,00 €	1 089,20 €
	D1B O Plus				13 500,00 €	13 500,00 €	13 500,00 €		14 000,00 €	12 210,18 €
	D1C O Camp		37 000,00 €			37 000,00 €	31 068,60 €		37 000,00 €	30 954,81 €
D2	**Santé**	**7 000,00 €**		**7 000,00 €**	**6 500,00 €**	**6 500,00 €**	**6 500,00 €**	**21 000,00 €**	**20 500,00 €**	**20 046,54 €**
	D2A Développement des activités médicales									
	D2B Structuration médicale				6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €		20 500,00 €	20 046,54 €
D3	**Développement des clubs**						- €			- €
	D3A Création de clubs									
	D3B Labellisation des clubs									
D4	**Développement des raids**						- €	**0,00 €**	**1 000,00 €**	**365,80 €**
	D4A Accompagnement des raids orientation								1 000,00 €	365,80 €
	D4B Labellisation de raids multisports									
	D4C Soutien de raids multisports									
D5	**CO Ski**						- €			- €
	D5A Accompagnement de la CO à ski									
D6	**O' Précision**						- €			- €
	D6A Accès public handicapés									
D7	**Communication**						**95,00 €**	**35 000,00 €**	**43 300,00 €**	**21 874,95 €**
	D7A Frais divers (presse et médias)								15 000,00 €	8 101,03 €
	D7B Site web (serveur)								14 300,00 €	4 445,14 €
	D7C Dossier et autres documents de communication								12 000,00 €	7 717,96 €
	D7D Club France Investissement						95,00 €		2 000,00 €	1 610,82 €
D8	**Relations Clubs et extérieures**						- €	**9 200,00 €**	**10 200,00 €**	**5 666,64 €**
	D8A Relations avec CD/Ligues/clubs									
	D8B Relations avec IOF								5 000,00 €	3 349,29 €
	D8C Relations avec fédérations affinitaires								3 200,00 €	1 224,99 €
	D8D Relations avec autres institutions								2 000,00 €	1 092,36 €
	D8E Protocole International									
D9	**Equipements sportifs**	**22 000,00 €**	**- €**	**22 000,00 €**	**20 000,00 €**	**20 000,00 €**	**20 000,00 €**	**31 000,00 €**	**29 200,00 €**	**25 557,36 €**
	D9A Cartes de haut niveau				18 500,00 €	18 500,00 €	18 500,00 €		24 000,00 €	20 548,84 €
	D9B Normalisation contrôle				800,00 €	800,00 €	800,00 €		2 600,00 €	2 588,52 €
	D9C Géoreférencement				700,00 €	700,00 €	700,00 €		2 600,00 €	2 420,00 €
	D9D									
	D9E									
D10	**Organisations sportives**	**113 000,00 €**	**115 000,00 €**		**- €**	**115 000,00 €**	**97 262,97 €**	**32 000,00 €**	**32 000,00 €**	**36 261,23 €**
	D10A Redevances				- €	115 000,00 €	93 838,92 €			1 608,52 €
	D10B Compétitions - Organisation sportives								32 000,00 €	26 453,07 €
	D10C Divers Organisations						3 424,05 €			8 199,64 €
D11	**Partenariats commerciaux**	**10 000,00 €**	**- €**		**- €**	**- €**	**87 612,17 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**77 612,17 €**
	D11A Partenaire						10 000,00 €			
	D11B Partenaire équipementier CO pédestre						77 612,17 €			77 612,17 €
	D11C Partenaire équipementier CO VTT									
	D11D Autres partenaires									
	D11E Recettes publicitaires									
	D11F Séminaire d'entreprise									
D12	**Boutique**	**25 500,00 €**	**25 500,00 €**		**- €**	**25 500,00 €**	**11 393,52 €**	**10 500,00 €**	**10 500,00 €**	**8 180,81 €**
	D12A Matériel de poinçonnage électronique (vente)		20 000,00 €			20 000,00 €	7 570,71 €		10 000,00 €	7 012,27 €
	D12B Matériel d'organisation de course (location)		3 000,00 €			3 000,00 €	2 841,10 €			2 061,71 €
	D12C Divers boutique		2 500,00 €			2 500,00 €	981,71 €		500,00 €	- 893,17 €

		Recettes 2013						Dépenses 2013		
		Total voté AG	FFCO	MS		Total budget réactualisé	TOTAL REALISE	Prévisionnel		
			Réactualisé	Prévu	Réactualisé			Voté AG	Réactualisé	TOTAL REALISE
E - Autres		**1 500,00 €**	**1 500,00 €**		**- €**	**1 500,00 €**	**2 219,08 €**	**30 500,00 €**	**30 500,00 €**	**20 915,91 €**
E1	**Amortissements**						- €	**30 500,00 €**	**30 500,00 €**	**21 784,42 €**
	E1A Amortissement achat locaux								15 000,00 €	14 318,61 €
	E1B Amortissement agencement et installation								15 000,00 €	3 678,56 €
	E1C Amortissement équipements et matériels								500,00 €	3 787,25 €
E2	**Autres**						**965,59 €**			**- 868,51 €**
	E2A autres						965,59 €			- 868,51 €
E3	**Provisions pour risques**									
	E3A Provisions									
E4	**Fonds dédiés**									
E5	**Placements financiers**	**1 500,00 €**	**1 500,00 €**			**1 500,00 €**	**1 253,49 €**			
	E5A Placements financiers		1 500,00 €			1 500,00 €	1 253,49 €			

BUDGET prévisionnel 2014 réactualisé

		Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2013	Prévisionnel 2014 réactualisé			Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2013	Prév. 2014 Réactualisé
		Recettes	Recettes	Recettes Total	Recettes FFCO	Recettes MS	Dépenses	Dépenses	Dépenses
	TOTAL	*1 024 563,00 €*	*1 089 508,94 €*	*1 082 991,00 €*	*748 900,00 €*	*334 091,00 €*	*1 024 563,00 €*	*1 011 742,99 €*	*1 082 991,00 €*
A - Fonctionnement fédéral		**513 989,00 €**	**513 948,20 €**	**533 100,00 €**	**504 100,00 €**	**29 000,00 €**	**395 863,00 €**	**371 189,22 €**	**384 491,00 €**
A1	**Frais statutaires**	**7 040,00 €**	**4 392,21 €**	**11 600,00 €**	**7 600,00 €**	**4 000,00 €**	**116 900,00 €**	**114 576,65 €**	**118 500,00 €**
A1A	Frais d'AG	600,00 €	251,92 €	600,00 €	600,00 €		8 400,00 €	11 736,40 €	9 000,00 €
A1B	Structuration fédérale			2 500,00 €		2 500,00 €	500,00 €	535,40 €	5 000,00 €
A1C	Fonctionnement comité et bureau directeur		1 396,97 €	2 000,00 €	2 000,00 €		30 000,00 €	34 274,32 €	32 000,00 €
A1D	Fonctionnement DTN	1 440,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €		1 500,00 €	22 000,00 €	19 085,61 €	20 000,00 €
A1E	Commissaire aux comptes et expert comptable						20 000,00 €	11 874,73 €	15 000,00 €
A1F	Adhésion IOF et CNOSF						6 000,00 €	5 420,00 €	5 500,00 €
A1G	Edition de CO mag (revue fédérale officielle)	5 000,00 €	1 243,32 €	5 000,00 €	5 000,00 €		30 000,00 €	31 650,19 €	32 000,00 €
A1H	Frais fonctionnement Club France								
A1I									
A1J									
A2	**Fonctionnement général**	**- €**	**- €**				**36 963,00 €**	**37 333,75 €**	**34 691,00 €**
A2A	Abonnements, documentation générale						200,00 €	453,00 €	200,00 €
A2B	Matériel de bureau						1 000,00 €	198,92 €	1 000,00 €
A2C	Fourniture de bureau						1 500,00 €	1 565,19 €	1 000,00 €
A2D	Reprographie (location et usage dont entretien)						5 500,00 €	6 767,20 €	5 500,00 €
A2E	Assurance membres (MAIF)						26 000,00 €	28 723,84 €	26 000,00 €
A2F	Conseil juridique						1 000,00 €	-374,40 €	
A2G	Evenements exceptionnels						1 763,00 €		991,00 €
A3	**Frais de siège**	**26 949,00 €**	**26 713,60 €**		**- €**	**25 000,00 €**	**209 150,00 €**	**179 788,16 €**	**198 450,00 €**
A3A	Salaires et charges						160 000,00 €	131 573,32 €	150 000,00 €
A3B	Indemnités des CTS	26 949,00 €	26 698,00 €			25 000,00 €	35 500,00 €	36 290,01 €	35 000,00 €
A3C	Local charges copropriété						1 200,00 €	1 966,55 €	2 000,00 €
A3D	Taxe foncière						3 000,00 €	3 440,00 €	3 500,00 €
A3E	Assurance locaux						850,00 €	820,88 €	850,00 €
A3F	Travaux locaux						1 000,00 €	408,95 €	1 000,00 €
A3G	EDF-GDF						1 500,00 €	1 300,97 €	1 500,00 €
A3H	Affranchissement		15,60 €				1 600,00 €	1 665,97 €	1 600,00 €
A3I	Téléphonie et internet						4 500,00 €	2 321,51 €	3 000,00 €
A4	**Licences affiliations**	**480 000,00 €**	**482 842,39 €**		**496 500,00 €**		**30 850,00 €**	**38 902,66 €**	**30 850,00 €**
A4A	Affiliations + membres associés	62 000,00 €	60 958,04 €		62 000,00 €			215,50 €	
A4B	Licences	386 000,00 €	389 715,50 €		400 000,00 €		30 000,00 €	37 734,70 €	30 000,00 €
A4C	Pass'O	32 000,00 €	32 168,85 €		34 500,00 €		850,00 €	952,46 €	850,00 €
A5	**Fonctionnement des commissions**						**2 000,00 €**	**588,00 €**	**2 000,00 €**
A5A	Commission de discipline						1 000,00 €	588,00 €	1 000,00 €
A5B	Commission anti dopage						1 000,00 €		1 000,00 €
A5C									
A5D									
A5E									

		Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2013	Prévisionnel 2014 réactualisé			Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2013	Prév. 2014 Réactualisé
		Recettes	Recettes	Recettes Total	Recettes FFCO	Recettes MS	Dépenses	Dépenses	Dépenses
B - Formation		**20 185,00 €**	**18 445,60 €**	**19 500,00 €**	**3 500,00 €**	**16 000,00 €**	**33 200,00 €**	**31 021,27 €**	**39 000,00 €**
B1	**Continue**	**5 280,00 €**	**5 500,00 €**			**8 000,00 €**	**12 700,00 €**	**13 004,08 €**	**21 500,00 €**
B1A	CTS	1 920,00 €	2 000,00 €			2 000,00 €	4 000,00 €	3 478,05 €	4 000,00 €
B1B	Personnels						1 200,00 €		4 000,00 €
B1C	Séminaire éducateurs					1 500,00 €			3 500,00 €
B1D	Séminaire pôle technique des compétitions	3 360,00 €	1 000,00 €			2 500,00 €	7 500,00 €	5 120,18 €	5 500,00 €
B1E	séminaire pôle administratif et logistique		2 500,00 €			2 000,00 €		4 405,85 €	4 500,00 €
B2	**Initiale**	**12 505,00 €**	**10 445,60 €**	**9 000,00 €**	**3 500,00 €**	**5 500,00 €**	**16 000,00 €**	**14 077,22 €**	**11 500,00 €**
B2A	Educateurs	5 840,00 €	5 695,60 €	4 500,00 €	2 000,00 €	2 500,00 €	7 700,00 €	6 372,28 €	5 500,00 €
B2B	Pôle technique des compétitions	3 900,00 €	3 250,00 €	3 500,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €	5 000,00 €	4 604,96 €	3 500,00 €
B2C	Pôle administratif et logistique des compétitions	2 765,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €	3 300,00 €	3 099,98 €	2 500,00 €
B3	**Autres formations**	**2 400,00 €**	**2 500,00 €**	**2 500,00 €**		**2 500,00 €**	**4 500,00 €**	**3 939,97 €**	**6 000,00 €**
B3A	Contenus et matériels	960,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €		1 500,00 €	2 000,00 €	1 880,90 €	3 000,00 €
B3B	Collaborations diverses	1 440,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €	2 500,00 €	2 059,07 €	3 000,00 €

		Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2013	Prévisionnel 2014 réactualisé			Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2013	Prév. 2014 Réactualisé
		Recettes	Recettes	Recettes Total	Recettes FFCO	Recettes MS	Dépenses	Dépenses	Dépenses
C - Haut niveau		**274 429,00 €**	**287 463,80 €**	**294 141,00 €**	**38 300,00 €**	**255 841,00 €**	**365 300,00 €**	**348 796,90 €**	**405 800,00 €**
C1	**Filière**	**30 720,00 €**	**31 843,00 €**			**31 000,00 €**	**44 500,00 €**	**42 591,61 €**	**41 500,00 €**
C1A	Pôle France Seniors	16 000,00 €	20 000,00 €			20 000,00 €	22 000,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €
C1B	Pôle espoir Fontainebleau	5 760,00 €	6 000,00 €			2 500,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
C1C	Pôle France Jeunes	8 960,00 €	5 843,00 €			8 500,00 €	12 500,00 €	10 500,00 €	10 500,00 €
C1D							2 000,00 €	1 045,11 €	
C1E							1 000,00 €	46,50 €	
C2	**Compétitions**	**78 240,00 €**	**87 123,82 €**	**89 341,00 €**	**6 500,00 €**	**82 841,00 €**	**123 000,00 €**	**115 955,78 €**	**140 000,00 €**
C2A	Seniors pied	48 000,00 €	52 432,82 €	55 500,00 €	6 500,00 €	49 000,00 €	59 000,00 €	52 784,04 €	63 000,00 €
C2B	Juniors pied	10 560,00 €	14 770,00 €			14 000,00 €	16 000,00 €	15 334,06 €	20 000,00 €
C2C	Cadets pied	12 480,00 €	10 921,00 €			10 000,00 €	19 000,00 €	11 142,32 €	15 000,00 €
C2D	CO VTT	7 200,00 €	9 000,00 €			9 841,00 €	29 000,00 €	36 695,36 €	42 000,00 €
C2E	CO Ski								
C3	**Stages et week-end**	**92 989,00 €**	**92 997,38 €**	**101 800,00 €**	**31 800,00 €**	**70 000,00 €**	**95 000,00 €**	**90 504,51 €**	**114 000,00 €**
C3A	Seniors pied	61 429,00 €	59 662,50 €	66 500,00 €	18 500,00 €	48 000,00 €	59 000,00 €	54 341,77 €	70 000,00 €
C3B	Juniors pied	14 060,00 €	13 280,00 €	16 000,00 €	5 000,00 €	11 000,00 €	16 000,00 €	13 702,18 €	20 000,00 €
C3C	Cadet pied	15 060,00 €	17 224,00 €	16 500,00 €	5 500,00 €	11 000,00 €	15 000,00 €	17 573,23 €	21 000,00 €
C3D	CO VTT	2 440,00 €	2 830,88 €	2 800,00 €	2 800,00 €		5 000,00 €	4 887,33 €	3 000,00 €
C3E									
C4	**Suivi médical**	**36 960,00 €**	**38 500,00 €**			**35 000,00 €**	**58 000,00 €**	**54 350,40 €**	**65 500,00 €**
C4A	Suivi réglementaire des HN SENIORS	13 440,00 €	14 000,00 €			12 500,00 €	20 000,00 €	18 215,94 €	19 500,00 €
C4B	Suivi réglementaire HN ESPOIRS	7 680,00 €	8 000,00 €			6 000,00 €	13 000,00 €	12 601,94 €	13 000,00 €
C4C	Encadrement sanitaire des équipes de France	15 840,00 €	16 500,00 €			16 500,00 €	25 000,00 €	23 532,52 €	33 000,00 €
C5	**Aide aux sportifs**	**35 520,00 €**	**36 999,60 €**			**37 000,00 €**	**44 800,00 €**	**45 394,60 €**	**44 800,00 €**
C5A	Aides personnalisées	35 520,00 €	36 999,60 €			37 000,00 €	37 000,00 €	36 999,60 €	37 000,00 €
C5B	Aides fédérales						7 000,00 €	8 000,00 €	7 000,00 €
C5C	Cartes 12/25						800,00 €	395,00 €	800,00 €

		Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2013	Prévisionnel 2014 réactualisé			Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2013	Prév. 2014 Réactualisé
		Recettes	Recettes	Recettes Total	Recettes FFCO	Recettes MS	Dépenses	Dépenses	Dépenses
D - Développement et Promotion de l'activité		**214 460,00 €**	**267 432,26 €**	**234 750,00 €**	**201 500,00 €**	**33 250,00 €**	**199 700,00 €**	**239 819,69 €**	**229 700,00 €**
D1	**Jeunes**	**48 520,00 €**	**44 568,60 €**	**44 000,00 €**	**31 000,00 €**	**13 000,00 €**	**52 000,00 €**	**44 254,19 €**	**49 500,00 €**
	D1A Projets Jeunes - CN des Ecoles de CO					10 000,00 €	1 000,00 €	1 089,20 €	13 000,00 €
	D1B Projets Jeunes - RDE/SLE	11 520,00 €	13 500,00 €			1 000,00 €	14 000,00 €	12 210,18 €	3 500,00 €
	D1C O Camp	37 000,00 €	31 068,60 €	33 000,00 €	31 000,00 €	2 000,00 €	37 000,00 €	30 954,81 €	33 000,00 €
D2	**Santé**	**6 240,00 €**	**6 500,00 €**			**7 250,00 €**	**20 500,00 €**	**20 046,54 €**	**23 200,00 €**
	D2A Développement des activités médicales					750,00 €			1 500,00 €
	D2B Structuration médicale	6 240,00 €	6 500,00 €			6 500,00 €	20 500,00 €	20 046,54 €	21 700,00 €
D3	**Développement des clubs**	- €	- €						
	D3A Création de clubs								
	D3B Labellisation des clubs								
D4	**Développement des raids**	- €	- €				**1 000,00 €**	**365,80 €**	**1 000,00 €**
	D4A Accompagnement des raids orientation						1 000,00 €	365,80 €	1 000,00 €
	D4B Labellisation de raids multisports								
	D4C Soutien de raids multisports								
D5	**CO Ski**	- €	- €						
	D5A Accompagnement de la CO à ski								
D6	**O' Précision**	- €	- €						
	D6A Accès public handicapés								
D7	**Communication**	- €	**95,00 €**				**43 300,00 €**	**21 874,95 €**	**37 000,00 €**
	D7A Frais divers (presse et médias)						15 000,00 €	8 101,03 €	12 000,00 €
	D7B Site web (serveur)						14 300 €	4 445,14 €	10 000,00 €
	D7C Dossier et autres documents de communication						12 000,00 €	7 717,96 €	13 000,00 €
	D7D Club France Investissement		95,00 €				2 000,00 €	1 610,82 €	2 000,00 €
D8	**Relations Clubs et extérieures**	- €	- €				**10 200,00 €**	**5 666,64 €**	**7 500,00 €**
	D8A Relations avec CD/Ligues/clubs								
	D8B Relations avec IOF						5 000,00 €	3 349,29 €	3 500,00 €
	D8C Relations avec fédérations affinitaires						3 200,00 €	1 224,99 €	2 000,00 €
	D8D Relations avec autres institutions						2 000,00 €	1 092,36 €	2 000,00 €
	D8E Protocole international								
D9	**Equipements sportifs**	**19 200,00 €**	**20 000,00 €**			**13 000,00 €**	**29 200,00 €**	**25 557,36 €**	**27 000,00 €**
	D9A Cartographie HN	17 760,00 €	18 500,00 €			11 500,00 €	24 000,00 €	20 548,84 €	22 000,00 €
	D9B Normalisation et contrôle	768,00 €	800,00 €			800,00 €	2 600,00 €	2 588,52 €	2 500,00 €
	D9C Référencement	672,00 €	700,00 €			700,00 €	2 600,00 €	2 420,00 €	2 500,00 €
D10	**Organisations sportives**	**115 000,00 €**	**97 262,97 €**		**115 000,00 €**		**33 000,00 €**	**36 261,23 €**	**34 000,00 €**
	D10A Redevances groupe national		93 838,92 €		75 000,00 €				
	D10B Redevances CN				40 000,00 €			1 608,52 €	
	D10C Expertises						33 000,00 €	26 453,07 €	29 000,00 €
	D10D Divers Organisations		3 424,05 €					8 199,64 €	5 000,00 €
D11	**Partenariats commerciaux**	- €	**87 612,17 €**		**50 000,00 €**			**77 612,17 €**	**50 000,00 €**
	D11A Partenaire		10 000,00 €						
	D11B Partenaire équipementier CO pédestre		77 612,17 €		50 000,00 €			77 612,17 €	50 000,00 €
	D11C Partenaire équipementier CO VTT								
	D11D Autres partenaires								
	D11E Recettes publicitaires								
	D11F Séminaire d'entreprise								
D12	**Boutique**	**25 500,00 €**	**11 393,52 €**		**5 500,00 €**		**10 500,00 €**	**8 180,81 €**	**500,00 €**
	D12A Matériel de poinçonnage électronique (vente)	20 000,00 €	7 570,71 €				10 000,00 €	7 012,27 €	
	D12B Matériel d'organisation de course (location)	3 000,00 €	2 841,10 €		3 000,00 €			2 061,71 €	
	D12C Divers boutique	2 500,00 €	981,71 €		2 500,00 €		500,00 €	- 893,17 €	500,00 €

		Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2013	Prévisionnel 2014 réactualisé			Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2013	Prév. 2014 Réactualisé
		Recettes	Recettes	Recettes Total	Recettes FFCO	Recettes MS	Dépenses	Dépenses	Dépenses
E - Autres		**1 500,00 €**	**2 219,08 €**	**1 500,00 €**	**1 500,00 €**		**30 500,00 €**	**20 915,91 €**	**24 000,00 €**
E1	**Amortissements**	- €	- €				**30 500,00 €**	**21 784,42 €**	**24 000,00 €**
	E1A Amortissement achat locaux						15 000,00 €	14 318,61 €	14 000,00 €
	E1B Amortissement agencement et installation						15 000,00 €	3 678,56 €	6 000,00 €
	E1C Amortissement équipements et matériels						500,00 €	3 787,25 €	4 000,00 €
E2	**Autres**	- €	**965,59 €**				- €	- **868,51 €**	
	E2A autres		965,59 €					- 868,51 €	
E3	**Provisions pour risques**	- €							
	E3A Provisions								
E4	**Fonds dédiés**	- €							
E5	**Placements financiers**	**1 500,00 €**	**1 253,49 €**	**1 500,00 €**	**1 500,00 €**				
	E5A Placements financiers	1 500,00 €	1 253,49 €		1 500,00 €				

BUDGET prévisionnel 2015

			Prév. 2014 Réactualisé			Prév. 2015			Prév. 2014 Réactualisé	Prév. 2015
			Recettes Total	Recettes FFCO	Recettes MS	Recettes Total	Recettes FFCO	Recettes MS	Dépenses	Dépenses
		TOTAL	*1 082 991,00 €*	*748 900,00 €*	*334 091,00 €*	*1 091 023,27 €*	*765 845,00 €*	*325 178,27 €*	*1 082 991,00 €*	*1 091 023,27 €*
A- Fonctionnement fédéral			**533 100,00 €**	**504 100,00 €**	**29 000,00 €**	**545 730,00 €**	**517 600,00 €**	**28 130,00 €**	**384 491,00 €**	**388 315,00 €**
A1	**Frais statutaires**		**11 600,00 €**	**7 600,00 €**	**4 000,00 €**	**11 480,00 €**	**7 600,00 €**	**3 880,00 €**	**118 500,00 €**	**119 685,00 €**
	A1A	Frais d'AG	600,00 €	600,00 €		600,00 €	600,00 €		9 000,00 €	9 090,00 €
	A1B	Structuration fédérale	2 500,00 €		2 500,00 €	2 425,00 €		2 425,00 €	5 000,00 €	5 050,00 €
	A1C	Fonctionnement comité et bureau directeur	2 000,00 €	2 000,00 €		2 000,00 €	2 000,00 €		32 000,00 €	32 320,00 €
	A1D	Fonctionnement DTN	1 500,00 €		1 500,00 €	1 455,00 €		1 455,00 €	20 000,00 €	20 200,00 €
	A1E	Commissaire aux comptes et expert comptable							15 000,00 €	15 150,00 €
	A1F	Adhésion IOF et CNOSF							5 500,00 €	5 555,00 €
	A1G	Edition de CO mag (revue fédérale officielle)	5 000,00 €	5 000,00 €		5 000,00 €	5 000,00 €		32 000,00 €	32 320,00 €
	A1H	Frais fonctionnement Club France								
	A1I									
	A1J									
A2	**Fonctionnement général**								**34 691,00 €**	**35 037,00 €**
	A2A	Abonnements, documentation générale							200,00 €	202,00 €
	A2B	Matériel de bureau							1 000,00 €	1 010,00 €
	A2C	Fourniture de bureau							1 000,00 €	1 010,00 €
	A2D	Reprographie (location et usage dont entretien)							5 500,00 €	5 555,00 €
	A2E	Assurance membres (MAIF)							26 000,00 €	26 260,00 €
	A2F	Conseil juridique								
	A2G	Evenements exceptionnels							991,00 €	1 000,00 €
A3	**Frais de siège**			**- €**	**25 000,00 €**		**- €**	**24 250,00 €**	**198 450,00 €**	**200 434,50 €**
	A3A	Salaires et charges							150 000,00 €	151 500,00 €
	A3B	Indemnités des CTS			25 000,00 €			24 250,00 €	35 000,00 €	35 350,00 €
	A3C	Local charges copropriété							2 000,00 €	2 020,00 €
	A3D	Taxe foncière							3 500,00 €	3 535,00 €
	A3E	Assurance locaux							850,00 €	858,50 €
	A3F	Travaux locaux							1 000,00 €	1 010,00 €
	A3G	EDF-GDF							1 500,00 €	1 515,00 €
	A3H	Affranchissement							1 600,00 €	1 616,00 €
	A3I	Téléphonie et internet							3 000,00 €	3 030,00 €
A4	**Licences affiliations**			**496 500,00 €**			**510 000,00 €**		**30 850,00 €**	**31 158,50 €**
	A4A	Affiliations + membres associés		62 000,00 €			63 000,00 €			
	A4B	Licences		400 000,00 €			412 000,00 €		30 000,00 €	30 300,00 €
	A4C	Pass'O		34 500,00 €			35 000,00 €		850,00 €	858,50 €
A5	**Fonctionnement des commissions**								**2 000,00 €**	**2 000,00 €**
	A5A	Commission de discipline							1 000,00 €	1 000,00 €
	A5B	Commission anti dopage							1 000,00 €	1 000,00 €
	A5C									
	A5D									
	A5E									

			Prév. 2014 Réactualisé			Prév. 2015			Prév. 2014 Réactualisé	Prév. 2015
			Recettes Total	Recette FFCO	Recettes MS	Recettes Total	Recette FFCO	Recettes MS	Dépenses	Dépenses
B- Formation			**19 500,00 €**	**3 500,00 €**	**16 000,00 €**	**19 055,00 €**	**3 535,00 €**	**15 520,00 €**	**39 000,00 €**	**38 466,27 €**
B1	**Continue**				**8 000,00 €**			**7 760,00 €**	**21 500,00 €**	**20 851,27 €**
	B1A	CTS			2 000,00 €			1 940,00 €	4 000,00 €	4 040,00 €
	B1B	Personnels							4 000,00 €	3 176,27 €
	B1C	Séminaire éducateurs			1 500,00 €			1 455,00 €	3 500,00 €	3 535,00 €
	B1D	Séminaire pôle technique des compétitions			2 500,00 €			2 425,00 €	5 500,00 €	5 555,00 €
	B1E	séminaire pôle administratif et logistique			2 000,00 €			1 940,00 €	4 500,00 €	4 545,00 €
B2	**Initiale**		**9 000,00 €**	**3 500,00 €**	**5 500,00 €**	**8 870,00 €**	**3 535,00 €**	**5 335,00 €**	**11 500,00 €**	**11 615,00 €**
	B2A	Educateurs	4 500,00 €	2 000,00 €	2 500,00 €	4 445,00 €	2 020,00 €	2 425,00 €	5 500,00 €	5 555,00 €
	B2B	Pôle technique des compétitions	3 500,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €	3 455,00 €	1 515,00 €	1 940,00 €	3 500,00 €	3 535,00 €
	B2C	Pôle administratif et logistique des compétitions	1 000,00 €		1 000,00 €	970,00 €		970,00 €	2 500,00 €	2 525,00 €
B3	**Autres formations**		**2 500,00 €**		**2 500,00 €**	**2 425,00 €**		**2 425,00 €**	**6 000,00 €**	**6 000,00 €**
	B3A	Contenus et matériels	1 500,00 €		1 500,00 €	1 455,00 €		1 455,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	B3B	Collaborations diverses	1 000,00 €		1 000,00 €	970,00 €		970,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €

			Prév. 2014 Réactualisé			Prév. 2015			Prév. 2014 Réactualisé	Prév. 2015
			Recettes Total	Recette FFCO	Recettes MS	Recettes Total	Recette FFCO	Recettes MS	Dépenses	Dépenses
C - Haut niveau			**294 141,00 €**	**38 300,00 €**	**255 841,00 €**	**287 575,77 €**	**38 300,00 €**	**249 275,77 €**	**405 800,00 €**	**408 995,00 €**
C1	**Filière**				**31 000,00 €**			**30 070,00 €**	**41 500,00 €**	**41 500,00 €**
	C1A	Pôle France Seniors			20 000,00 €			19 400,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €
	C1B	Pôle espoir Fontainebleau			2 500,00 €			2 425,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
	C1C	Pôle France Jeunes			8 500,00 €			8 245,00 €	10 500,00 €	10 500,00 €
	C1D									
	C1E									
C2	**Compétitions**			**6 500,00 €**	**82 841,00 €**		**6 500,00 €**	**80 355,77 €**	**140 000,00 €**	**141 400,00 €**
	C2A	Seniors pied		6 500,00 €	49 000,00 €		6 500,00 €	47 530,00 €	63 000,00 €	63 630,00 €
	C2B	Juniors pied			14 000,00 €			13 580,00 €	20 000,00 €	20 200,00 €
	C2C	Cadets pied			10 000,00 €			9 700,00 €	15 000,00 €	15 150,00 €
	C2D	CO VTT			9 841,00 €			9 545,77 €	42 000,00 €	42 420,00 €
	C2E	CO Ski								
C3	**Stages et week-end**			**31 800,00 €**	**70 000,00 €**		**31 800,00 €**	**67 900,00 €**	**114 000,00 €**	**115 140,00 €**
	C3A	Seniors pied		18 500,00 €	48 000,00 €		18 500,00 €	46 560,00 €	70 000,00 €	70 700,00 €
	C3B	Juniors pied		5 000,00 €	11 000,00 €		5 000,00 €	10 670,00 €	20 000,00 €	20 200,00 €
	C3C	Cadet pied		5 500,00 €	11 000,00 €		5 500,00 €	10 670,00 €	21 000,00 €	21 210,00 €
	C3D	CO VTT		2 800,00 €			2 800,00 €		3 000,00 €	3 030,00 €
	C3E									
C4	**Suivi médical**				**35 000,00 €**			**33 950,00 €**	**65 500,00 €**	**66 155,00 €**
	C4A	Suivi réglementaire des HN SENIORS			12 500,00 €			12 125,00 €	19 500,00 €	19 695,00 €
	C4B	Suivi réglementaire HN ESPOIRS			6 000,00 €			5 820,00 €	13 000,00 €	13 130,00 €
	C4C	Encadrement sanitaire des équipes de France			16 500,00 €			16 005,00 €	33 000,00 €	33 330,00 €
C5	**Aide aux sportifs**				**37 000,00 €**			**37 000,00 €**	**44 800,00 €**	**44 800,00 €**
	C5A	Aides personnalisées			37 000,00 €			37 000,00 €	37 000,00 €	37 000,00 €
	C5B	Aides fédérales							7 000,00 €	7 000,00 €
	C5C	Cartes 12/25							800,00 €	800,00 €

			Prév. 2014 Réactualisé			Prév. 2015			Prév. 2014 Réactualisé	Prév. 2015
			Recettes Total	Recette FFCO	Recettes MS	Recettes Total	Recette FFCO	Recettes MS	Dépenses	Dépenses
D - Développement et Promotion de l'activité			**234 750,00 €**	**201 500,00 €**	**33 250,00 €**	**237 062,50 €**	**204 810,00 €**	**32 252,50 €**	**229 700,00 €**	**231 247,00 €**
D1	**Jeunes**		**44 000,00 €**	**31 000,00 €**	**13 000,00 €**	**43 920,00 €**	**31 310,00 €**	**12 610,00 €**	**49 500,00 €**	**49 830,00 €**
	D1A	Projets Jeunes - CN des Ecoles de CO			10 000,00 €			9 700,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €
	D1B	Projets Jeunes - RDE/SLE			1 000,00 €			970,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
	D1C	O Camp	33 000,00 €	31 000,00 €	2 000,00 €	33 250,00 €	31 310,00 €	1 940,00 €	33 000,00 €	33 330,00 €
D2	**Santé**				**7 250,00 €**			**7 032,50 €**	**23 200,00 €**	**23 417,00 €**
	D2A	Développement des activités médicales			750,00 €			727,50 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	D2B	Structuration médicale			6 500,00 €			6 305,00 €	21 700,00 €	21 917,00 €
D3	**Développement des clubs**									
	D3A	Création de clubs								
	D3B	Labellisation des clubs								
D4	**Développement des raids**								**1 000,00 €**	**1 000,00 €**
	D4A	Accompagnement des raids orientation							1 000,00 €	1 000,00 €
	D4B	Labellisation de raids multisports								
	D4C	Soutien de raids multisports								
D5	**CO Ski**									
	D5A	Accompagnement de la CO à ski								
D6	**O Précision**									
	D6A	Accès public handicapés								
D7	**Communication**								**37 000,00 €**	**37 370,00 €**
	D7A	Frais divers (presse et médias)							12 000,00 €	12 120,00 €
	D7B	Site web (serveur)							10 000,00 €	10 100,00 €
	D7C	Dossier et autres documents de communication							13 000,00 €	13 130,00 €
	D7D	Club France Investissement							2 000,00 €	2 020,00 €
D8	**Relations Clubs et extérieures**								**7 500,00 €**	**7 575,00 €**
	D8A	Relations avec CD/Ligues/clubs								
	D8B	Relations avec IOF							3 500,00 €	3 535,00 €
	D8C	Relations avec fédérations affinitaires							2 000,00 €	2 020,00 €
	D8D	Relations avec autres institutions							2 000,00 €	2 020,00 €
	D8E	Protocole international								
D9	**Equipements sportifs**				**13 000,00 €**			**12 610,00 €**	**27 000,00 €**	**27 000,00 €**
	D9A	Cartographie HN			11 500,00 €			11 155,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €
	D9B	Normalisation et contrôle			800,00 €			776,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
	D9C	Référencement			700,00 €			679,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
D10	**Organisations sportives**			**115 000,00 €**			**118 000,00 €**		**34 000,00 €**	**34 550,00 €**
	D10A	Redevances groupe national		75 000,00 €			75 000,00 €			
	D10B	Redevances CN		40 000,00 €			40 000,00 €			
	D10C	Expertises					3 000,00 €		29 000,00 €	29 500,00 €
	D10D	Divers Organisations							5 000,00 €	5 050,00 €
D11	**Partenariats commerciaux**			**50 000,00 €**			**50 000,00 €**		**50 000,00 €**	**50 000,00 €**
	D11A	Partenaire								
	D11B	Partenaire équipementier CO pédestre		50 000,00 €			50 000,00 €		50 000,00 €	50 000,00 €
	D11C	Partenaire équipementier CO VTT								
	D11D	Autres partenaires								
	D11E	Recettes publicitaires								
	D11F	Séminaire d'entreprise								
D12	**Boutique**			**5 500,00 €**			**5 500,00 €**		**500,00 €**	**505,00 €**
	D12A	Matériel de poinçonnage électronique (vente)								
	D12B	Matériel d'organisation de course (location)		3 000,00 €			3 000,00 €			
	D12C	Divers boutique		2 500,00 €			2 500,00 €		500,00 €	505,00 €

		Prév. 2014 Réactualisé			Prév. 2015			Prév. 2014 Réactualisé	Prév. 2015
		Recettes Total	Recette FFCO	Recettes MS	Recettes Total	Recette FFCO	Recettes MS	Dépenses	Dépenses
E - Autres		**1 500,00 €**	**1 500,00 €**		**1 600,00 €**	**1 600,00 €**		**24 000,00 €**	**24 000,00 €**
E1	**Amortissements**							**24 000,00 €**	**24 000,00 €**
	E1A Amortissement achat locaux							14 000,00 €	14 000,00 €
	E1B Amortissement agencement et installation							6 000,00 €	6 000,00 €
	E1C Amortissement équipements et matériels							4 000,00 €	4 000,00 €
E2	**Autres**								
	E2A autres								
E3	**Provisions pour risques**								
	E3A Provisions								
E4	**Fonds dédiés**								
E5	**Placements financiers**	**1 500,00 €**	**1 500,00 €**		**1 600,00 €**	**1 600,00 €**			
	E5A Placements financiers		1 500,00 €			1 600,00 €			

RAPPORT SOPRECA

COMPTES ANNUELS

ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation

15 Passage des Mauxins
75019 PARIS
Tel. 01.47.97.11.91

Exercice clos le 31/12/2013

NAF : 9319Z SIRET : 30553358000042

CABINET SOPRECA

94 rue Saint Lazare Tél : 01.53.20.90.22

75009 PARIS Fax : 01.53.20.90.23

SOMMAIRE

1. COMPTES ANNUELS ***1***

BILAN – ACTIF 2

BILAN – PASSIF 3

COMPTE DE RESULTAT 4

COMPTE DE RESULTAT (suite) 5

BILAN détaillé 6

COMPTE DE RESULTAT détaillé 10

ANNEXES 14

Règles et méthodes comptables 15

Faits caractéristiques 18

Notes sur le bilan 19

Variation des capitaux propres 26

Notes sur le compte de résultat 27

Autres informations 28

Autres informations (2) 29

Chiffres significatifs 5 derniers exercices 30

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2013	Net 31/12/2012
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	10 343	7 572	2 771	4 487
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	47 670		47 670	47 670
Constructions	463 347	207 758	255 589	273 311
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	64 180	56 840	7 340	1 369
Immobilisations corporelles en cours	15 000		15 000	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	338		338	338
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	***600 877***	***272 170***	***328 708***	***327 174***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En–cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 288		4 288	4 236
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	52 232	40 558	11 674	28 402
Autres créances	605		605	4 638
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	390 582		390 582	306 636
Charges constatées d'avance (3)	2 823		2 823	3 860
TOTAL ACTIF CIRCULANT	***450 531***	***40 558***	***409 973***	***347 772***
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 051 408**	**312 727**	**738 681**	**674 946**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

	31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital	465 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	100 000	
Report à nouveau	-1 542	484 788
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	***77 766***	***78 670***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***641 224***	***563 458***
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	5 000	6 322
Provisions pour charges	2 735	2 049
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	***7 735***	***8 372***
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		39
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 311	52 923
Dettes fiscales et sociales	49 966	50 154
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	445	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	***89 722***	***103 116***
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**738 681**	**674 946**
(1) Dont à plus d'un an (a)		103 116
(1) Dont à moins d'un an (a)	89 722	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		39
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2013	31/12/2012
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	8 502	10 299
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	67 593	72 689
Chiffre d'affaires net	76 095	82 987
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	431 153	439 381
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 288	12 721
Autres produits	577 132	546 601
Total I	1 087 668	1 081 690
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	3 801	5 979
Variations de stock	-52	6 069
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 318	
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	610 679	568 032
Impôts, taxes et versements assimilés	20 755	27 390
Salaires et traitements	159 305	161 563
Charges sociales	63 747	63 827
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	22 448	32 317
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	216	
– Pour risques et charges : dotations aux provisions		6 322
Autres charges	130 104	134 850
Total II	1 012 321	1 006 349
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	**75 347**	**75 341**
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 253	1 743
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	204	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	1 458	1 743
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	36	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	36	
RESULTAT FINANCIER (V–VI)	**1 422**	**1 743**
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	**76 769**	**77 084**

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/12/2013	31/12/2012
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 687	3 635
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 687	3 635
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	685	2 049
Total charges exceptionnelles (VIII)	690	2 049
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	**997**	**1 586**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 090 812	1 087 068
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 013 046	1 008 398
BENEFICE OU PERTE	**77 766**	**78 670**
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier		
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

BILAN détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
MARQUES ET LOGOS	1 350,00		1 350,00	1 350,00
LOGICIELS	8 992,75		8 992,75	10 233,00
AMORT.MARQUES ET LOGOS		956,35	-956,35	-815,35
AMORT.LOGICIELS		6 615,55	-6 615,55	-6 281,06
	10 342,75	7 571,90	2 770,85	4 486,59
Immobilisations corporelles				
Terrains				
TERRAINS	47 670,00		47 670,00	47 670,00
	47 670,00		47 670,00	47 670,00
Constructions				
CONSTRUCTIONS	429 030,00		429 030,00	429 030,00
AAI DES CONSTRUCTIONS	34 317,07		34 317,07	34 317,07
AMORT.DES CONSTRUCTIONS		173 441,02	-173 441,02	-155 718,92
AMORT.AAI DES CONSTRUCT.		34 317,07	-34 317,07	-34 317,07
	463 347,07	207 758,09	255 588,98	273 311,08
Autres immobilisations corporelles				
AAI DIVERS	13 457,72		13 457,72	13 457,72
MATERIEL DE BUREAU	13 444,63		13 444,63	21 479,50
MAT. BUR. INFO DTN	5 372,12		5 372,12	9 877,40
MAT. BUR. INFO – HN	3 628,13		3 628,13	3 628,13
MAT. BUR. INFO. FORMATION	3 139,91		3 139,91	2 252,01
MAT.BUR. INFO – MEDICAL	3 590,39		3 590,39	3 983,87
MOBILIER	9 155,46		9 155,46	9 059,47
MAT. ORGANIS° COURSES FED	12 391,46		12 391,46	10 286,15
AMORT.AAI DIVERS		13 457,72	-13 457,72	-13 457,72
AMORTIS. MATER.BUREAU ET INFORMAT.		13 444,63	-13 444,63	-21 343,56
AMORT.MAT.BUR.INFO. DTN		4 619,26	-4 619,26	-8 989,50
AMORT.MAT.BUR.INFO. HN		3 628,13	-3 628,13	-3 628,13
AMORT.MAT.BUR.INFO. FORM°		3 139,91	-3 139,91	-2 920,21
AMORT.MAT.BUR.INFO. MEDIC		3 590,39	-3 590,39	-3 983,87
AMORT.DU MOBILIER		8 399,91	-8 399,91	-8 046,42
AMORT. MAT.ORG.COURSES		6 559,57	-6 559,57	-10 286,15
	64 179,82	56 839,52	7 340,30	1 368,69
Immob. en cours / Avances & acomptes				
IMMOBILISATION CORPORELLE EN COURS	15 000,00		15 000,00	
	15 000,00		15 000,00	
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	337,73		337,73	337,73
	337,73		337,73	337,73
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	600 877,37	272 169,51	328 707,86	327 174,09
Stocks				
Marchandises				
STOCKS FOURN. FFCO	4 288,29		4 288,29	1 818,79
STOCKS MATERIELS GEC				2 417,50
	4 288,29		4 288,29	4 236,29
Créances				

BILAN détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
Clients et comptes rattachés				
CLIENTS	45 102,59		45 102,59	62 191,28
CLIENTS–FACT. A ETABLIR	7 129,48		7 129,48	8 518,14
PROV° CLIENTS DTX		40 557,96	-40 557,96	-42 307,72
	52 232,07	40 557,96	11 674,11	28 401,70
Fournisseurs débiteurs				
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR				2 405,88
				2 405,88
Personnel				
REMUN. DUES AU PERSONNEL				93,10
				93,10
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
CREDIT DE TVA A REPORTER	605,00		605,00	2 139,00
	605,00		605,00	2 139,00
Divers				
Disponibilités				
CREDIT MUTUEL – COURANT	180 541,45		180 541,45	108 666,18
CREDIT MUTUEL – LIVRET	80 444,71		80 444,71	79 191,22
CREDIT MUTUEL – HN	5 063,70		5 063,70	4 381,96
SOCIETE GENERALE CPTE COU	94 902,83		94 902,83	84 877,34
CHEQUES POSTAUX	29 457,96		29 457,96	29 518,40
CAISSE	171,63		171,63	0,93
	390 582,28		390 582,28	306 636,03
Charges constatées d'avance				
CHGES CONSTATEES D'AVANCE	2 823,13		2 823,13	3 859,82
	2 823,13		2 823,13	3 859,82
TOTAL ACTIF CIRCULANT	450 530,77	40 557,96	409 972,81	347 771,82
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**1 051 408,14**	**312 727,47**	**738 680,67**	**674 945,91**

BILAN détaillé

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Capital social ou individuel		
VALEUR DU PATRIMOINE INTEGRE	465 000,00	
	465 000,00	
Autres réserves		
AUTRES RESERVES (LIBRES)	100 000,00	
	100 000,00	
Report à nouveau		
REP. A NOUVEAU CREDITEUR	-1 541,80	484 788,44
	-1 541,80	484 788,44
Résultat de l'exercice	77 765,95	78 669,76
TOTAL CAPITAUX PROPRES	641 224,15	563 458,20
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
AUTR/PROVIS. POUR RISQUES	5 000,00	6 322,40
	5 000,00	6 322,40
Provisions pour charges		
FONDS DEDIES/SUBV FONCT.	2 734,85	2 049,42
	2 734,85	2 049,42
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 734,85	8 371,82
Découverts et concours bancaires		
FRAIS BANCAIRES A PAYER		38,85
		38,85
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		38,85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
FOURNISSEURS	26 513,72	47 129,52
FOURN. FACT.NON PARVENUES	12 797,11	5 793,26
	39 310,83	52 922,78
Personnel		
DETTES PRO./CONGES A PAYE	6 560,00	8 396,40
	6 560,00	8 396,40
Organismes sociaux		
URSSAF & POLE EMPLOI	35 860,00	30 149,00
IRCANTEC – Retraite	1 098,00	904,00
FMP PREVOYANCE	509,25	480,22
ORG.SOC.CHG A PAY.PRO.A R	591,00	591,00
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	2 960,00	3 778,38
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	886,00	2 757,95
	41 904,25	38 660,55
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
TVA COLLECTEE 19.60%		773,31
		773,31
Autres dettes fiscales et sociales		
TAXE SUR LES SALAIRES	1 502,00	2 324,00
	1 502,00	2 324,00
Dettes fiscales et sociales	49 966,25	50 154,26
Autres dettes		
AVOIRS A ETABLIR	444,59	
	444,59	
TOTAL DETTES	89 721,67	103 115,89

BILAN détaillé

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
TOTAL PASSIF	**738 680,67**	**674 945,91**

COMPTE DE RESULTAT détaillé

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
VTE MAT ET DOC – MBRES	668,16	754,10	-85,94	-11,40
VTE MAT DOC – TIERS	263,55	1 023,44	-759,89	-74,25
VTE MAT GEC – MBRES	2 899,82	8 243,78	-5 343,96	-64,82
VTES MAT. GEC TIERS	4 670,89	277,18	4 393,71	NS
	8 502,42	10 298,50	-1 796,08	-17,44
Production vendue				
ABT O'MAG POUR MBRES	84,00	84,00		
ABT O'MAG POUR TIERS	69,40	149,68	-80,28	-53,63
PUB O MAG		125,42	-125,42	-100,00
ENCART PUB INTRACOM	800,00	3 200,00	-2 400,00	-75,00
ANIMATION POUR MEMBRES	50,00	3 000,00	-2 950,00	-98,33
ANIMAT° POUR LES TIERS		50,00	-50,00	-100,00
O'CAMP	31 068,60	24 140,00	6 928,60	28,70
FORMATION POUR MEMBRES	2 445,60	2 991,00	-545,40	-18,23
LOCATION GEC AUX MEMBRES	2 168,90	2 270,90	-102,00	-4,49
LOCAT° MAT GEC – TIERS	333,00	570,00	-237,00	-41,58
LOC/MAD MAT ANIMAT°	817,53		817,53	
PORTS ET FRAIS ACCES FACT	66,40		66,40	
REFAC PART STAGES & WE HN	9 924,70	31 192,06	-21 267,36	-68,18
REFAC PART REUN° LIG–AG	189,00	1 155,30	-966,30	-83,64
REFACTURATIONS DIVERSES	379,30	3 010,38	-2 631,08	-87,40
REFACT.WORLD RANKING	1 000,00	750,00	250,00	33,33
RETROCESSION DEPLACEMENT	18 196,50		18 196,50	
	67 592,93	72 688,74	-5 095,81	-7,01
Subventions d'exploitation				
SUBVENTIONS MJS & CNDS	306 541,00	328 420,00	-21 879,00	-6,66
AIDES PERSO CNOSF	36 999,60	37 000,00	-0,40	
SUBVENTIONS IOF		2 850,00	-2 850,00	-100,00
REC. PARTENARIAT HN		3 800,00	-3 800,00	-100,00
PARTENARIATS DIVERS	10 000,00	237,60	9 762,40	NS
PARTENARIAT HN INTRACOM	77 612,17	30 121,52	47 490,65	157,66
PARTENARIAT ErDF		28 590,80	-28 590,80	-100,00
PART SOCIETE GENERALE		8 361,20	-8 361,20	-100,00
	431 152,77	439 381,12	-8 228,35	-1,87
Autres produits				
AFFILIATION	59 825,48	58 322,50	1 502,98	2,58
ADHESION MEMBRES ASSOCIES	1 132,56	1 108,80	23,76	2,14
ADHESION CLUB FRANCE	95,00	1 295,00	-1 200,00	-92,66
LICENCES	355 422,42	332 690,80	22 731,62	6,83
LICENCES GRATUITES	34 356,00	39 277,30	-4 921,30	-12,53
PASS'ORIENTATION	32 168,85	26 742,94	5 425,91	20,29
REDEVANCE FEDERALE	93 359,28	82 897,70	10 461,58	12,62
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	752,18	3 709,96	-2 957,78	-79,73
PENALITES	20,00	20,00		
AUT.PR.GENEROSITE DU PUBL		536,10	-536,10	-100,00
REPRIS.S/PROVIS.RISQUES & CHARGES	1 322,40	5 123,00	-3 800,60	-74,19
REPRIS.S/PROV.DEPREC. CREANCES	1 965,26	7 597,58	-5 632,32	-74,13
	580 419,43	559 321,68	21 097,75	3,77
Total	1 087 667,55	1 081 690,04	5 977,51	0,55

COMPTE DE RESULTAT détaillé

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
ACHATS MAT.GEC – INTRACOM	1 783,00	3 459,50	-1 676,50	-48,46
ACHATS MAT DOC MBRES	2 018,00	2 519,55	-501,55	-19,91
	3 801,00	5 979,05	-2 178,05	-36,43
Variation de stock (m/ses)				
VAR. STOCKS DIVERS FFCO	-2 469,50	862,03	-3 331,53	-386,47
VAR. STOCK MATERIEL GEC	2 417,50	5 206,50	-2 789,00	-53,57
	-52,00	6 068,53	-6 120,53	-100,86
Achats de m.p & aut.approv.				
ACHAT STOCKES RETROCESSIO	1 318,00		1 318,00	
	1 318,00		1 318,00	
Autres achats & charges externes				
ELECTRICITE – GAZ	1 300,97	1 315,75	-14,78	-1,12
FOURN.ENTR&PETIT EQUIPE	1 575,22	1 228,16	347,06	28,26
FOURN.ADMINISTRATIVES	5 172,00	5 205,28	-33,28	-0,64
HA MAT & FOURN MTBO		2 199,90	-2 199,90	-100,00
AUT MAT.ET FOURNITURES	3 169,15	981,30	2 187,85	222,95
MAT & FOURN HN	85 789,08	31 849,78	53 939,30	169,36
MAT & FOURN DEVELOPPEMENT		3 600,00	-3 600,00	-100,00
HA FOURN. COURSE FED	240,00	115,93	124,07	107,02
HA FOURN. FORMATION		180,00	-180,00	-100,00
LOCATIONS COPIEURS	3 839,50	3 043,77	795,73	26,14
LOYER MAT TELEPHONIE		1 874,64	-1 874,64	-100,00
CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	1 966,55	1 080,90	885,65	81,94
ENT.&REPAR/BIENS MOBIL.	963,38		963,38	
ENTRETIEN MATERIEL INFORM		28,46	-28,46	-100,00
MAINTENANCE SAGE	1 656,00	1 258,47	397,53	31,59
MAINTENANCE CANON	2 381,90	1 745,97	635,93	36,42
ASSURANCE MAIF	820,88	803,83	17,05	2,12
ASSURANCES LICENCES	28 642,90	25 085,03	3 557,87	14,18
DOCUMENTATION GENERALE		1 106,46	-1 106,46	-100,00
DOCUMENTATION TECHNIQUE	566,75		566,75	
FRS COLLOQUES SEMINAIRES	380,00	417,10	-37,10	-8,89
INSCRIPT° COMPETIT° HN	30 958,94	24 237,69	6 721,25	27,73
HONORAIRES EXPERT COMPTAB	9 297,30	12 112,50	-2 815,20	-23,24
HONORAIRES CAC	3 093,65	4 020,00	-926,35	-23,04
HONORAIRES EXAMENS MED	24 145,17	24 613,35	-468,18	-1,90
COMMUNICATION	9 129,00	24 982,20	-15 853,20	-63,46
RELATION PRESSE VA CONSEI	1 559,00		1 559,00	
HONORAIRES AVOCAT	500,00	6 000,00	-5 500,00	-91,67
PRESTATIONS DIVERSES	18 410,92	19 709,19	-1 298,27	-6,59
PRESTATIONS CARTO	10 161,00		10 161,00	
FOIRES ET EXPOSITIONS		2 574,00	-2 574,00	-100,00
CADEAUX	3 084,29		3 084,29	
PRODUCTION O'MAG	27 782,19	35 707,61	-7 925,42	-22,20
RECOMPENSES	13 341,74	10 724,13	2 617,61	24,41
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	172 007,78	137 723,91	34 283,87	24,89
REPAS & HEBERGEMENTS	132 184,01	163 987,03	-31 803,02	-19,39
POSTE & AFFRANCHISSEMENTS	2 429,20	2 232,29	196,91	8,82
FRAIS TELEPHONE	2 968,74	3 084,92	-116,18	-3,77

COMPTE DE RESULTAT détaillé

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
FRAIS INTERNET	2 709,72	3 190,27	-480,55	-15,06
SERVICES BANCAIRES ET ASS	1 847,10	1 782,13	64,97	3,65
COTISATIONS	6 605,00	6 380,00	225,00	3,53
FORMATIONS (EMPLOYES)		1 850,00	-1 850,00	-100,00
	610 679,03	568 031,95	42 647,08	7,51
Total	615 746,03	580 079,53	35 666,50	6,15
MARGE SUR M/SES & MAT	471 921,52	501 610,51	-29 688,99	-5,92
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
TAXE SUR LES SALAIRES	6 686,00	6 114,53	571,47	9,35
PART.EMPL.FORM.PROF.CONT	-898,95	2 627,13	-3 526,08	-134,22
TAXES FONCIERES	2 279,00	2 240,00	39,00	1,74
TAXE / LOCAUX COMMERCIAUX	1 161,00	1 110,00	51,00	4,59
TVA SUR MATERIEL GEC	654,61	678,06	-23,45	-3,46
TVA SUR FRAIS GENERAUX	10 873,53	14 620,35	-3 746,82	-25,63
	20 755,19	27 390,07	-6 634,88	-24,22
Salaires et Traitements				
SALAIRES, APPOINTEMENTS	148 441,88	150 340,57	-1 898,69	-1,26
PRIME	6 789,66		6 789,66	
CONGES PAYES	5 909,57	4 223,14	1 686,43	39,93
CONGES A PAYER – PROV°	-1 836,40	379,16	-2 215,56	-584,33
PRIMES ET GRATIFICATIONS		6 619,84	-6 619,84	-100,00
	159 304,71	161 562,71	-2 258,00	-1,40
Charges sociales				
COTISATIONS A l'URSSAF	48 441,50	48 173,16	268,34	0,56
COTISATIONS RETRAITE	5 095,60	4 915,32	180,28	3,67
COTISA° ASSUR. CHOMAGE	6 942,84	6 930,92	11,92	0,17
CHARGES PROV°/CP	-818,38	170,62	-989,00	-579,65
COTISA° PREVOYANCE FMP	485,67	492,87	-7,20	-1,46
CARTES ORANGE	1 790,40	1 732,80	57,60	3,32
CHARGES DE PERSONNEL	1 290,00	910,00	380,00	41,76
MEDECINE TRAV. PHARMACIE	489,44	501,12	-11,68	-2,33
SALAIR & CHARG SOC VENTIL ANALYTIQU	30,00		30,00	
	63 747,07	63 826,81	-79,74	-0,12
Amortissements et provisions				
DOT. AMORT. S/IMMOBIL. INCORPOREL.	1 715,74	1 231,96	483,78	39,27
DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOREL.	20 732,11	31 084,98	-10 352,87	-33,31
DOT. PROV. RISQUES & CH. EXPLOIT.		6 322,40	-6 322,40	-100,00
DOT. PROV. DEPREC. CREANCES CLIENTS	215,50		215,50	
	22 663,35	38 639,34	-15 975,99	-41,35
Autres charges				
DEPOT INPI	411,26		411,26	
DROITS D'AUTEURS – ARTIST		411,26	-411,26	-100,00
SUBV. VERSEES ASSOCIATION	2 830,00	-2 049,42	4 879,42	-238,09
SUBV. CARTOGRAPHIQUES	5 953,26	14 500,00	-8 546,74	-58,94
SUBVENTIONS POLES	41 500,00	38 500,00	3 000,00	7,79
AIDES PERSONNALISEES FFCO	43 999,60	44 000,00	-0,40	
LICENCES GRATUITES	34 356,00	39 277,30	-4 921,30	-12,53
AIDE CIP	1 000,00		1 000,00	
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	54,08	211,12	-157,04	-74,38

COMPTE DE RESULTAT détaillé

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
	130 104,20	134 850,26	-4 746,06	-3,52
Total	396 574,52	426 269,19	-29 694,67	-6,97
RESULTAT D'EXPLOITATION	75 347,00	75 341,32	5,68	0,01
Produits financiers				
GAINS DE CHANGE	204,32		204,32	
INTERETS PLACEMENTS FIN.	1 253,49	1 742,59	-489,10	-28,07
	1 457,81	1 742,59	-284,78	-16,34
Charges financières				
Ecarts de conversion	35,50		35,50	
	35,50		35,50	
Résultat financier	1 422,31	1 742,59	-320,28	-18,38
RESULTAT COURANT	76 769,31	77 083,91	-314,60	-0,41
Produits exceptionnels				
DONS EXCEPTIONNELS RECUS	1 686,89	3 635,27	-1 948,38	-53,60
	1 686,89	3 635,27	-1 948,38	-53,60
Charges exceptionnelles				
PENAL.&AMEND.FISC.PENALE	4,82		4,82	
DOT.AMORT.EXCEPT.IMMOBIL.		2 049,42	-2 049,42	-100,00
ENG.A REALISER/SUBV.ATTR.	685,43		685,43	
	690,25	2 049,42	-1 359,17	-66,32
Résultat exceptionnel	996,64	1 585,85	-589,21	-37,15
RESULTAT DE L'EXERCICE	**77 765,95**	**78 669,76**	**-903,81**	**-1,15**

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 738 681 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 77 766 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/01/2014 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

L'entreprise applique les recommandations du Plan comptable "ASSOCIATIONS ET FONDATIONS" retenu dans son secteur d'activité suivant l'avis CRC règlement 99–01 du CNC du CNC.

Les principales adaptations du Plan comptable général contenu dans le Plan comptable professionnel sont :
– Valeur du patrimoine intégré : présenté sous "capital",
– Fonds dédiés : au niveau des provisions pour risque et charges,
– Aides aux associations : autres charges de gestion courante,
– Recettes associatives (affiliations, licences, Pass'O, etc.) : autres produits de gestion courante.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
  Marques et logos : 5 ans
  Logiciels : 100% sur un exerccie, 12 mois ou 3 ans
* Constructions :
  En fonction des sous–ensembles immobiliers : 7 à 40 ans
* Agencements des constructions : 3 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
* Matériel de bureau : 1 à 5 ans
* Matériel informatique : 100% sur un exrcice ou 3 ans
* Mobilier : 3 à 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Il n'y a plus de stock de matériels GEC car la FFCO a arrêté au 01/01/2014 son activité d'achat/vente de ces matériels.

La valorisation des stocks au bilan est présentée nette du prix déprécié.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :
- Amortissement de certaines immobilisation en totalité sur l'exercice, quelque soit la date d'acquisition, afin d'obtenir un équilibre entre charge (dotation aux amortissements) et produit (subvention d'Etat).

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l’exercice ayant une incidence comptable

NEANT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 583		1 240	10 343
Immobilisations incorporelles	11 583		1 240	10 343
– Terrains	47 670			47 670
– Constructions sur sol propre	429 030			429 030
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	34 317			34 317
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	13 458			13 458
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 567	8 981	18 826	50 722
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours		15 000		15 000
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	585 041	23 981	18 826	590 197
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	338			338
Immobilisations financières	338			338
ACTIF IMMOBILISE	**596 962**	**23 981**	**20 066**	**600 877**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 981		23 981
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**23 981**		**23 981**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 240	18 826		20 066
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**1 240**	**18 826**		**20 066**

Immobilisations incorporelles

Pour des raisons de financement budgétaire, en dérogation aux principes comptables, certaines marques et logos sont amortis en totalité l'année de leur acquisition.

Pour des raisons de financement budgétaire, en dérogation aux principes comptables, certains matériels sont amortis en totalité l'année de leur acquisition.

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 15 000 Euros

Les immobilisations en cours au 31/12/2013 concernent le réagencement des locaux du siège social.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 096	1 716	1 240	7 572
Immobilisations incorporelles	7 096	1 716	1 240	7 572
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	155 719	17 722		173 441
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	34 317			34 317
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	13 458			13 458
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 198	3 010	18 826	43 382
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	262 692	20 732	18 826	264 598
ACTIF IMMOBILISE	**269 788**	**22 448**	**20 066**	**272 170**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 55 998 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	338		338
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	52 232	52 232	
Autres	605	605	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 823	2 823	
Total	**55 998**	**55 660**	**338**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS–FACT. A ETABLIR	7 129
Total	**7 129**

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	8 372	685	1 322		7 735
Total	**8 372**	**685**	**1 322**		**7 735**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 322		
Financières					
Exceptionnelles					

En application du principe de prudence, des charges probables dont l'association a eu connaissance au cours de l'exercice ont été provisionnées à la clôture de l'exercice.

Les litiges connus sont non significatifs.

FONDS DEDIES : en application du réglement CRC 99-01, des "fonds dédiés" sont présentés au bilan en "Provisions pour charges" et en dotation / reprise de provision exceptionnelle au compte de résultat.

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 89 722 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 311	39 311		
Dettes fiscales et sociales	49 966	49 966		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	445	445		
Produits constatés d'avance				
Total	**89 722**	**89 722**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	12 797
DETTES PRO./CONGES A PAYE	6 560
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	2 960
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	886
AVOIRS A ETABLIR	445
Total	**23 648**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONSTATEES D AVANCE	2 823		
Total	**2 823**		

Variation des capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

après décision de l'assemblée générale du 23 mars 2013

	Solde au 01/01/2013	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2013
Fonds associatifs, valeur du patrimoine intégré		465 000		465 000
Réserves libres		100 000		100 000
Report à nouveau	484 788		486 330	- 1 542
Résultat de l'exercice N-1	78 670		78 670	-
Sous total	***563 458***	***565 000***	***565 000***	***563 458***
Résultat de l'exerice N		77 766		77 766
Total des capitaux propres	**563 458**	**642 766**	**565 000**	**641 224**

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	685	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 687
TOTAL	**690**	**1 687**

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal – 33 1/3 %	
Taux Réduit – 15 %	
Plus–Values à LT – 15 %	
Concession de licences – 15 %	
Contribution locative – 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

La FFCO effectue des opérations entrant dans le champ d'application des impôts commerciaux : achats / ventes de matériels GEC, prestations de publicité (partenariats).

Ces activités taxables à l'impôt sur les sociétés sont fiscalement déficitaires en 2013.

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 306 heures dont 306 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Allocation estimée correspondante aux droits DIF acquis : 1.756 € au 31/12/2013

Autres informations (2)

Fonds dédiés	Montant au début de l'exercice	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur les nouvelles ressoures	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Quote part subvention MJS (en €)	2 049	2 049	-	685	2 735

Remarque : Les 2049 € sont le reliquat des fonds attribués en 2010/2011 dans le cadre du "protocole international / programme d'échange des sportifs"

Contributions volontaires en nature (non comptabilisées)	2009	2010	2011	2012	2013
Bénévolat (en € ou en heures)	13 830 h	14 720 h	NC	NC	NC

NC : non communiqué

Montant des frais remboursés aux membres du Bureau Directeur (en €)	2012	2013
Total des frais bruts remboursables	NC	22 153
à déduire : dons	NC	- *955*
Total des frais remboursés	NC	**21 199**
dont au titre des commissions, expertises sportives, etc.	NC	*2 246*

Remarque : ces remboursements concernent principalement les frais de déplacements, missions, réceptions, téléphonie

Chiffres significatifs 5 derniers exercices

EN EURO	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**
Capitaux propres hors résultat de l'exercice	389 720	396 563	396 972	484 789	563 458
Résultat d'exploitation, y compris fonds dédiés et impôt société, hors dotations aux amortissements	*47 042*	*37 596*	*121 788*	*105 609*	*97 110*
Dotations aux amortissements	- *40 470*	- *36 767*	- *33 381*	- *32 317*	- *22 448*
Résultat financier	271	215	1 410	1 743	1 422
Résultat exceptionnel, hors fonds dédiés	-	- *635*	- *2 000*	*3 635*	*1 682*
RESULTAT (- = *perte*)	*6 843*	*409*	*87 817*	*78 670*	*77 766*
CAPITAUX PROPRES au 31/12	396 563	396 972	484 789	563 459	641 224
DETTES (1)	297 372	104 212	126 913	103 077	89 722
Ratio Dettes / Capitaux Propres	0,75	0,26	0,26	0,18	0,14
TRESORERIE NETTE au 31/12 (2)	215 948	113 045	223 586	306 597	390 582
Ratio Trésorerie nette / Dettes	72,6%	108,5%	176,2%	297,4%	435,3%
TOTAL DES PRODUITS d'EXPLOITATION	1 086 097	1 163 687	1 133 931	1 081 690	1 087 668
dont SUBVENTIONS	478 665	438 327	395 818	368 270	343 541
Part des subventions en % des produits	44,1%	37,7%	34,9%	34,0%	31,6%
dont PARTENARIATS	27 974	114 907	58 320	71 111	87 612
Part des partenariats en % des produits	2,6%	9,9%	5,1%	6,6%	8,1%
Salariés permanents (3)	4	4	4	4	4
SALAIRES & CHARGES (4)	212 083	206 725	226 353	225 390	223 052
En % des produits	19,5%	17,8%	20,0%	20,8%	20,5%

Notes

1 non compris les concours bancaires et les produits constatés d'avance

2 y compris les concours bancaires

3 arrondis - équivalent temps plein - hors vacataires, DTN et CTN

4 la masse salariale comprend les vacations médicales et indemnités DTN/CTR soumises à cotisations sociales

RAPPORT du commissaire aux comptes

AURÉALYS

FEDERATION FRANCAISE
DE COURSE D'ORIENTATION
(FFCO)

****

Siège social :

15 Passage des Mauxins
75019 PARIS

****

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Société d'Expertise Comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Paris
SARL au capital de 40 000 € - 502 510 860 RCS Paris

11 rue du Colisée – 75 008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO)

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier fédéral et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 25 février 2014

Le Commissaire aux Comptes
AUREALYS

Aymeric JANET

BILAN - ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2013	Net 31/12/2012
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	10 343	7 572	2 771	4 487
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	47 670		47 670	47 670
Constructions	463 347	207 758	255 589	273 311
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	64 180	56 840	7 340	1 369
Immobilisations corporelles en cours	15 000		15 000	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	338		338	338
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	***600 877***	***272 170***	***328 708***	***327 174***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 288		4 288	4 236
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	52 232	40 558	11 674	28 402
Autres créances	605		605	4 638
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	390 582		390 582	306 636
Charges constatées d'avance (3)	2 823		2 823	3 860
TOTAL ACTIF CIRCULANT	***450 531***	***40 558***	***409 973***	***347 772***
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 051 408**	**312 727**	**738 681**	**674 946**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

	31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital	465 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	100 000	
Report à nouveau	-1 542	484 788
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	***77 766***	***78 670***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***641 224***	***563 458***
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	5 000	6 322
Provisions pour charges	2 735	2 049
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	***7 735***	***8 372***
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		39
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 311	52 923
Dettes fiscales et sociales	49 966	50 154
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	445	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	***89 722***	***103 116***
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**738 681**	**674 946**
(1) Dont à plus d'un an (a)		103 116
(1) Dont à moins d'un an (a)	89 722	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		39
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2013	31/12/2012
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	8 502	10 299
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	67 593	72 689
Chiffre d'affaires net	76 095	82 987
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	431 153	439 381
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 288	12 721
Autres produits	577 132	546 601
Total I	1 087 668	1 081 690
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	3 801	5 979
Variations de stock	-52	6 069
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 318	
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	610 679	568 032
Impôts, taxes et versements assimilés	20 755	27 390
Salaires et traitements	159 305	161 563
Charges sociales	63 747	63 827
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	22 448	32 317
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	216	
– Pour risques et charges : dotations aux provisions		6 322
Autres charges	130 104	134 850
Total II	1 012 321	1 006 349
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	**75 347**	**75 341**
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 253	1 743
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	204	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	1 458	1 743
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	36	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	36	
RESULTAT FINANCIER (V–VI)	**1 422**	**1 743**
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	**76 769**	**77 084**

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/12/2013	31/12/2012
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 687	3 635
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 687	3 635
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	685	2 049
Total charges exceptionnelles (VIII)	690	2 049
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	**997**	**1 586**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 090 812	1 087 068
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 013 046	1 008 398
BENEFICE OU PERTE	**77 766**	**78 670**
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier		
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS Féd. Franç. de Course d'Orientation

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 738 681 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 77 766 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/01/2014 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

L'entreprise applique les recommandations du Plan comptable "ASSOCIATIONS ET FONDATIONS" retenu dans son secteur d'activité suivant l'avis CRC règlement 99–01 du CNC du CNC.

Les principales adaptations du Plan comptable général contenu dans le Plan comptable professionnel sont :
– Valeur du patrimoine intégré : présenté sous "capital",
– Fonds dédiés : au niveau des provisions pour risque et charges,
– Aides aux associations : autres charges de gestion courante,
– Recettes associatives (affiliations, licences, Pass'O, etc.) : autres produits de gestion courante.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
  Marques et logos : 5 ans
  Logiciels : 100% sur un exerccie, 12 mois ou 3 ans
* Constructions :
  En fonction des sous-ensembles immobiliers : 7 à 40 ans
* Agencements des constructions : 3 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
* Matériel de bureau : 1 à 5 ans
* Matériel informatique : 100% sur un exrcice ou 3 ans
* Mobilier : 3 à 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Il n'y a plus de stock de matériels GEC car la FFCO a arrêté au 01/01/2014 son activité d'achat/vente de ces matériels.

La valorisation des stocks au bilan est présentée nette du prix déprécié.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :
- Amortissement de certaines immobilisation en totalité sur l'exercice, quelque soit la date d'acquisition, afin d'obtenir un équilibre entre charge (dotation aux amortissements) et produit (subvention d'Etat).

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

NEANT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 583		1 240	10 343
Immobilisations incorporelles	11 583		1 240	10 343
– Terrains	47 670			47 670
– Constructions sur sol propre	429 030			429 030
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	34 317			34 317
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	13 458			13 458
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 567	8 981	18 826	50 722
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours		15 000		15 000
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	585 041	23 981	18 826	590 197
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	338			338
Immobilisations financières	338			338
ACTIF IMMOBILISE	**596 962**	**23 981**	**20 066**	**600 877**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 981		23 981
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**23 981**		**23 981**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 240	18 826		20 066
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**1 240**	**18 826**		**20 066**

Immobilisations incorporelles

Pour des raisons de financement budgétaire, en dérogation aux principes comptables, certaines marques et logos sont amortis en totalité l'année de leur acquisition.

Pour des raisons de financement budgétaire, en dérogation aux principes comptables, certains matériels sont amortis en totalité l'année de leur acquisition.

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 15 000 Euros

Les immobilisations en cours au 31/12/2013 concernent le réagencement des locaux du siège social.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 096	1 716	1 240	7 572
Immobilisations incorporelles	7 096	1 716	1 240	7 572
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	155 719	17 722		173 441
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	34 317			34 317
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	13 458			13 458
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 198	3 010	18 826	43 382
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	262 692	20 732	18 826	264 598
ACTIF IMMOBILISE	**269 788**	**22 448**	**20 066**	**272 170**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 55 998 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	338		338
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	52 232	52 232	
Autres	605	605	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 823	2 823	
Total	**55 998**	**55 660**	**338**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS–FACT. A ETABLIR	7 129
Total	**7 129**

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	8 372	685	1 322		7 735
Total	**8 372**	**685**	**1 322**		**7 735**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 322		
Financières					
Exceptionnelles					

En application du principe de prudence, des charges probables dont l'association a eu connaissance au cours de l'exercice ont été provisionnées à la clôture de l'exercice.

Les litiges connus sont non significatifs.

FONDS DEDIES : en application du réglement CRC 99-01, des "fonds dédiés" sont présentés au bilan en "Provisions pour charges" et en dotation / reprise de provision exceptionnelle au compte de résultat.

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 89 722 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 311	39 311		
Dettes fiscales et sociales	49 966	49 966		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	445	445		
Produits constatés d'avance				
Total	**89 722**	**89 722**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	12 797
DETTES PRO./CONGES A PAYE	6 560
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	2 960
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	886
AVOIRS A ETABLIR	445
Total	**23 648**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONSTATEES D AVANCE	2 823		
Total	**2 823**		

Variation des capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

après décision de l'assemblée générale du 23 mars 2013

	Solde au 01/01/2013	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2013
Fonds associatifs, valeur du patrimoine intégré		465 000		465 000
Réserves libres		100 000		100 000
Report à nouveau	484 788		486 330	- 1 542
Résultat de l'exercice N-1	78 670		78 670	-
Sous total	***563 458***	***565 000***	***565 000***	***563 458***
Résultat de l'exerice N		77 766		77 766
Total des capitaux propres	**563 458**	**642 766**	**565 000**	**641 224**

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	685	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 687
TOTAL	**690**	**1 687**

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal – 33 1/3 %	
Taux Réduit – 15 %	
Plus–Values à LT – 15 %	
Concession de licences – 15 %	
Contribution locative – 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

La FFCO effectue des opérations entrant dans le champ d'application des impôts commerciaux : achats / ventes de matériels GEC, prestations de publicité (partenariats).

Ces activités taxables à l'impôt sur les sociétés sont fiscalement déficitaires en 2013.

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 306 heures dont 306 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Allocation estimée correspondante aux droits DIF acquis : 1.756 € au 31/12/2013

Autres informations (2)

Fonds dédiés	Montant au début de l'exercice	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur les nouvelles ressoures	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Quote part subvention MJS (en €)	2 049	2 049	-	685	2 735

Remarque : Les 2049 € sont le reliquat des fonds attribués en 2010/2011 dans le cadre du "protocole international / programme d'échange des sportifs"

Contributions volontaires en nature (non comptabilisées)	2009	2010	2011	2012	2013
Bénévolat (en € ou en heures)	13 830 h	14 720 h	NC	NC	NC

NC : non communiqué

Montant des frais remboursés aux membres du Bureau Directeur (en €)	2012	2013
Total des frais bruts remboursables	NC	22 153
à déduire : dons	NC	- *955*
Total des frais remboursés	NC	**21 199**
dont au titre des commissions, expertises sportives, etc.	NC	*2 246*

Remarque : ces remboursements concernent principalement les frais de déplacements, missions, réceptions, téléphonie

AURÉALYS

FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO)

****

Siège social :

15 Passage des Mauxins
75019 PARIS

****

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO)

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris, le 25 février 2014

Le Commissaire aux Comptes
AUREALYS

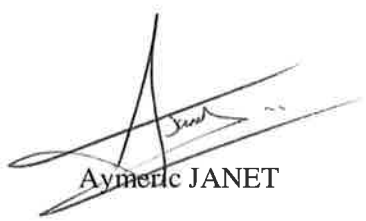

Aymeric JANET

PARTIE 3
résolutions à voter

OBJECTIF 10 000 licenciés

Proposition des mesures visant à accompagner le développement de notre activité.

RAPPEL DE LA SITUATION ACTUELLE

PASS'O INDIVIDUEL	NB DE TAUX	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015
Pass'O individuel	**0,5000**	**5,85**	**2,93 €**	**5,97**	**2,99 €**
FFCO	0,2000	5,85	1,17 €	5,97	1,19 €
Ligue	0,1182	5,85	0,69 €	5,97	0,71 €
Max. organisateur	0,1818	5,85	1,06 €	5,97	1,09 €

PASS'O FAMILLE	NB DE TAUX	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015
Pass'O famille	**1,4000**	**5,85**	**8,19 €**	**5,97**	**8,36 €**
FFCO	0,5600	5,85	3,28 €	5,97	3,34 €
Ligue	0,3360	5,85	1,97 €	5,97	2,01 €
Max. organisateur	0,5040	5,85	2,95 €	5,97	3,01 €

LICENCES	NB DE TAUX	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015
21 et +	11	5,85	64,35 €	5,97	65,67 €
19-20	10	5,85	58,50 €	5,97	59,70 €
15-18	6	5,85	35,10 €	5,97	35,82 €
14 et -	5	5,85	29,25 €	5,97	29,85 €
Famille	26	5,85	152,10 €	5,97	155,22 €
Hors club	16	5,85	93,60 €	5,97	95 52 €
Dirigeant	8	5,85	46,80 €	5,97	47,76 €

Actuellement, notre offre de licence est segmentée selon l'âge. La stratégie fédérale a toujours consisté à proposer un tarif « d'appel » pour les jeunes avec un positionnement tarifaire plus bas par rapport aux adultes. Cette segmentation ne prend pas en compte le niveau de pratique.

Le Pass'O, ou plus exactement, le titre de participation à la journée, est également positionnée sur un tarif très attractif, à 0,5 taux de base (TB). Il s'agit d'un tarif hors du marché par rapport aux autres Fédérations sportives où les licences journées sont beaucoup plus onéreuses (par exemple : une licence journée sur le triathlon de Nice en 2014 revient à 20,00 €).

L'idée est de ne pas pénaliser financièrement des personnes qui souhaitent découvrir l'activité. Malheureusement, derrière cette idée louable, les nouveaux ne sont pas incités à se licencier, car pour rentabiliser une licence annuelle adulte il faut faire 22 courses (licence adulte = 11 TB, soit 22 x 0,5 TB).

Effet pervers, nous remarquons une certaine catégorie de pratiquants (raiders, triathlètes, trailers) qui profitent de cette situation pour pratiquer régulièrement notre activité.

Propositions du comité directeur fédéral

CRÉATION DE LA LICENCE SPORT-SANTÉ

La licence sport-santé s'imbrique dans le projet des circuits de couleur. Le projet des circuits de couleur a notamment pour vocation de rendre notre sport plus lisible pour les néophytes, en utilisant des couleurs facilement identifiables au niveau de difficultés technique, le noir c'est difficile et le vert c'est facile ! La licence sport-santé permettra de pratiquer jusqu'aux circuits jaune.

La licence sport-santé :

- s'adressera uniquement aux adultes (à partir de H/D20) ;
- ne permettra pas la participation aux championnats ;
- permettra de courir sur les circuits de couleur jusqu'au niveau jaune ;
- permettra de participer aux activités du club mais pas aux formations fédérales ;
- permettra de passer à la licence compétition en cours d'année ;
- donnera droit au bulletin fédéral CO'Mag en version numérique uniquement.

Concernant le positionnement tarifaire, des simulations ont été faites avec différents scénarios.

Nombres de licenciés basculant de la licence compétition à la licence sport-santé : des calculs ont été fait avec -50 %, -30 %, -20 % et -15 %.
Ces simulations nous ont donné le montant manquant pour arriver à un produit équivalent sur la ligne budgétaire des licences. Ensuite, sur la base d'un TB de 7 ou 8, nous avons calculé le nombre de nouveaux licenciés qu'il fallait aller chercher pour arriver au même produit sur notre ligne budgétaire.

Le groupe de travail qui a fait ces simulations a retenu au final les paramètres suivants.
migration de 30 % des licenciés compétition vers la licence sport-santé :

- avec un TB de 7 il faut conquérir 860 nouveaux licenciés pour garder le même produit au global,
- Avec un TB de 8 il faut conquérir 565 nouveaux licenciés pour garder le même produit au global.

Le comité directeur lors sa réunion du 14 décembre 2013 a voté pour un TB de 8, se réservant la possibilité de passer à TB de 7 si nous voyons dans l'avenir que nous ne perdons pas d'argent avec cette nouvelle licence.

COULEUR	DIFFICULTÉ	TYPE DE LICENCE
Violet/Noir	Très difficile	Compétition uniquement
Orange	Difficile	Compétition uniquement
Jaune	Moyen	Sport-santé et compétition
Bleu	Facile	Sport-santé et compétition
Vert	Très facile	Sport-santé et compétition

CRÉATION DU PASS'O CHRONOMÉTRÉ

Comme nous l'avons vu plus haut, notre licence journée est tellement peu chère qu'un adulte doit faire 22 courses pour l'amortir ! Économiquement parlant, c'est contre-productif pour inciter les gens à se licencier chez nous.

Afin de ne pas pénaliser les personnes souhaitant faire une découverte de notre activité, il est proposé de maintenir le Pass'O « découverte » et non chronométré à un tarif attractif de 0,5 TB.
Par contre, il est proposé la création du Pass'O chronométré à un tarif qui soit plus incitatif à se licencier.

Lors de la réunion du 14 décembre 2013, le comité directeur a approuvé son positionnement à 2 TB. En six courses, la licence compétition serait ainsi amortie.

SYNTHÈSE FINANCIÈRE DU PROJET

PASS'O INDIVIDUEL NON CHRONO.	NB DE TAUX	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015
Pass'O ind. non chrono.	**0,5000**	**5,85**	**2,93 €**	**5,97**	**2,99 €**
FFCO	0,2000	5,85	1,17 €	5,97	1,19 €
Ligue	0,1182	5,85	0,69 €	5,97	0,71 €
Max. organisateur	0,1818	5,85	1,06 €	5,97	1,09 €

PASS'O INDIVIDUEL CHRONOMÉTRÉ	NB DE TAUX	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015
Pass'O ind. chrono.	**2**	**-**	**-**	**5,97**	**11,97 €**
FFCO	0,5000	-	-	5,97	2,99 €
Ligue	0,5000	-	-	5,97	2,99 €
Max. organisateur	1	-	-	5,97	5,97 €

PASS'O FAMILLE	NB DE TAUX	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015
Pass'O famille	**1,4000**	**5,85**	**8,19 €**	**5,97**	**8,36 €**
FFCO	0,5600	5,85	3,28 €	5,97	3,34 €
Ligue	0,3360	5,85	1,97 €	5,97	2,01 €
Max. organisateur	0,5040	5,85	2,95 €	5,97	3,01 €

LICENCES	NB DE TAUX	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015
21 et +	11	5,85	64,35 €	5,97	65,67 €
19-20	10	5,85	58,50 €	5,97	59,70 €
15-18	6	5,85	35,10 €	5,97	35,82 €
14 et -	5	5,85	29,25 €	5,97	29,85 €
Famille	26	5,85	152,10 €	5,97	155,22 €
Sport-santé	8	-	-	5,97 €	47,76 €
Hors club	16	5,85	93,60 €	5,97	95 52 €
Dirigeant	8	5,85	46,80 €	5,97	47,76 €

RÉSOLUTIONS à voter

CRÉATION DE LA LICENCE SPORT-SANTÉ

Dans le cadre du projet fédéral 2014-2017 et de son objectif 10 000 licenciés, il est proposé de créer une nouvelle licence baptisée licence « sport-santé ».

La licence sport santé est destinée à une population souhaitant découvrir notre activité en participant à la vie d'un club mais avec un accès limité en terme de pratique compétitive.

La licence sport santé aura les particularités suivantes.

- La licence sport-santé s'adressera uniquement aux adultes (à partir de H/D20).
- La licence sport-santé ne permettra pas la participation aux championnats.
- La licence sport-santé permettra de courir sur les circuits de couleur jusqu'au niveau jaune.
- La licence sport-santé permettra de participer aux activités du club mais pas aux formations fédérales.
- La licence sport-santé permettra de passer à la licence compétition en cours d'année (dans l'esprit d'une licence « sport-santé » d'appel).
- La licence sport-santé donnera droit au bulletin fédéral CO'Mag en version numérique uniquement.
- Le tarif de la licence sport-santé est proposé au tarif de 8 fois le taux de base
- La licence sport-santé 2015 sera disponible à compter du 1er septembre 2014.

CRÉATION DU PASS'O CHRONOMÉTRÉ

Pour accompagner le déploiement de la licence sport-santé et inciter les compétiteurs non licenciés à adhérer à la FFCO, il est proposé la création d'un titre individuel de participation baptisé « Pass'O chronométré ».

Le Pass'O chronométré permet d'accéder à tous les circuits du groupe régional y compris les circuits noirs. Il est proposé au tarif de 2 fois le taux de base, décomposé en une fois le taux de base pour l'organisateur, une demi-fois le taux de base pour la ligue et une demie fois le taux de base pour la FFCO.

Le Pass'O non chronométré permet d'accéder aux circuits du groupe régional jusqu'aux circuits jaune compris. Il est proposé au tarif de 0,5 fois le taux de base, décomposé en 0,1818 fois le taux de base pour l'organisateur, en 0,1182 fois le taux de base pour la ligue et 0,2 fois le taux de base pour la FFCO.

Le résultat des votes entraînera la mise à jour du règlement intérieur.

RÉSOLUTIONS financières

Soumises à l'approbation de l'assemblée générale

AUGMENTATION DU TAUX DE BASE 2016

Conformément aux résolutions des assemblées générales précédentes, il est désormais entériné d'augmenter le taux de base de manière régulière tous les ans (2010) et de connaître ce taux de base deux ans auparavant (2011).

Aussi, pour 2016, il est proposé d'augmenter le taux de base de 0,06 €, soit 1 % d'augmentation.

Vote : tarifs 2016 avec taux de base = 6,03 €

PASS'O IND. NON CHRONO	COEFFICIENT	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015	TX DE BASE 2016	MONTANT 2016
Pass'O ind. non chrono	**0,5000**	**5,85**	**2,93 €**	**5,97**	**2,99 €**	**6,03**	**3,01 €**
FFCO	0,2000	5,85	1,17 €	5,97	1,19 €	6,03	1,21 €
Ligue	0,1182	5,85	0,69 €	5,97	0,71 €	6,03	0,71 €
Max. organisateur	0,1818	5,85	1,06 €	5,97	1,09 €	6,03	1,10 €

Si validé

PASS'O IND. CHRONOMÉTRÉ	COEFFICIENT	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015	TX DE BASE 2016	MONTANT 2016
Pass'O ind. chronométré	**2**	**-**	**-**	**5,97**	**11,97 €**	**6,03**	**12,06 €**
FFCO	0,5000	-	-	5,97	2,99 €	6,03	3,01 €
Ligue	0,5000	-	-	5,97	2,99 €	6,03	3,01 €
Max. organisateur	1	-	-	5,97	5,97 €	6,03	6,03 €

PASS'O FAMILLE	NB DE TAUX	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015	TX DE BASE 2016	MONTANT 2016
Pass'O famille	**1,4000**	**5,85**	**8,19 €**	**5,97**	**8,36 €**	**6,03**	**8,44 €**
FFCO	0,5600	5,85	3,28 €	5,97	3,34 €	6,03	3,38 €
Ligue	0,3360	5,85	1,97 €	5,97	2,01 €	6,03	2,03 €
Max. organisateur	0,5040	5,85	2,95 €	5,97	3,01 €	6,03	3,04 €

LICENCES	NB DE TAUX	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015	TX DE BASE 2016	MONTANT 2016
21 et +	11	5,85	64,35 €	5,97	65,67 €	6,03	66,33 €
19-20	10	5,85	58,50 €	5,97	59,70 €	6,03	60,30 €
15-18	6	5,85	35,10 €	5,97	35,82 €	6,03	36,18 €
14 et -	5	5,85	29,25 €	5,97	29,85 €	6,03	30,15 €
Famille	26	5,85	152,10 €	5,97	155,22 €	6,03	156,77 €
Sport-santé (si validé)	8	-	-	5,97	47,76 €	6,03	48,24 €
Hors club	16	5,85	93,60 €	5,97	95 52 €	6,03	96,48 €
Dirigeant	8	5,85	46,80 €	5,97	47,76 €	6,03	48,24 €

AFFILIATIONS	NB DE TAUX	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015	TX DE BASE 2016	MONTANT 2016
Ligue 100 et -	20,00	5,85	117,00 €	5,97	119,40 €	6,03	120,59 €
Ligue + 100	0,2*T*N	5,85	1,17*N	5,97	1,2*N	6,03	1,21*N
CD	25,00	5,85	146,25 €	5,97	149,25 €	6,03	150,74 €
Club 15 et +	15,00	5,85	87,75 €	5,97	89,25 €	6,03	90,45 €
Club + 16	T*N	5,85	5,85*N	5,97	5,98*N	6,03	6,03*N
Nvx club prise jusqu'au 30/09/n	10,00	5,85	58,50 €	5,97	59,70 €	6,03	60,30 €
Nvx club prise à partir du 1/10/n+1	20,00	5,85	117,00 €	5,97	119,40 €	6,03	120,59 €
Membres associés	33,00	5,85	193,05 €	5,97	197,01 €	6,03	198,98 €

REDEVANCES*	BASE/ TB2012	TX DE BASE 2014	MONTANT 2014	TX DE BASE 2015	MONTANT 2015	TX DE BASE 2016	MONTANT 2016
Chpt de F toutes spécialités, Licenciés 19 ans et +	0,62500	5,85	3,66 €	5,97	3,73 €	6,03	21,10 €
Chpt de F toutes spécialités, Licenciés 15/18 ans	0,48214	5,85	2,82 €	5,97	2,88 €	6,03	16,28 €
Chpt de F toutes spécialités, Licenciés 14 ans et -	0,39286	5,85	2,30 €	5,97	2,35 €	6,03	13,27 €
Chpt de F toutes spécialités, Non licenciés 19 ans et +	0,44643	5,85	2,61 €	5,97	2,67 €	6,03	15,07 €
Chpt de F toutes spécialités, Non licenciés 15/18 ans	0,30357	5,85	1,78 €	5,97	1,81 €	6,03	10,25 €
Chpt de F toutes spécialités, Non licenciés 14 ans et -	0,21429	5,85	1,25 €	5,97	1,28 €	6,03	7,24 €
Chpt de F relais toutes spécialités, Licenciés 19 ans et +	0,39286	5,85	2,30 €	5,97	2,35 €	6,03	13,27 €
Chpt de F relais toutes spécialités, Licenciés 15/18 ans	0,30357	5,85	1,78 €	5,97	1,81 €	6,03	10,25 €
Chpt de F relais toutes spécialités, Licenciés 14 ans et -	0,21429	5,85	1,25 €	5,97	1,28 €	6,03	7,24 €
Chpt de F relais toutes spécialités, Non licenciés 19 ans et +	0,39286	5,85	2,30 €	5,97	2,35 €	6,03	13,27 €
Chpt de F relais toutes spécialités, Non licenciés 15/18 ans	0,30357	5,85	1,78 €	5,97	1,81 €	6,03	10,25 €
Chpt de F relais toutes spécialités, Non licenciés 14 ans et -	0,21429	5,85	1,25 €	5,97	1,28 €	6,03	7,24 €
Manifestations nat et interzones CO VTT, Licenciés 19 ans et +	0,62500	5,85	3,66 €	5,97	3,73 €	6,03	21,10 €
Manifestations nat et interzones CO VTT, Licenciés 15/18 ans	0,48214	5,85	2,82 €	5,97	2,88 €	6,03	16,28 €
Manifestations nat et interzones CO VTT, Licenciés 14 ans et -	0,39286	5,85	2,30 €	5,97	2,35 €	6,03	13,27 €
Manifestations nat et interzones CO VTT, Non licenciés 19 ans et +	0,44643	5,85	2,61 €	5,97	2,67 €	6,03	15,07 €
Manifestations nat et interzones CO VTT, Non licenciés 15/18 ans	0,30357	5,85	1,78 €	5,97	1,81 €	6,03	10,25 €
Manifestations nat et interzones CO VTT, Non licenciés 14 ans et -	0,21429	5,85	1,25 €	5,97	1,28 €	6,03	7,24 €
Manifestations internat open toutes spécial, Licenciés 19 ans et +	0,62500	5,85	3,66 €	5,97	3,73 €	6,03	21,10 €
Manifestations internat open toutes spécial, Licenciés 15/18 ans	0,48214	5,85	2,82 €	5,97	2,88 €	6,03	16,28 €
Manifestations internat open toutes spécial, Licenciés 14 ans et -	0,39286	5,85	2,30 €	5,97	2,35 €	6,03	13,27 €
Manifestations internat open toutes spécial, Non licenciés 19 ans et +	0,44643	5,85	2,61 €	5,97	2,67 €	6,03	15,07 €
Manifestations internat open toutes spécial, Non licenciés 15/18 ans	0,30357	5,85	1,78 €	5,97	1,81 €	6,03	10,25 €
Manifestations internat open toutes spécial, Non licenciés 14 ans et -	0,21429	5,85	1,25 €	5,97	1,28 €	6,03	7,24 €
Manches du chpt de F des raids, Licenciés 19 ans et +	0,62500	5,85	3,66 €	5,97	3,73 €	6,03	21,10 €
Manches du chpt de F des raids, Non licenciés 19 ans et +	0,44643	5,85	2,61 €	5,97	2,67 €	6,03	15,07 €
CFC pédestre - équipe de 8	2,96429	5,85	17,34 €	5,97	17,70 €	6,03	100,09 €
CFC pédestre - équipe de 6	2,26786	5,85	13,27 €	5,97	13,54 €	6,03	76,58 €
CFC CO à VTT/ CO à Ski - équipe de 6	1,48214	5,85	8,67 €	5,97	8,85 €	6,03	76,58 €
CNE Relais hommes	3,91071	5,85	22,88 €	5,97	23,35 €	6,03	132,05 €
CNE Relais dames	2,19643	5,85	12,85 €	5,97	13,11 €	6,03	74,17 €
CNE Relais jeunes	1,92857	5,85	11,28 €	5,97	11,51 €	6,03	65,12 €
CNE Relais mini	1,00000	5,85	5,85 €	5,97	5,97 €	6,03	33,77 €
Taxe CN (licenciés) (course groupe régional inscrite au CN) (hors pass'o pour les NL)	0,17857	5,85	1,04 €	5,97	1,07 €	6,03	6,03 €

**Redevances : (licenciés et non-licenciés) (hors Pass'O pour les non-licenciés) groupe national (taxe classement national incluse pour les licenciés)*

MODIFICATION du règlement financier

MODIFICATION DE L'ARTICLE 4.1

Article 4 - Organisation comptable

4.1 - La comptabilité est tenue par une personne titulaire, ayant fait la preuve de sa capacité à suivre ladite comptabilité. Elle est placée sous la tutelle directe du Trésorier fédéral.

*Elle a délégation sur les comptes de la fédération à hauteur de ~~500 €~~ **1 000 €**, afin de procéder à tout paiement inférieur ou égal à ce montant et aux opérations de prélèvements, concernant les licences et les affiliations des clubs, comités départementaux et ligues.*

MODIFICATION DES ANNEXES 1 ET 3

Modification de l'annexe 1

État de remboursement des frais de déplacement par mission

Une cellule permettra désormais de mentionner le « nombre d'heures total nécessaires à l'accomplissement de la mission (déplacement compris) ».

Modification de l'annexe 3

État de remboursement des frais de déplacement par mois

Une cellule permettra désormais d'indiquer le « nombre d'heures allouées à la réalisation des différentes missions (déplacement compris) ».

Course d'Orientation
Fédération Française

ETAT DES FRAIS DE DEPLACEMENT - 2014

Ligne budgétaire

des membres du comité directeur, de la direction technique nationale, des membres des commissions et experts

Utiliser un seul état par déplacement ou mission, ne pas cumuler plusieurs déplacements ou missions

Etat à renvoyer impérativement dans le mois qui suit la mission (mais pour le 5 janvier n de déc n-1)

NOM - PRENOM

ADRESSE

Motif du déplacement :

Lieu du déplacement :

Dates de la mission début : fin :

Nombre d'heures total nécessaire à l'accomplissement de la mission :			
TRANSPORT	**Montant**	**Montant**	**TOTAL**
SNCF - tarif 2ème classe	- €	- €	- €
Métro-bus	- €	- €	- €
Véhicule personnel - Nbre de km parcourus (1)		x **0,32 €**	- €
Péage	- €	- €	- €
autres (à préciser)	- €	- €	- €
		S/s total 1	- €

REPAS DU MIDI ET DU SOIR	*(22 € maxi par personne)*	**Lieu**	**Nbre**	**Montant**	**TOTAL**
				- €	- €
				- €	- €
				- €	- €
				- €	- €
				- €	- €
Repas: préciser le nom des personnes présentes au repas sur les tickets				**S/s total 2**	- €

HEBERGEMENT		**Lieu**	**Nbre**	**Montant**	**TOTAL**
Nuitée* - Paris / Ile-de-France	*(80 € maxi par personne)*			- €	- €
Nuitée* - Province	*(62 € maxi par personne)*			- €	- €
** : Nuitée = Nuit + petit déjeuner*				**S/s total 3**	- €

TOTAL GENERAL	- €

(1) Pour les déplacements de plus de 300 km les dépenses sont plafonnées sur la base d'un tarif SNCF de 2ème classe de base. Les cas particuliers feront l'objet d'un traitement spécifique, et pourront être déplafonnées après accord préalable du Trésorier ou du Trésorier-adjoint.

La FFCO ne rembourse les frais réels engagés que dans le strict cadre d'une action fédérale programmée au budget d'une commission, sous la responsabilité du responsable de cette commission et avec son aval. Le Trésorier fédéral est seul compétent pour apprécier les déclarations ci-dessus.

Les justificatifs originaux des frais engagés sont obligatoires : facture, ticket de caisse, billet de train, ticket de péage, etc.

Date et signature	Visa du responsable de la commission	Visa du trésorier

ETAT DES FRAIS DE DEPLACEMENT MENSUEL - 2014

des membres du comité directeur et des cadres techniques

MOIS:

NOM - PRENOM

ADRESSE

Les justificatifs originaux des frais engagés sont OBLIGATOIRES :
factures acquittées, factures détaillées, tickets de caisse…Les justificatifs pour les repas doivent préciser le nom des bénéficiaires

Date	Lieu	Descriptif de la mission	Nature de la dépense	Montant	Nombre d'heures	Ligne budgétaire

Total: - €

Barème 2014:		
Hébergement	Nuit (+ p.déj.) - Paris-Ile de France	*80 € maxi par personne*
	Nuit (+ p.déj.) - Province	*62 € maxi par personne*
Repas	Midi et soir (marquer les noms sur les tickets)	*22 € maxi par personne*
Transport	Indemnités kilométriques	*0,32 € / km*

Date et signature

Visa du DTN

Visa du Trésorier

STATISTIQUES

Courses Fédérales 2013

COURSES FEDERALES "PEDESTRES"

Date	Course	Ligue	Carte utilisée	N°	Date	Effectif	Total
17-mars	NATIONALE LONGUE DISTANCE - SW	LI	Lamongerie	19-	2013	601	
07-avr	NATIONALE LONGUE DISTANCE - NE	LO	Rombas - Le Fond St Martin	D57-134	2011	748	
05-mai	NATIONALE LONGUE DISTANCE - NW	BR	La Fontaine Oliveau	29-113	2012	393	
09-juin	NATIONALE LONGUE DISTANCE - SE	AZ	La Brasque	D06-75	2013	474	2216
25-mai	CHAMPIONNAT DE FRANCE Moyenne Distance Toutes Catégories	PC	Le Gâchet de Villiers	D86-39	2009	1991	
26-mai	CHAMPIONNAT DE FRANCE des Clubs		Canton de Logerie	D86-39	2009	1984	3975
22-août	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Moyenne Distance Elites et Jeunes	BO	Le Bois Monerot (sud et nord extraits)	D21-209	2013	308	
24-août	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Longue Distance		Cote de Nuits (extrait)	D21-210	2013	1517	2936
25-août	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Relais		Couchey	D21-211	2006	1111	
09-nov	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Sprint (qualifs)	AQ	Les Surrèdes de Mézin	D47-130	2013	343	
10-nov	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Sprint (finale)		La Garenne de Fleurette 2	D47-132	2013		
11-nov	CRITERIUM NATIONAL DES EQUIPES		Les Mergans	47-13	2013	920	1263
	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Nuit	*pas d'organisation*					

NBRE TOTAL DE PARTICIPANTS 10390

COURSES FEDERALES "CO à VTT"

Date	Course	Ligue	Carte utilisée	N°	Date	Effectif	Total
13-avr.	NATIONALE MOYENNE DISTANCE - NE	FC	Bellecin Nord	39100	2010	248	
14-avr.	NATIONALE LONGUE DISTANCE - NE		Bellecin Sud et Les Bourlaches	39101-39102	2010	244	492
27-avr.	NATIONALE MOYENNE DISTANCE - SW	AQ	Les Champs Perdus	D40-135	2013	73	
28-avr.	NATIONALE LONGUE DISTANCE - SW		Bayonnais VTT	D40-134	2013	75	148
11-mai	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Moyenne Distance	LO	Le Chemin Pottier	D54-	2013	252	
12-mai	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Relais		Le Plat'O VTT de Malzéville	D54-	2013	208	460
1-juin	NATIONALE LONGUE DISTANCE	BO	Roche Aigue VTT	21-168	2012	144	
2-juin	NATIONALE MOYENNE DISTANCE		Veluze VTT	D21-207	2013	159	303
14-sept.	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Longue Distance	CE	"Herveline à Charbonnière VTT" St-Jean-de-Braye	D45-088	2012	331	
15-sept.	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Sprint		Orléans La Source "Campus VTT"	D45-10	2013	289	620
1-nov.	NATIONALE MOYENNE DISTANCE - NW	IF	La Croix Sampite	D77-157	2007	327	
2-nov.	NATIONALE MOYENNE DISTANCE - NW		Bourron Marlotte - VTT	D77-210	2012	306	633
3-nov.	CHAMPIONNAT DE FRANCE des Clubs	IF	Le Fief du Boulay (extrait)	D77-188	2010	302	302

NBRE TOTAL DE PARTICIPANTS 2958

COURSES FEDERALES "RAID d'ORIENTATION"

Date	Course	Ligue	Carte utilisée	N°	Date	Effectif	Total
20-avr	RAID AZUR	AZ	Mazaugues	D83-107	2013	98	
18-mai	RAID O'BIVWAK	RA	Villard de Lans - Vercors (Isère)	38.150	2013	2320	
31-août	RAID BOMBIS	BO	La Bresse	D88-	2013	281	
14-sept	RAID DE VALLEE DE LA BLANCHE	PR	Le Belvédère	pas de cartouche		53	

NBRE TOTAL DE PARTICIPANTS 2752

COURSES FEDERALES "CO à SKI"

Date	Course	Ligue	Carte utilisée	N°	Date	Effectif	Total
06-janv	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Sprint	FC	Le Fort	39-117	2013	358	
05-janv	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Longue Distance		Combe Froide - Darbella Ski O	39-64c	2013	416	
19-janv	CHAMPIONNAT DE FRANCE des Clubs	RA	Margériaz	D73-81	2012	192	
20-janv	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Mass Start					197	
23-févr	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Moyenne Distance	RA	Station Chaup Clapier	26-87	2013	108	
24-févr	CHAMPIONNAT DE FRANCE - Relais		Herbouilly	26-88	2013	98	

NBRE TOTAL DE PARTICIPANTS 1369

COURSES FEDERALES "A ETAPES"

Date	Course	Ligue	Carte utilisée	N°	Date	Effectif	Total
30-mars	3 jours de Pâques en Alsace - E1	AL	Thannenkirch Nord	D68-192	2013	1320	
31-mars	3 jours de Pâques en Alsace - E2		Saint Hippolyte Est	D68-192	2013	1320	
01-avr	3 jours de Pâques en Alsace - E3		Thannenkirch Nord	D68-192	2013	1264	3904

NBRE TOTAL DE PARTICIPANTS 3904

21373

Evolution de la participation aux courses fédérales

AN	Chpt de France Ind. Péd.	Chpt de France des Clubs	Nationales			Interrégionales			Sprints	Relais	CO VTT	Raid O'	CO ski	Autres courses fédérales	Total courses fédérales	Nbre licenciés compét.	participation moyenne /licencié
			effectif	nbre	moyenne	effectif	nbre	moyenne	effectif	effectif	effectif	effectif	effectif				
1973	96		530	5	106	0	0	0						0	626	511	1,23
1974	324		921	5	184	0	0	0						0	1245	898	1,39
1975	310		469	3	156	0	0	0						0	779	1190	0,65
1976	460		1297	5	259	0	0	0						356	2113	1395	1,51
1977	558		2045	7	292	0	0	0						329	2932	1650	1,78
1978	447		2867	7	410	0	0	0						636	3950	2075	1,90
1979	529		3075	7	439	0	0	0						886	4490	2343	1,92
1980	522		882	2	441	1492	7	213						531	3427	2668	1,28
1981	646		1774	3	591	1965	7	281						1320	5705	3106	1,84
1982	526		1666	3	555	2335	9	259						1536	6063	3733	1,62
1983	801		1767	3	589	3288	12	274						1223	7079	3836	1,85
1984	783		1905	3	635	3091	12	258						1222	7001	3944	1,78
1985	577		2219	3	740	3585	12	299						1142	7523	3987	1,89
1986	840		2180	3	727	4529	14	324						1226	8775	4005	2,19
1987	397		1789	3	596	5390	24	225						818	8394	3762	2,23
1988	815		2989	3	996	6080	30	203						642	10526	3446	3,05
1989	825		3076	3	1025	6979	31	225						866	11746	3516	3,34
1990	804		3089	3	1030	7858	38	207						799	12550	4002	3,14
1991	938		2589	3	863	8807	40	220						895	13229	4148	3,19
1992	1250		3367	3	1122	7977	37	216						957	13551	4262	3,18
1993	1262		3241	3	1080	9614	41	234						1129	15246	4076	3,74
1994	1124		3428	3	1143	9672	39	248						1002	15226	3954	3,85
1995	872		4145	3	1382	8546	36	237						815	14378	4040	3,56
1996	1186		3877	3	1292	8317	35	238						1574	14954	4294	3,48
1997	1251		2889	2	1445	8814	33	267	420	860	586	4435	94		19349	4629	4,18
1998	1373		4361	3	1454	10531	37	285	459	911	893	3984	343		22855	5047	4,53
1999	1413	854	3022	2	1511	11391	37	308	476	948	790	4589	352		23835	5152	4,63
2000	1559	1145	2546	2	1273	11068	33	335	488	1117	696	3541	158		22318	5206	4,29
2001	1498	936	3207	2	1604	11042	38	291	605	1073	854	2998	0		22213	5297	4,19
2002	1330	1147	3135	2	1568	12805	39	328	326	745	553	3503	0		23544	5607	4,20

ANNEE	C.France Longue Distance	C.France des Clubs	Nationales (Longue Distance)			Interrégionales			Moyennes Distances (3 courses)	CF MD Toutes Cat.	Sprints (3)	C.France Relais	C.France Nuit	Critérium National Equipes	CO à VTT	Raid O'	CO à ski	Total courses fédérales	Nbre licenciés compét/raid	participation moyenne par licencié
			effectif	nbre	moyenne	effectif	nbre	moyenne												
2003	1688	1292	2477	2	1239	13235	36	368	341		111	1223			819	3152	0	24338	5888	4,13
2004	1929	1392	3009	2	1505	14564	36	405	194		97	1326			1328	3598	323	27760	6386	4,35
2005	2024	1763	2740	2	1370	11590	33	351	356	1819	238	1466			1457	3502	424	27379	6640	4,12
2006	1708	1610	3090	2	1545	12643	36	351	248 (2 courses)	1482	273 (2 courses)	1133	302	441	1665	4076	508	29179	6806	4,29

Evolution de la participation aux courses fédérales

ANNEE	C.France Longue Distance	C.France des Clubs	Demi-Finales (Longue Distance)			CF MD Elites et Jeunes	C.France Sprint	C.France Relais	C.France Nuit	Critérium National Equipes	C.France Orientation de Précision	C.France CO à VTT	Raid O'	C.France CO à ski	Total courses fédérales	Nbre licenciés compét/raid	participation moyenne par licencié
			effectif	nbre	moyenne												
2007	858	1380	2573	4	643	220	236	913	348	839	416	492 (2 courses)	2438 (5 raids)	368 (4 courses)	11081	7007	1,58
2008	756	1348	2416	4	604	289	172	856	288	630	283	422 (2 courses)	2238 (5 raids)	460 (3 courses)	10158	6855	1,48

ANNEE	C.France Longue Distance	C.France des Clubs	Demi-Finales (Longue Distance)			CF MD Elites et Jeunes		C.France Sprint	C.France Relais	C.France Nuit	Critérium National Equipes	CN Orientation de Précision	C.France CO à VTT	Raid O'	C.France CO à ski	Total courses fédérales	Nbre licenciés compét/raid	participation moyenne par licencié
			effectif	nbre	moyenne													
2009	885	1288	2479	4	620	297		243	1043	526	1107	187	431 (2 courses)	2156 (3 raids)	618 (4 courses)	11260	6970	1,62

ANNEE	C.France Longue Distance	C.France des Clubs	Nationales de Zones (LD)			Nationales (autres)	CF MD Elites et Jeunes	CF. MD Toutes Cat.	C.France Sprint	C.France Relais	C.France Nuit	Critérium National Equipes	CN Orientation de Précision	C.France CO à VTT	Interzones de CO à VTT	Raid O'	C.France CO à ski	Total courses fédérales	Nbre licenciés compét/raid	participation moyenne par licencié
			effectif	nbre	moyenne															
2010	1601	1470	3008	4	752	1660 (2 courses)	276	1882	282	1104	0 Annulé	996	216	1327 (4 courses)	1678 (13 courses	2430 (5 raids)	692 (4 courses)	18622	7238	2,57

ANNEE	C.France Longue Distance	C.France des Clubs	Nationales de Zones (LD)			Nationales (autres)	CF MD Elites et Jeunes	CF. MD Toutes Cat.	C.France Sprint	C.France Relais	C.France Nuit	Critérium National Equipes	CN Orientation de Précision	C.France CO à VTT	Interzones de CO à VTT	Raid O'	C.France CO à ski	Total courses fédérales	Nbre licenciés	participation moyenne par licencié
			effectif	nbre	moyenne															
2011	1322	1236	4227	4	1057	0	248	1513	343	930	494	1474	196	1006 (4 courses)	848 (8 courses)	2424 (4 raids)	304 (3 courses)	16565	7596	2,18
2012	718	1826	2269	3	756	998		1818	366	719	620	1321		1177 (4 courses)	1382 (12 courses	2120 (4 raids)	1024 (6 courses)	16358	7935	2,06

ANNEE	C.France Longue Distance	C.France des Clubs	Nationales de Zones (LD)			Nationales (autres)	CF MD Elites et Jeunes	CF. MD Toutes Cat.	C.France Sprint	C.France Relais	C.France Nuit	Critérium National Equipes	CN Orientation de Précision	C.France CO à VTT	Nationales de CO à VTT	Raid O'	C.France CO à ski	Total courses fédérales	Nbre licenciés	participation moyenne par licencié
			effectif	nbre	moyenne															
2013	1517	1984	1742	4	436	0	308	1991	343	1111		920		1382 (5 courses)	1576 (8 courses)	2752 (4 raids)	1369 (6 courses)	16995	8212	2,07

Evolution du nombre de Licences

AN		dames		hommes		jeunes		seniors		vétérans		TOTAUX	
		nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%		
1981		560	18,0	2546	82,0	803	25,9	1572	50,6	731	23,5	**3106**	
1982		785	21,0	2948	79,0	995	26,7	1908	51,1	830	22,2	**3733**	
1983		830	21,6	3006	78,4	1044	27,2	1817	47,4	975	25,4	**3836**	
1984		846	21,5	3098	78,5	1049	26,6	1868	47,4	1027	26,0	**3944**	
1985		873	22,0	3104	78,0	1024	25,7	1885	47,4	1068	26,9	**3977**	
1986		943	23,5	3062	76,5	1151	28,7	1673	41,8	1181	29,5	**4005**	
1987		892	23,7	2870	76,3	1201	31,9	1415	37,6	1146	30,5	**3762**	
1988		857	24,9	2589	75,1	1081	31,4	1250	36,3	1115	32,4	**3446**	
1989		928	26,4	2588	73,6	1144	32,5	1234	35,1	1138	32,4	**3516**	
1990		1107	27,7	2895	72,3	1136	28,4	1592	39,8	1274	31,8	**4002**	
1991		1213	29,2	2935	70,8	1253	30,2	1540	37,1	1355	32,7	**4148**	
1992		1267	29,7	2995	70,3	1305	30,6	1461	34,3	1496	35,1	**4262**	
1993		1199	29,4	2877	70,6	1229	30,2	1394	34,2	1453	35,6	**4076**	
1994		1192	30,1	2762	69,9	1115	28,2	1367	34,6	1472	37,2	**3954**	
1995		1238	30,6	2806	69,4	1116	27,6	1348	33,3	1580	39,1	**4044**	
1996		1317	30,7	2977	69,3	1334	31,1	1179	27,5	1781	41,5	**4294**	
1997		1511	32,6	3118	67,4	1455	31,4	1776	38,4	1398	30,2	**4629**	
1998		1679	33,3	3368	66,7	1610	31,9	1944	38,5	1493	29,6	**5047**	
1999		1756	34,1	3396	65,9	1544	30,0	2024	39,3	1584	30,7	**5152**	
2000		1807	34,7	3399	65,3	1534	29,5	1985	38,1	1680	32,3	**5206**	
2001		1889	35,7	3408	64,3	1598	30,2	1924	36,3	1751	33,1	**5297**	

Licences Compétition et dirigeant - Licences Raid

2002	C	1920	34,9	3583	65,1	1647	29,9	1934	35,1	1922	34,9	*5503*	**5607**
	R	35	33,7	69	66,3	4	3,8	73	70,2	27	26,0	*104*	
2003	C	1976	34,1	3817	65,9	1748	30,2	1955	33,7	2083	36,0	*5793*	**5888**
	R	32	33,7	63	66,3	2	2,1	57	60,0	36	37,9	*95*	
2004	C	2117	34,4	4036	65,6	1855	30,1	2059	33,5	2239	36,4	*6153*	**6386**
	R	52	22,3	181	77,7	13	5,6	134	57,5	86	36,9	*233*	
2005	C	2152	35,2	3958	64,8	1831	30,0	2008	32,9	2271	37,2	*6110*	**6640**
	R	107	20,2	423	79,8	12	2,3	327	61,7	191	36,0	*530*	
2006	C	2139	34,8	4009	65,2	1875	30,5	1907	31,0	2366	38,5	*6148*	**6806**
	R	122	18,5	536	81,5	15	2,3	402	61,1	241	36,6	*658*	
2007	C	2230	35,6	4029	64,4	1999	31,9	1149	18,4	3111	49,7	*6259*	**7007**
	R	156	20,9	592	79,1	13	1,7	267	35,7	468	62,6	*748*	
2008	C	2283	35,6	4126	64,4	2165	33,8	1101	17,2	3143	49,0	*6409*	**6855**
	R	100	22,4	346	77,6	7	1,6	155	34,8	284	63,7	*446*	
2009	C	2382	35,8	4265	64,2	2225	33,5	1130	17,0	3292	49,5	*6647*	**6970**
	R	76	23,5	247	76,5	7	2,2	89	27,6	227	70,3	*323*	
2010	C	2488	35,9	4445	64,1	2379	34,3	1095	15,8	3459	49,9	*6933*	**7238**
	R	76	24,9	229	75,1	8	2,6	77	25,2	220	72,1	*305*	

2011	2785	36,7	4811	63,3	2659	35,0	1231	16,2	3706	48,8	**7596**
2012	2937	37,0	4998	63,0	2926	36,9	1170	14,7	3839	48,4	**7935**
2013	3024	36,8	5188	63,2	3016	36,7	1176	14,3	4020	49,0	**8212**

Evolution du nombre de Licences par Ligue

Région	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
ALSACE	175	192	251	243	231	197	188	345	340	337	345	294	272	288	314	***367***	323	305	336	323	319	347	318	344	340	323	285	273	313	322	363
AQUITAINE	375	305	246	188	287	252	246	261	262	331	305	302	333	335	364	357	370	431	457	409	418	435	456	451	511	541	626	634	625	653	***709***
AUVERGNE	***148***	69	84	105	62	58	72	58	64	52	41	19	18	21	34	42	51	61	70	89	94	109	113	93	87	70	68	72	86	70	107
BOURGOGNE	150	170	186	182	197	159	160	170	240	200	208	190	240	249	276	268	304	324	310	312	312	336	338	350	***369***	347	339	336	350	345	356
BRETAGNE	196	342	246	218	169	159	172	157	148	161	156	168	130	147	179	209	212	223	234	297	316	324	***406***	339	398	345	309	314	374	361	374
CENTRE	167	180	166	161	207	200	239	240	***266***	251	230	231	191	143	131	147	182	172	158	150	163	174	161	159	156	128	146	154	142	150	155
CHAMPAGNE-ARDENNE	176	137	223	171	145	111	143	149	147	***231***	194	149	177	143	144	157	148	141	117	106	130	133	121	124	127	123	127	141	146	145	139
COTE D'AZUR	130	133	118	124	136	120	152	269	280	302	230	237	206	209	257	294	288	243	239	266	246	254	307	343	***340***	322	328	273	300	295	282
FRANCHE-COMTE	155	208	172	226	229	240	216	208	225	235	215	224	234	243	202	192	220	201	182	192	197	211	204	190	185	216	238	256	273	313	***334***
ILE-DE-FRANCE	655	631	626	720	693	558	580	667	713	645	694	685	686	768	760	798	860	795	738	789	801	845	882	885	847	842	869	900	937	***956***	944
LANGUEDOC-ROUSSILLON	72	60	131	149	94	75	81	89	65	56	58	78	84	102	161	176	175	194	203	197	229	232	211	248	261	***342***	324	313	185	208	224
LIMOUSIN	22	42	37	38	22	43	34	28	31	21	4	6	2	6	6	5	5	4	7	7	11	15	25	44	67	86	93	111	104	119	***148***
LORRAINE	348	338	358	314	323	340	377	485	486	***495***	411	355	332	335	351	355	325	324	341	350	374	415	402	387	383	385	369	395	416	437	459
MIDI-PYRENEES	141	123	177	170	136	114	93	112	147	112	142	116	126	159	194	208	194	210	224	277	304	337	364	391	375	335	331	323	368	405	***413***
NORD - PAS-DE-CALAIS	11	5		1	2			2		31				7	14	41	66	92	106	139	161	204	245	259	278	295	319	392	435	***439***	422
NORMANDIE																											94	99	123	148	***155***
PAYS DE LA LOIRE	16	15		8	11	25	13	23	23	27	54	52	83	66	63	100	111	99	113	114	121	126	118	107	107	124	110	115	100	***169***	160
PICARDIE	123	130	112	114	113	87	78	72	49	61	66	80	101	111	118	89	91	100	91	82	108	129	***143***	136	114	100	123	120	129	121	119
POITOU-CHARENTES	120	155	115	118	126	92	100	91	64	56	65	53	58	67	65	98	91	76	76	60	76	99	124	151	151	135	144	180	196	199	***208***
PROVENCE	133	137	171	174	131	137	135	138	178	179	183	202	226	276	296	347	298	292	339	389	432	443	384	383	410	400	395	413	428	473	***483***
RHONE-ALPES												460	502	559	630	730	779	843	862	961	974	1109	1191	1293	1345	1200	1235	1301	1437	1465	***1484***
Hors ligue																															
Hors métropole	57	68	26	36	2								3	22	29	27	27	32	45	47	35	37	34	39	61	89	98	123	129	142	***174***
Pour mémoire																															
BASSE-NORMANDIE	***89***	62	64	73	60	45	45	50	55	83	66	53	39	38	41	40	32	44	49	43	61	51	63	56	61	71					
DAUPHINE-SAVOIE	88	118	132	135	104	106	95	107	140	136	***144***																				
LYONNAIS	159	191	204	232	227	253	251	***275***	261	260	265																				
(hors ligue)																															
Corse	***31***	3	4	2		6														8	6	5	0								
F.F.A	88	***120***	116	77	46	58	37																								
Haute-Normandie	11	10	12	26	9	11	9	6					1									16	30	34	34	***36***					
TOTAUX	3836	3944	3977	4005	3762	3446	3516	4002	4184	4262	4076	3954	4044	4294	4629	5047	5152	5206	5297	5607	5888	6386	6640	6806	***7007***	6855	6970	7238	7596	7935	***8212***

Evolution du nombre de Titres de Participation par Ligue

- Licences "Loisir" de 1983 à 1992

- Forfaits "Compétition" et "Découverte" de 1993 à 1995

- Licences "journées" à partir de 1995

- Pass'Orientation à partir de 2005

Région	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993		1994		1995			1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
											F"C"	F"D"	F"C"	F"D"	F"C"	F"D"	LJ																		
ALSACE	59	46	25	75	15	52	57	163	120	138	39	6	46	7	24	7		49		1	126	20	36	36	326	0	79	27	67	251	229	356	2244	567	***2484***
AQUITAINE	57	134	273	122	164	186	209	221	435	81	26	131	31	187	126	19	46	87	74	208	469	67	105	168	557	262	259	360	359	504	425	***1091***	528	325	791
AUVERGNE	4466	1958	1279	10	9			10	44	15										30	2	153	50	555	0	274	0	0	47	40	143	***376***	232	200	163
BOURGOGNE	274	471	103	59	8	75	34	155	500	529	248	968	32	1	13			2	285	81	542	36	286	665	494	458	460	405	380	468	131	373	353	524	***686***
BRETAGNE	60	160	1302	1173	187	156	52	98	134	153	10	4	39	1	14	6		14	92	189	251	76	43	131	52	162	304	411	42	304	118	145	186	***534***	102
CENTRE	3	25	115	35	180	226	256	195	212	210	24	8	3		6		21	50	57	223	582	109	3	80	201	309	327	169	172	187	199	***331***	215	284	76
CHAMPAGNE-ARDENNE	54	48	16	21	5	40	301	304	369	294	29	10	76	3	107	1	43	25	138	523	368	0	0	56	0	0	151	0	***244***	0	154	310	180	185	227
COTE D'AZUR		7			70	1216	2842	3317	675	177	88	7	64	43	30	4	8	249	251	570	470	188	341	396	195	125	482	419	306	507	582	***709***	635	608	686
FRANCHE-COMTE	243	178	59	26	118	122	138	384	371	148	44	3	14		15	1		65	28	92	20	18	32	29	93	110	143	1056	58	50	76	***1425***	290	1307	784
ILE-DE-FRANCE	497	561	369	424	879	530	1013	1122	744	663	334	32	505	20	402	23	121	962	698	1527	1762	0	1129	1176	1652	251	244	2277	1987	2892	3065	2200	3188	***4044***	3197
LANGUEDOC-ROUSSILLON			107	27	17	5	13	88	63	3	12		79		19	9		2100	5	773	227	62	54	100	57	0	98	119	818	728	1521	1068	1546	1959	***5741***
LIMOUSIN									5				1			1												22	31	50	25	82	260	***354***	105
LORRAINE	82	89	8	102	162	266	388	673	601	851	250	57	166	41	202	24		281	213	423	329	167	221	452	583	585	514	802	704	777	1015	1212	***1784***	1266	1038
MIDI-PYRENEES		4	3	12	23	18	33	37	11	3	6	42	8	2	16		61	176	124	162	158	87	34	25	244	247	41	209	261	756	415	367	***963***	883	779
NORD - PAS-DE-CALAIS						79	35	12	42	2										86	129	25	0		100	0	0	0	93	**139**	0	497	***574***	513	545
NORMANDIE																															123	363	694	1122	***1282***
PAYS DE LA LOIRE						2	3	139	156	237	188	19	104	25	131	32		125	331	166	305	0	29	60	149	119	86	80	128	366	343	406	***568***	493	490
PICARDIE		56	14	104	122	166	176	309	127	91		1			1	10		248	281	355	349	171	0	60	152	129	240	211	191	179	289	218	***292***	233	195
POITOU-CHARENTES	32				55	38	169	24	15	24	2	38				2		33		33		0	0		0	201	0	36	403	449	646	584	***921***	500	520
PROVENCE	59	46	59	54	44	51	225	359	135	227	70	23	190	1	136	2	19	305	210	1160	415	396	522	815	603	520	402	609	541	609	1106	911	1646	774	***1838***
RHONE-ALPES													150	70	81	52	4342	3209	5790	4087	5870	2539	2876	4542	5546	4886	6002	4487	6267	5995	7945	7880	***19426***	7953	8882
Hors ligue																																			
Hors métropole	195	35	249																	44	50	131	150	208						85			196	***1723***	1248
O'Camp																																			50
Pour mémoire																																			
BASSE-NORMANDIE	6	194	110	51	64	134	73	105	73	52	9	40	4	50	1	2			25	21	31	0	45	44	0	10	58	***80***	52	58					
DAUPHINE-SAVOIE	28	42	59	125	235		20	118	237	244	84	44																							
LYONNAIS	547	491	552	917	979	920	816	1561	1776	1270	107	974																							
(hors ligue)																																			
Corse						35																													
F.F.A		58	41	121	10	12	24																												
Haute-Normandie								10																				5							
S-TOTAUX											1570	2407	1512	451	1324	195	4661																		
TOTAUX	6662	4603	4743	3458	3346	4329	6877	9404	6845	5412		3977		1963			6180	7980	8602	10754	12455	4245	5956	9598	11004	8648	9890	11784	13151	15394	18550	20904	***36921***	26351	31909

F"D" = Forfait "Découverte de la C.O." - F"C" = Forfait "Compétition" - LJ = Licence Journée

Evolution du nombre de Clubs affiliés par Ligue

Région	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
ALSACE	3	5	5	6	6	7	8	10	***11***	9	9	8	9	8	8	8	7	6	6	6	6	6	6	5	6	6	6	6	6	6	6
AQUITAINE	***22***	18	17	10	15	15	14	16	16	17	15	16	14	14	14	13	15	14	14	14	13	13	14	13	15	16	16	14	12	12	13
AUVERGNE	5	2	2	6	4	5	6	6	4	5	3	2	1	1	3	3	4	5	6	6	5	5	6	5	6	5	3	4	4	5	***7***
BOURGOGNE	8	8	7	7	7	5	8	7	7	7	7	7	9	7	9	7	9	8	9	9	9	9	9	9	10	10	***11***	10	11	10	10
BRETAGNE	8	8	7	9	***10***	9	10	9	10	10	10	10	8	8	8	10	9	9	9	10	10	10	11	10	9	9	8	8	8	9	9
CENTRE	6	7	7	11	10	10	***12***	8	8	8	8	8	7	6	6	7	7	7	7	7	6	5	6	6	5	4	4	6	5	6	6
CHAMPAGNE-ARDENNE	***13***	8	8	8	9	11	10	10	10	8	8	8	11	9	8	7	6	5	6	6	5	5	6	5	5	5	4	5	5	5	4
COTE D'AZUR	5	5	5	6	3	6	8	13	***14***	14	9	11	7	10	11	11	11	11	9	8	8	8	9	10	10	11	10	8	8	9	8
FRANCHE-COMTE	9	12	12	16	18	***22***	18	17	19	17	14	11	12	13	9	8	8	8	7	8	8	9	8	9	6	8	8	9	9	9	9
ILE-DE-FRANCE	***30***	25	25	26	20	21	19	16	16	17	18	17	16	18	18	17	20	20	19	19	21	24	24	26	26	26	27	29	28	29	26
LANGUEDOC-ROUSSILLON	3	7	4	7	6	7	10	10	*11*	6	6	5	7	6	10	9	7	8	8	9	10	11	***12***	11	12	11	10	10	8	9	10
LIMOUSIN	3	***4***	4	2	2	3	3	3	2	2	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	2	2	3	4	4	4	4	4	4	3	4
LORRAINE	16	19	18	21	19	***20***	20	20	20	17	15	16	15	14	13	11	10	9	10	11	10	10	10	10	10	10	9	10	10	10	10
MIDI-PYRENEES	8	5	6	6	8	7	10	10	11	8	7	6	8	9	9	10	10	10	11	13	13	13	13	15	16	16	15	***17***	15	14	13
NORD - PAS-DE-CALAIS	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1				1	2	3	4	4	5	5	6	7	7	9	10	***11***	9	8	8	8	8
NORMANDIE																											4	4	4	4	4
PAYS DE LA LOIRE	2	2	2		3	4	2	3	4	3	5	5	6	5	6	6	5	5	6	5	5	5	5	5	4	6	7	8	8	8	***9***
PICARDIE	8	7	7	7	8	***9***	8	8	6	3	3	2	4	4	4	4	4	5	4	4	5	6	6	7	7	5	6	5	4	4	4
POITOU-CHARENTES	6	7	7	6	6	7	5	5	5	6	5	5	4	5	5	6	7	7	5	4	4	6	7	***8***	7	6	5	7	6	7	7
PROVENCE	7	4	6	6	7	8	9	12	11	9	9	11	12	11	12	***13***	13	13	12	14	12	11	12	13	13	12	11	11	11	11	11
RHONE-ALPES												20	20	20	20	20	21	21	20	21	25	28	30	32	33	***36***	34	32	32	31	32
Hors ligue																															
Hors métropole	1	***2***	2										1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1
Pour mémoire																															
BASSE-NORMANDIE	4	3	3	4	3	*5*	3	5	4	4	3	3	2	1	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	4	3					
DAUPHINE-SAVOIE	7	8	8	*12*	11	10	6	8	10	11	12																				
LYONNAIS	7	9	9	7	7	7	9	9	*10*	9	7																				
(hors ligue)																															
Corse	***2***	1	1	1		1															1	1									
F.F.A	***8***	8	8	5	5	2	1																								
Haute-Normandie	***3***	1	1	1	1	1		1														1	1	1	1	1					
TOTAUX	195	186	182	191	189	201	201	207	210	191	174	172	174	173	180	176	180	178	176	182	187	198	209	217	220	***222***	213	217	207	210	211

TABLEAU D'HONNEUR 2013

CHAMPIONNATS de FRANCE - PEDESTRE

SPRINT

DAMES JEUNES	HANAUER Florence	6806AL	**HOMMES JEUNES**	DELENNE Adrien	1307PR
DAMES ELITES	VERCELLOTTI Léa	2517FC	**HOMMES ELITES**	ADAMSKI Philippe	5907NO

MOYENNE DISTANCE TOUTES CATEGORIES

D12	DOTT Léane	6806AL	**H12**	PIGEON Thomas	1403NM
D14	VILLAR Zoe	6701AL	**H14**	ERBLAND Pierre	9105IF
D16	VALETTE Marion	6913RA	**H16**	ERBLAND Thibault	9105IF
D18	GIRARD Lucille	3705CE	**H18**	TOULIER--ANCIAN Lucas	6913RA
D20E	BASSET Isia	6911RA	**H20E**	CAPBERN Loïc	3105MP
D21E	D'HARREVILLE Karine	8809LO	**H21E**	BASSET Lucas	6911RA
D35	VANNIER Valerie	7703IF	**H35**	ERDINGER Fabrice	6804AL
D40	VARRON Stephanie	9404IF	**H40**	VANNIER Fabrice	7703IF
D45	MORLON Marie	5702LO	**H45**	VANNIER Eric	7703IF
D50	BERGER-CAPBERN Valérie	3105MP	**H50**	POURRE Alain	2508FC
D55	PREVOST Pacale	7707IF	**H55**	EUDIER Patrick	2704NM
D60	VAGNER Christine	5702LO	**H60**	BAILLEUL J-Paul	6009PI
D65	DEVILLE Nelly	5402LO	**H65**	BOUSSER Etienne	5702LO
D70	ABISSE Gisele	2508FC	**H70**	GERBAUT J-Pierre	4012AQ

MOYENNE DISTANCE ELITES ET JEUNES

DAMES JEUNES	HABERKORN Chloé	2105BO	**HOMMES JEUNES**	RIO Nicolas	4203RA
DAMES ELITES	VERCELLOTTI Léa	2517FC	**HOMMES ELITES**	ADAMSKI Philippe	5907NO

LONGUE DISTANCE

D12	CAVARROC Amandine	1104LR	**H12**	VUITTON Julien	6911RA
D14	BONORA Lise	6906RA	**H14**	VIGIER Léo	4203RA
D16	DELENNE Camilla	1307PR	**H16**	RINGOT Paul	6911RA
D18	POIROT Delphine	8809LO	**H18**	RIO Nicolas	4203RA
D20E	BASSET Isia	6911RA	**H20E**	ROUX Corentin	4201RA
D21E	CHATAING Amélie	4201RA	**H21E**	ADAMSKI Philippe	5907NO
D35	VANNIER Valérie	7703IF	**H35**	LOCATELLI Yann	7403RA
D40	GROSJEAN Cathy	6913RA	**H40**	PERRIN Eric	4201RA
D45	MORLON Marie	5702LO	**H45**	PAGE Philippe	6804AL
D50	KORCHAK Lena	6806AL	**H50**	DELENNE Pierre	1307PR
D55	PREVOST Pascale	7707IF	**H55**	VINCENT Michel	6408AQ
D60	VAGNER Christine	5702LO	**H60**	ESCUDIE Christian	8105MP
D65	ROBERT Françoise	6913RA	**H65**	BOUSSER Etienne	5702LO
D70	ABISSE Gisèle	2508FC	**H70**	LARMINACH André	3308AQ

RELAIS

D12	WU Amandine LEMAIRE Cléo	7807IF	**H12**	LEMAIRE Enzo PANNIER Axel	7807IF
D16	KORCHAK Emilie HANAUER Florence	6806AL	**H16**	HABERKORN Guilhem DERIAZ Samson	2105BO
D20	BACKSCHEIDER Emilie BASSET Isia	6911RA	**H20**	DUBOIS Xavier JOLY Philippe	5907NO
D21	D'HARREVILLE Mélanie D'HARREVILLE Karine DODIN Céline	8809LO	**H21**	KERN-GILLARD Mathieu RINGOT Mathieu BASSET Lucas	6911RA
D40	CRETE Angélique VERCAUTEREN Marie-Claude VILLAR Aurélie	6008PI	**H40**	PERRIN Gilles GRANGER Emmanuel PERRIN Eric	4201RA
D50	MORLON Marie MARCHESIN Sylvie VAGNER Christine	5702LO	**H50**	JANAND Patrick VUILLEMIN Michel POURRE Alain	2508FC
D60	GIRE Camille PREVOST Pascale	7707IF	**H60**	ESCUDIE Christian MENUT Jean-Claude	8105MP
D65	RICHARD Nicole MOULIERE Marie-Bernadette	0207PI	**H65**	BOUSSER Etienne CORDIER Jacques	5702LO

CHAMPIONNATS de FRANCE - C.O. à VTT

SPRINT

DAMES JEUNES	HUEBER Nicole	6806AL	**HOMMES JEUNES**	BEILL Cédric	6804AL
DAMES ELITES	BARLET Gaëlle	5402LO	**HOMMES ELITES**	GARDE Yoann	4203RA

MOYENNE DISTANCE

D12	NIGGLI Natalja	3913FC	**H12**	FRANCIN Julien	0207PI
D14	LABROCHE Claire	0207PI	**H14**	GUINOT Thibaut	2108BO
D16	HANAUER Florence	6806AL	**H16**	PINSARD Florian	7715IF
D20	DENAIX Lou	7403RA	**H20**	BEILL Cédric	6804AL
D21	COUPAT Laure	2606RA	**H21**	SOUVRAY Clément	3708CE
D40	VILLAR Aurélie	6008PI	**H40**	VIRY Frédéric	5407LO
D50	GUINOT Véronique	2108BO	**H50**	DENAIX Michel	7403RA
D60	VAGNER Christine	5702LO	**H60**	MARCHAL Didier	7004FC
D70	-		**H70**	ABISSE Jacques	2508FC

LONGUE DISTANCE

D12	DOTT Léane	6806AL	**H12**	**WYMER Kylian**	2508FC
D14	SIPOS Mathlide	7715IF	**H14**	**DUPOUY Hugo**	4012AQ
D16	HANAUER Florence	6806AL	**H16**	**VERCAUTEREN Antoine**	6008PI
D20	HUEBER Nicole	6806AL	**H20**	**BEILL Cédric**	6804AL
D21	GARDE Hana	4203RA	**H21**	**FUCHS Baptiste**	7720IF
D40	VILLAR Aurélie	6008PI	**H40**	**VIRY Frédéric**	5407LO
D50	GUINOT Véronique	2108BO	**H50**	**LALEVEE Jean-Charles**	8903BO
D60	DEVILLE Nelly	5402LO	**H60**	**OUDIN Bernard**	6804AL
D70	ABISSE Gisèle	2508FC	**H70**	**ABISSE Jacques**	2508FC

RELAIS

D14	DUVAL Coralie DUVAL Manon	0207PI	**H14**	**COURTOIS Thomas** **PIERRE Yoann**	8807LO
D20	HUEBER Nicole HANAUER Florence	6806AL	**H20**	**SCHMIDT-MORGENROTH Jacques** **BEILL Cédric**	6804AL
D35	MOULIERE Marie-Hélène MOULIERE Camille	0207PI	**H35**	**BOURRIN Jean-Baptiste** **GARDE Yoann**	4203RA
D45	VERCAUTEREN Marie-Claude VILLAR Aurélie	6008PI	**H45**	**POIRETTE Joël** **DOTT Pascal**	6806AL
D50	VAGNER Christine MARCHESIN Sylvie	5702LO	**H50**	**TREVISAN Georges** **LEGRAND Bruno**	7305RA

CHAMPIONNATS de FRANCE - C.O. à SKI

SPRINT

DAMES JEUNES	DENAIX Lou	7403RA	**HOMMES JEUNES**	LEVESY Valentin	3810RA
DAMES ELITES	BOUCHET Charlotte	4201RA	**HOMMES ELITES**	DECHAVANNE Laurent	6911RA

LONGUE DISTANCE

D14	NIGGLI Natalja	3913FC	**H14**	ROCHE Maxime	6911RA
D18	DENAIX Lou	7403RA	**H18**	BASSET Marian	6911RA
D21	JOUET Manon	3913FC	**H21**	DECHAVANNE Franck	6911RA
D40	BACHER Edith	2517FC	**H40**	BERNARD Pierre	3810RA
D50	BOICHUT Isabelle	2517FC	**H50**	GRATIEN Jacques	7403RA

MOYENNE DISTANCE

D14	DUDOIGNON Marie	2604RA	**H14**	GENNARO Mathis	3811RA
D18	VUITTON Marie	6911RA	**H18**	EKSZTEROWICZ Nicolas	7403RA
D21	ROCHE Fanny	2606RA	**H21**	LAFARGE Alexandre	7403RA
D40	CHAILLARD Marketa	7305RA	**H40**	BERNARD Pierre	3810RA
D50	MERMILLOD Marie-Elisabeth	3811RA	**H50**	DENAIX Michel	7403RA

MASS START

D14	NIGGLI Natalja	3913FC	**H14**	VUITTON Julien	6911RA
D18	DENAIX Lou	7403RA	**H18**	DESBREST Jean-Baptiste	7403RA
D21	JOUET Manon	3913FC	**H21**	GOUY Rudy	7403RA
D40	CALANDRY Lucia	7404RA	**H40**	BERNARD Pierre	3810RA
D50	DELATOUR Christiane	7404RA	**H50**	GOUDARD Olivier	8404PR

RELAIS

D14	DUDOIGNON Marine CORBIN Mariane	2604RA	**H14**	SIMON Alban MOREAU Merlin	2605RA
D18	VUITTON Marie BASSET Juliette	6911RA	**H18**	BASSET Marian VUITTON Gaetan	6911RA
D21	IMBERT Adeline ROCHE Fanny	2606RA	**H21**	LOCATELLI Yann GOUY Rudy	7403RA
D40	GROSSE Sandrine PASCAL Sandrine	8405PR	**H40**	JANOD François BODY Jean-Laurent	7305RA
D50	KASTENSSON Hedda KASTENSSON Lotta	0615AZ	**H50**	LEGRAND Bruno TREVISAN Geroges	7305RA

CHAMPIONNATS de FRANCE - RAID D'ORIENTATION

HOMMES/DAMES JUNIORS	3810RA - LEVESY Valentin / 4203RA - MAISONNEUVE Valentin 8807LO - JACQUET Martin / 5703LO - LOGE Paul
DAMES SENIORS	-
HOMMES SENIORS	8809LO - MENGIN Bastien / 2108BO - PETIN Baptiste
MIXTES SENIORS	6803AL - HARNIST Mathieu / FRANCOIS Aline
MIXTES VETERANS	6803AL - JOLY Thierry / 6806AL - HAURY Evelyne
DAMES VETERANS 1	8319AZ - PERA Christiane / MASONI Béatrice
HOMMES VETERANS 1	7109BO - MOYON Bruno / CHEVREUX Emmanuel
VETERAN 2	8319AZ - HUE Daniel / MASONI Bruno
VETERAN 3	1705PC - BAUDRY Jean-Claude / 7707IF - SIMON Michel